L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

# Terres de Bourgogne

N° 1363 - VENDREDI 04 MARS 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224




## Salon de l'agriculture

# Le Salon de la colère paysanne




Photo: Réussir/Thierry Michel

Les visites protocolaires se suivent et ne se ressemblent pas, après le chahut qui a accompagné celle du Président de la République, la visite de Manuel Vals a semblé plus apaisée. Pendant les quatre heures passées sur le salon, le Premier ministre aura surtout rencontré les éleveurs, premières victimes de la crise agricole, dans une ambiance peu chaleureuse mais calme. *Pages 2-3*

## Spécial ENSEIGNEMENT AGRICOLE

# Mieux préparer l'avenir



Photo: Réussir

La crise agricole qui sévit depuis plusieurs mois produit aussi ses effets sur l'enseignement agricole qui se doit de préparer les futurs producteurs ou personnels de la sphère agricole et para-agricole de demain. *Pages 19-24*

## *Côte d'Or*

› Union Charolais Croissance

### Ambiance "tristounette" à Créancey



## *Nièvre*

› La Nièvre au Salon

### Loin de la cohue, quoique...



## *Yonne*

› Concours Général Agricole

### Un bon cru pour les vins de l'Yonne




Photo: Armelle Naudier

Encarts: DAFP et La Barotte (sur certains cantons)






## Sommaire

**Côte d'Or**
04 • Union Charolais Croissance: Ambiance «tristounette» à Créancey
05 • Chambre d'agriculture: Une situation critique et inédite
06 • MAEC : Quelle opportunité pour mon exploitation ?
07 • Agriculture biologique: Un grand bon en avant... et après ?

**Nièvre**
08 • La Nièvre au Salon: Loin de la cohue, quoique...
09 • Chambre d'agriculture: Les comptes et les GIEE
10 • Foire de Luzy: Des animaux bien en chair
11 • Dégâts de sangliers : La prise de tête !

**Yonne**
12 • SIA 2016: Quand l'Yonne fait Salon
13 • Concours Général Agricole: Un bon cru pour les vins de l'Yonne
14 • JA 89: Fin de mandat
15 • Foire Saint-Léger-Vauban: Un beau succès populaire

**Bourgogne et ailleurs**
16 • Session de la Chambre régionale d'agriculture BFC: Vincent Chatellier remet le Nord sur la boussole
17 • Jeunes agriculteurs: L'installation en région BFC

**Filières**
18 • Cultures Comment désherber son pois de printemps ?
• Élevage Chronique ovine

**Dossier**
19-24 • Dossier Enseignement agricole

**Infos Services**
25 • Firmes & Machinisme
26-27 • Analyses et tendances
28-30 • Petites annonces
31-34 • Annonces légales
35 • Parole de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

*Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : mois de parution.*
*Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €*
*Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy*
AgriBourgogne.fr

Salon de l'agriculture

# Le Salon de la colère paysanne

En inaugurant le SIA 2016, le Président Hollande s'attendait à une visite difficile. Elle le fut. Mais il a aussi rencontré les responsables professionnels agricoles, qui lui ont fait part des problèmes auxquels ils étaient confrontés.


Photo: Réussir/Thierry Michel

Arrivé à 6h50 à l'entrée du hall 1, le Président de la République François Hollande, accompagné du ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, a été immédiatement accueilli par les responsables de la FNSEA et des JA. Ce *«comité d'accueil»* symbolique a été d'abord l'occasion d'un échange sur les problématiques des exploitants agricoles et de leurs souffrances. Puis Xavier Beulin et Thomas Diemer ont remis au chef de l'État une liste de treize questions, baptisée *«Questions de Paysans»*. Parmi elles : Quelles initiatives envisagez-vous pour relancer une politique qui soutienne l'agriculture, l'alimentation et la vitalité des territoires ruraux en Europe ? D'autres portent sur l'étiquetage *«clair et loyal»* de l'origine des produits, sur le rééquilibrage du rapport de force dans la chaîne alimentaire en faveur des producteurs, sur les outils de gestion des risques, sur le compte pénibilité, sur les enjeux climatiques et la gestion de l'eau...

### Colère des éleveurs

Tout cela sous une banderole des JA *«Pas de pays sans paysans»* et un slogan lancé dans les allées par certains éleveurs : *« Je ne vis de mon métier que s'il y a de l'économie avec !»*.
Cette première étape terminée, un cheminement de plus de cinq heures a commencé. Premiers pas dans les allées et premiers mouvements de colère à la clé lorsque le Président est arrivé à hauteur des vaches laitières exposées dans ce hall 1. Un éleveur d'Eure-et-Loir résume la situation : *«À 330 euros les mille litres, on ne règle rien, à 400 euros, on peut parler de mise à niveau et à partir de 450 euros, ça commence à être viable. Il faut absolument atteindre au moins ces 400 euros. Si l'on récupère 5 centimes par litre sur la GMS et 5 centimes par litre sur les industriels, on doit pouvoir atteindre 100 euros par 1 000 litres»*. Avant d'ajouter que même en se regroupant, les producteurs ont bien du mal à se faire entendre des industriels et donc, pour cette raison, *«il faut que les politiques nous écoutent»*. Sinon, *«vous vous rendez compte, nous allons manger en une génération ce que nos parents ont mis plusieurs générations à construire»*.
La visite s'est poursuivie auprès d'éleveurs de chèvres à qui le chef de l'État a concédé qu'aujourd'hui *«l'offre est supérieure à la demande, il faut donc la réorganiser et reconstruire la consommation»*. Nouvel arrêt auprès d'autres races à lait et nouveaux sifflets et injures avec des avis très tranchés : *«On lui a dit des choses il y a trois ans; sur ces mêmes choses, rien ne s'est passé depuis»* ou encore des slogans comme *«Je suis éleveur, je meurs»* et *«Je suis le top de la qualité française mais ma passion ne suffit plus»*.
François Hollande s'est ensuite dirigé vers le stand Interbev où il a rencontré Jean-Pierre Fleury, président de la FNB : *«Beaucoup de difficultés viennent de Bruxelles et donc le Président de la République doit porter la parole de la France pour l'ensemble de la filière bovins viande du continent pour éviter la disparition du cheptel européen. Il faut trouver des mécanismes nouveaux pour notre filière, par exemple en impliquant la Banque européenne d'investissement sur certains dossiers plutôt que de faire supporter aux États les aspects financiers»*.Le dossier énergies renouvelables (égalité de traitement pour le raccordement au réseau en matière de photovoltaïque), bloqué au niveau du ministère de l'Environnement actuellement a été évoqué tout comme le fait de classer la viande bovine comme produit sensible par rapport à l'Amérique latine. *«Cela ne suffit pas. Car le diable se cache dans les détails et les problèmes pour nous viennent du non tarifaire, à savoir le sanitaire, l'environnement et le bien-être. Certains de ces éléments ne sont pas dans les mandats de négociations»* poursuit Jean-Pierre Fleury. François Hollande a indiqué aux représentants de la FNB qu'il était prêt à revoir la LME dans le cadre de la future loi Sapin II, une information répétée auprès des dirigeants de l'Inaporc qui ont également abordé la question de l'embargo russe et de l'étiquetage.
Sur le stand de l'Odyssée végétale, François Hollande a rencontré Philippe Pinta, président de l'AGPB et d'Orama : *«Nous avons fait remarquer au Président de la République que la situation économique des céréaliers était compliquée depuis trois ans de suite ; il faut arrêter les prélèvements sur nos filières»*. La filière a salué cependant les annonces du 17 février et notamment la baisse de 10 points de charges, avant de glisser quelques mots-clés au Président de la République : compétitivité, liberté d'entreprendre, vision stratégique à 2030-2050, simplification. *«Aujourd'hui, nous sommes tout aussi en difficulté que les autres secteurs de production»* a lâché Philippe Pinta.

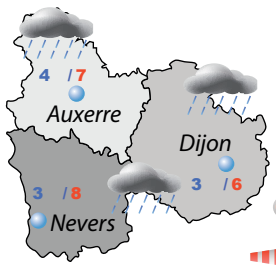
THIERRY MICHEL

**Dijon Céréales** vous présente la météo de la Bourgogne du 4 au 13 mars 2016

## Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

### Vendredi 4 Mars



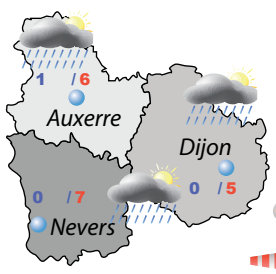

**Pluvieux**
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations. Les vents souffleront modérément.

***T° mini :*** 2 à 4 °C
***T° maxi :*** 7 à 9 °C

***Vents :*** Sud-Ouest 40 km/h

**St Casimir**
***Soleil :*** 07:20 - 18:36
***Lune :*** 04:00 - 13:35

### Samedi 5 Mars



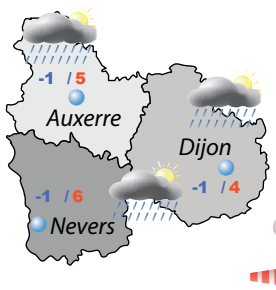

**Averses**
Des averses sont attendues pour ce samedi. Quelques gelées sont attendues en matinée et les vents resteront modérés.

***T° mini :*** -1 à 1 °C
***T° maxi :*** 6 à 8 °C

***Vents :*** Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

**St Olive**
***Soleil :*** 07:18 - 18:38
***Lune :*** 04:47 - 14:36

### Dimanche 6 Mars




**Perturbé**
Le ciel restera menaçant et les averses persisteront. Les températures seront en légère baisse.

***T° mini :*** -2 à 0 °C
***T° maxi :*** 5 à 7 °C

***Vents :*** Ouest 20 km/h

**Ste Colette**
***Soleil :*** 07:17 - 18:39
***Lune :*** 05:31 - 15:44

***Prévisions à 7 jours***

**Lundi 7 au Mercredi 9 Mars :**
Des averses pour ce lundi. Le ciel sera nuageux ce mardi et mercredi.
***Vents :*** Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : -1 à 2 °C T° maxi. : 4 à 6 °C

**Jeudi 10 au Dimanche 13 Mars :**
Averses et belles éclaircies se partageront le ciel durant cette période.
***Vents :*** Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : -2 à 4 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Manuel Vals au Salon

# Ambiance électrique

Les visites protocolaires se suivent et ne se ressemblent pas, après le chahut qui a accompagné celle du Président de la République, la visite de Manuel Vals a semblé plus apaisée. Pendant les quatre heures passées sur le salon, le Premier ministre aura surtout rencontré les éleveurs, premières victimes de la crise agricole, dans une ambiance peu chaleureuse mais calme.



Photo: Réussir/Thierry Michel

**De nombreuses manifestations ont émaillé le parcours du Président de la République lors de l'inauguration du Salon de l'agriculture.**

Invectives, dégradations et démontages de stands, échauffourées avec les forces de l'ordre... Ce salon international de l'agriculture 2016, se déroule sous haute tension. A chaque détour d'allée, la colère paysanne se manifeste d'une façon ou d'une autre et l'ambiance reste électrique. En fonction des visites le ton monte plus ou moins, Manuel Vals a bénéficié d'une certaine accalmie, après les débordements qui avaient marqué la visite de François Hollande.

L'année précédente, le Premier ministre avait mis l'accent sur l'attachement aux terroirs et aux territoires lors de son passage au Salon de l'agriculture, cette année il s'est concentré sur les filières d'élevage les plus touchées par la crise. Dans une ambiance plus calme que celle qui avait accompagné la venue du président de la République deux jours plus tôt, le chef du gouvernement est essentiellement resté dans le Pavillon 1, celui de l'élevage, y rencontrant les éleveurs laitiers, les producteurs de viande bovine, et les éleveurs porcins.

Interpellé et parfois sifflé par les exposants, dont le ressentiment visait davantage le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll à ses côtés, Manuel Valls a voulu se montrer rassurant et déterminé *«pour redonner confiance aux agriculteurs et sortir de la crise»*, sans pour autant leur donner des gages tangibles. Interrogé par les producteurs de lait sur la nécessité de mieux réguler le marché laitier au niveau européen, le Premier ministre a souligné *«une prise de conscience»* de la Commission vis-à-vis de *«la gravité de la crise»*. De même, sur le TTIP (traité de libre-échange UE/États-Unis actuellement en discussion), le chef du Gouvernement a affirmé qu'il serait vigilant, sans convaincre les producteurs de viande bovine qui restent inquiets de cette mise en concurrence potentielle avec une viande produite à moindre coût, dans des conditions environnementales et sanitaires différentes.




Photo: Réussir/Thierry Michel

**Le message des éleveurs est clair.**

### *«Message de solidarité»*

*«Nous ne laisserons pas tomber les agriculteurs»*, a assuré le Premier ministre, alors que les différents représentants professionnels lui ont rappelé les défis auxquels les filières sont confrontées, au cours de sa déambulation puis lors d'une réunion de plus d'une heure. *«L'Europe doit entendre le message des agriculteurs et du Gouvernement français»*, a-t-il ajouté, conscient que la mise en place de mécanismes de gestion de crise au niveau européen sera une étape nécessaire mais difficile à obtenir. Réaffirmant aussi son engagement sur la question de l'étiquetage de l'origine des viandes dans les produits transformés, Manuel Valls a voulu faire passer aux agriculteurs *«un message de solidarité»* : *«sur ces sujets-là, nous sommes à leurs côtés»*, a-t-il expliqué, reconnaissant par ailleurs la nécessité de travailler au niveau national sur plusieurs chantiers, la restructuration des filières ou une meilleure organisation pour l'export, par exemple. L'agriculture française *«a des atouts»*, elle constitue *«le deuxième poste à l'exportation derrière l'aéronautique»*, les Français le savent et y sont attachés, a relevé le Premier ministre. Et *«c'est ce rapport entre la France et son agriculture que nous sommes venus une nouvelle fois soutenir»*, a-t-il souligné à la fin de sa visite.

## Stéphane Le Foll annonce une boite à outils pour les achats publics en restauration collective

**Stéphane Le Foll a annoncé sur le site internet du ministère de l'Agriculture, le 29 février, la création d'une boite à outils pour la restauration collective afin de *"favoriser l'approvisionnement local et la qualité"*. Il s'y était engagé, il y a presque un an, lors des tables rondes réunissant les filières viande bovine et lait. Cette boite à outil, utilisable en juillet prochain, regroupera des fiches techniques et méthodologiques, trois guides et des formations. Le 17 février, un guide intitulé *"Favoriser l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective"* avait déjà été publié sur le site du ministère. Dans les filières lait et viande, le syndicalisme majoritaire prône l'approvisionnement français de la restauration hors domicile, notamment des collectivités publiques, un marché conséquent pour ces deux filières et dont les appels d'offre dépendent de l'État. *"Cela dépend des élus"*, note un membre d'une de ses filières qui explique qu'entre ce que décide le gouvernement et ce qu'appliquent les élus locaux, il y a parfois un décalage. Reste, selon lui, à mettre la pression sur ces élus et *"la restauration hors foyer ne pourra que suivre la démarche"*. Rappelons que les appels d'offre ne peuvent pas, afin de respecter la libre concurrence européenne, privilégier explicitement l'origine d'un produit dans leur contenu.**



Photo: Actuagri

**Manuel Vals est essentiellement resté dans le Pavillon 1, celui de l'élevage, y rencontrant les éleveurs laitiers, les producteurs de viande bovine, et les éleveurs porcins.**

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

## ▶ Rendez-vous

### 10/03 Développer l'approvisionnement local dans les cantines

Développer l'approvisionnement local dans les cantines répond à une attente forte des Français, désireux de s'assurer de la qualité des produits mangés par leurs enfants. C'est aussi un moyen d'assurer un débouché à la production agricole d'un territoire...

Mais côté agriculteurs, ce débouché soulève beaucoup de questions : Comment fonctionne la restauration collective ? Peut-elle acheter aux agriculteurs? A quelles conditions ? Quels types de produits, quels volumes et quels prix intéressent les cantines ?
Pour répondre à vos questions, le Conseil Départemental, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, vous invite à participer à un café-débat : «La restauration collective, un nouveau débouché pour mes productions ?» **le jeudi 10 mars de 14h30 à 17h00 au collège de Sombernon**, rue Ferdinand Mercusot - 21540 Sombernon

**Les thèmes suivants seront abordés :**

- Quels sont les différents types de restaurants collectifs et comment sont-ils organisés?
- Quelles sont les contraintes et les marges de manœuvres des restaurants collectifs ? Qu'est-ce que cela induit dans l'organisation des fournisseurs, en fonction des produits ?
- Les marchés publics : comment fonctionnent-ils ? comment répondre ?
- Comment développer la vente à la restauration collective sur son exploitation ? quels sont les soutiens humains et matériels ?

Des exemples concrets vous seront apportés par un intervenant de RESTAU'CO, le réseau des professionnels de la restauration collective en gestion directe.
L'après-midi se terminera par la visite du restaurant du collège de Sombernon.

**Renseignements et inscriptions** auprès de Anne-Sophie Clerc
tél. : 03 80 63 65 70, anne-sophie.clerc@cotedor.fr).

Union Charolais Croissance

# Ambiance «tristounette» à Créancey

La vente aux enchères de l'UCC du 24 février à Créancey a enregistré une moyenne de prix de 3 025 euros. Onze bovins n'ont pas trouvé preneur sur les 29 mis en vente.



Le bovin le plus cher de la vente (4 250 euros) repartira dans la Nièvre, son département d'origine, chez Jean-François Dagonneau (ici à droite, en compagnie de Patrick Mome).

La conjoncture n'est pas bonne et ça se voit. Dans la continuité de la vente du GIE Charolais Évaluation quelques jours plus tôt, le rendez-vous de l'Union Charolais Croissance a laissé plusieurs bovins sur le ring du pôle agricole de Créancey sans le moindre acheteur. Les organisateurs s'attendaient pourtant à une meilleure tendance malgré la crise. *«Cette vente a été difficile mais ce n'était pas si prévisible que cela»* reconnait la technicienne Audrey Camus, *«en effet, les cinq premières ventes de l'UCC ont été exceptionnelles, tant au niveau des prix de vente que du taux de vente. Nous enregistrons cette année nos meilleures ventes malgré une conjoncture difficile, comme quoi ce n'est pas une fatalité, il reste un engouement pour la génétique»*. La moyenne de la vente de Créancey a tout de même franchi la barre des 3 000 euros (3 025 euros exactement). La top-vente est à mettre à l'actif de Jean-François Dagonneau, de Tannay dans la Nièvre, qui s'est procuré un bovin d'un autre Nivernais, en l'occurrence Patrick Mome, d'Alligny-en-Morvan. L'animal était très convoité dès le début de matinée où plusieurs éleveurs s'étaient rendus à la station afin d'observer les animaux. *«J'avais déjà acheté plusieurs reproducteurs à cette vente, j'en ai été toujours très satisfait et c'est la raison pour laquelle je suis revenu aujourd'hui. Ce bovin est très complet, il est issu d'une bonne souche»* commente l'acheteur. Patrick Mome présente quant à lui plusieurs animaux chaque année à Créancey depuis plus de dix ans : *«J'en avais exceptionnellement trois cette année et deux se sont vendus, le deuxième étant parti à 3 250 euros. Le troisième a été retiré à cause d'un accident, vraisemblablement à l'épaule»*. L'UCC informe que les taureaux invendus ce 24 février sont encore disponibles à la vente. Renseignements: www.charolaiscroissance.fr ou 06 10 11 37 63. **Aurélien Genest**

**Témoignage** *«Un bon rapport qualité-prix ici»*



**Bertand Dagonneau, 35 ans, est le fils de l'acheteur s'étant procuré l'animal le plus cher :** ***«Nous étions allés à la vente de l'UCC à Migennes il y a quelques semaines sans revenir avec le moindre bovin. Les ventes étaient montées trop haut sur les animaux que nous avions sélectionnés. Il nous fallait un reproducteur et nous sommes venus à Créancey. Le choix était large, mais nous avions sélectionné trois bovins. Celui qui nous plaisait le plus est passé en premier et nous avons réussi à l'avoir, la question ne s'est donc pas posée pour les deux autres animaux qui nous auraient servi de plan B ! Notre limite de prix était de 4 500 euros, nous étions prêts à baisser la palette... Ce prix d'achat reste élevé mais c'est le montant à payer pour avoir des animaux de qualité. Cela reste abordable dans le sens où nous allons utiliser le taureau sous forme de paillettes. Nous avons déjà misé à de tels prix dans le passé et nous n'avons jamais été déçus. Ici, il y a un bon rapport qualité prix».***

Usage du sol

# A chacun sa carrière

Les membres du bureau de la Chambre d'agriculture se sont penchés sur la problématique des extractions de granulats, très friande en terres agricoles, notamment dans la plaine dijonnaise.

Rendez-vous mardi 8 mars. Ce jour là, la profession rencontrera l'Unicem BFC, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction de Bourgogne-Franche Comté. Les membres du bureau de la Chambre d'agriculture ont fait le constat, lors de leur dernière réunion mensuelle début février, d'importants dysfonctionnements sur le terrain. *«Une convention entre la Chambre d'agriculture et l'Unicem avait pourtant été signée en octobre 2012»* rappelle le responsable professionnel Nicolas Michaud, *«celle-ci prévoyait un dialogue entre les deux instances, des synergies, des consultations préalables avant tout travaux. On se rend compte aujourd'hui qu'il n'y a pas grand chose. D'importants projets sont dans les tuyaux, sur des surfaces considérables. Cela inquiète fortement le monde agricole. Le but de cette prochaine réunion est de remettre les choses à plat et voir ce qu'il est possible de faire conjointement pour éviter un désastre pour l'agriculture»*.
Nicolas Michaud s'inquiète de la tournure des évènements : *«le secteur de la Tille, pour ne citer que lui, est déjà bien impacté avec des gravières dont l'emprise totale dépasse désormais les 2 000 hectares. Les gisements de sable sont de moins en moins épais et il leur faut plus de surfaces pour prendre la même quantité de granulats qu'avant»*. Conscients des enjeux de chaque activité (l'alimentation de la population pour l'une, l'approvisionnement du secteur de la construction pour l'autre), les membres du bureau de la Chambre d'agriculture ont décidé de renouer un dialogue régulier dans un souci de compréhension mutuelle des attentes et des préoccupations de chacun. *«Nous allons notamment leur demander de récupérer les granulats qui s'accumulent dans les rivières. En plus de préserver les surfaces de production agricole, cette option leur fera du granulats à moindre prix. Cette technique était déjà utilisée dans le passé à l'aide de dragueuses, mais la loi sur l'eau les avait contraints à stopper cette activité. Nous allons voir ce qu'il est possible de faire»* termine Nicolas Michaud.

**Aurélien Genest**

Chambre d'agriculture

# Une situation critique et inédite

**La première session 2016 de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est déroulée jeudi 25 février dans une atmosphère bien particulière.**



De gauche à droite : François Depuydt (directeur de la Chambre d'agriculture), Vincent Lavier (président de la Chambre d'agriculture), Marie-Hélène Valente (secrétaire générale de la préfecture), Jean-Luc Lemmolo (directeur de la DDT) et Marc Frot (président de la commission agricole du Conseil départemental).

Non, le salon de l'agriculture ne parviendra pas à masquer la détresse de la profession. Le constat dressé la semaine dernière par Vincent Lavier est édifiant : *«Le tableau n'a jamais été aussi sombre qu'aujourd'hui. Il nous faut de toute urgence des choix politiques clairement affichés. Sans eux, nous n'arriverons pas à nous projeter. Dans une telle conjoncture, nous nous demandons s'il est encore raisonnable de laisser des jeunes s'installer»*. Le président de la Chambre d'agriculture a rappelé les problématiques rencontrées : *«entre blocages et manifestations diverses, la profession n'a cessé de montrer son mécontentement depuis maintenant un an, les nuages se sont accumulés en 2015. Les prix de la viande et du lait se sont effondrés. La surproduction de blé a entrainé les agriculteurs dans la tourmente, ils ont été suivis par les producteurs de légumes, handicapés par la douceur hivernale. Les dossiers sanitaires ont compliqué la donne»*. La gestion des dossiers Pac, elle, est qualifiée de *«calamiteuse»* par le président, qui rappelle *«l'interminable attente»* du paiement intégral des aides : *«en ce moment, les agriculteurs ont plus que jamais besoin d'être rassurés. Là, nous sommes totalement à l'envers. Personne ne connaît son montant définitif attribué pour la Pac 2015 ! La gestion des SNA, les Surfaces non agricoles, nous n'en parlerons même pas car nous touchons le fond... Même chose pour le deuxième pilier de la Pac : les agriculteurs concernés ne sont toujours pas payés malgré les investissements réalisés. On nous parle de problèmes informatiques au niveau de l'administration...»*.

## «Un climat exécrable»

Les négociations commerciales entre la grande distribution et les fournisseurs se déroulent dans *«climat exécrable»* indique Vincent Lavier, *«la distribution s'est engagée dans une guerre des prix sans fin qui se répercute chez les producteurs. Cette situation globale est inédite, sans aucune lisibilité sur une sortie possible, à court ou moyen terme. Les enjeux sont pourtant énormes, de nombreuses filières sont impactées, les comptes de résultats des exploitations sont dans le rouge, et nombreux sont ceux qui ne peuvent plus faire face à leurs engagements financiers»*. Le plan de soutien de l'élevage, les mesures sociales et fiscales *«ne sont pas de nature à résoudre l'ensemble des problèmes et en aucun cas, d'assurer la pérennité des exploitations. Nous sommes vraiment au bout d'un système»*. Certains points positifs ont tout de même été relayés dans ce tableau particulièrement noirci: *«il y a tout de même quelques nouveautés au sein de la grande distribution. L'enseigne Leclerc se serait engagée à ne pas baisser les prix dans ses négociations commerciales, tout en faisant part de sa volonté d'organiser des opérations de promotion de la viande de bœuf. Auchan envisagerait des contrats tripartites, chose que la profession demande depuis bien longtemps. Au niveau de l'Europe, c'est toujours aussi compliqué mais la gravité de la crise commence d'être reconnue. Certaines propositions françaises, notamment sur le relèvement du prix d'intervention du lait, seraient écoutées»*. Marc Frot et Marie-Hélène Valente ont tenté de rassurer les membres de la session. Pour le Conseil départemental, *«il n'y a pas de raison que les soutiens évoluent même si certains changements seront obligatoires suite à la fusion des régions. Il faudra se caler différemment, s'appuyer davantage sur des volets plus collectifs et sociaux pour pouvoir attribuer des aides»*. La secrétaire de la préfecture a rappelé quant à elle la réactivité des services de l'État sur les différents dossiers, sans omettre les difficultés structurelles de l'agriculture. Une seconde enveloppe Fac sera prochainement distribuée. Les aides Pac devraient être versées d'ici fin juin, la télédéclaration pour la prochaine campagne devant se dérouler *«normalement»*.

AURÉLIEN GENEST

## Intervention *La sortie de la crise ? Pas pour demain...*



**Philippe Choteau est intervenu lors de cette session. Le chef du département économie de l'Institut de l'élevage a bien indiqué que la crise agricole n'allait pas disparaître *«simplement en claquant des doigts»*: *«Effectivement, ça ne va pas se faire comme ça. Il faut l'avoir en tête, les marchés vont rester fortement volatils. Il va falloir trouver de nouveaux modes de régulation pour s'en sortir. On sait bien qu'on ne reviendra pas à la situation d'avant. Il faut intégrer cette nouvelle donne dès son projet d'installation, dès que l'on fait son business plan pour investir.... Les plans de financement doivent vraiment tenir la route et intégrer les besoins en fond de roulement. Si l'on commence à avoir des problèmes de trésorerie dès le départ, on est très mal armé pour faire face à des périodes de vaches maigres.... Il va y avoir des mauvaises années mais aussi des meilleures, fort heureusement. C'est à ce moment là qu'il faudra être en capacité de faire de l'épargne de précaution»*. En attendant, que faire pour s'en sortir du mieux possible ? Philippe Choteau évoque la maîtrise des systèmes : *«les agriculteurs doivent être dans un système dans lequel ils se sentent bien. Si l'on n'arrive pas à bien le gérer, notamment après un investissement, on va à la catastrophe. C'est la raison pour laquelle nous invitons les jeunes à aller voir ailleurs, à explorer différents systèmes et se rendre dans plusieurs pays avant de s'installer. S'installer tout de suite en sortant de l'école, il n'y a rien de pire... Pour les personnes qui ont plus d'expérience mais qui ne s'en sortent pas pour autant, il faut sans doute revoir son système. En bovins viande, on peut peut-être vendre un peu de vaches pour se refaire une trésorerie. En lait, c'est moins évident car les systèmes sont calibrés, avec une salle de traite et un bâtiment adaptés à une certaine production... Si l'on baisse cette production, on a beaucoup plus de charges fixes au litre de lait. Une des solutions est peut-être de s'associer avec quelqu'un...»*. Le chef du département économie de l'Institut de l'élevage termine sur une note d'espoir : *«La mobilisation collective que l'on connaît actuellement au plus haut rang est la bienvenue. Elle est nécessaire car l'Europe ne peut pas continuer ainsi, avec une non-régulation volontaire des marchés, notamment laitiers, qui ont des impacts sur la viande. Aller signer des accords de libres-échanges avec les États-Unis demain, avec le Mercosur après-demain, c'est de la folie furieuse ! Il faut continuer de mettre la pression au niveau européen. Au niveau français, la prise de conscience est là, notamment chez les Pouvoirs Publics. Il faut toutefois maintenir la pression car cette prise de conscience n'est peut-être pas aussi importante que l'on pourrait imaginer dans la filière aval. La grande distribution commence tout juste de voir l'ampleur des dégâts... Certains transformateurs jouent leur propre carte, les interprofessions ont beaucoup de mal en ce moment. Ça ne pourra fonctionner que si chacun remet en cause ses pratiques d'avant»*.

## ▸ Agenda

**14-18/03** Journées commerciales charolaises

La Fédération Charolaise de Côte d'Or organise ses journées commerciales dans les élevages du 14 au 18 mars. Nombreux reproducteurs Charolais nés fin 2014 et 2015 inscrits au HBC, garanties sanitaires, de race pure et de performances. Liste des élevages participants rubrique Petites Annonces. Renseignements : 03.80.90.68.80 HB ou 06.24.24.69.93 HR. Site Internet: www.cote-dor.chambagri.fr

**24/04 et 14/04**

Les nuisances électromagnétiques et les phénomènes géobiologiques en élevage

Certaines problématiques rencontrées en élevage ne trouvent pas d'explications techniques classiques. Elles sont liées à l'ambiance, au sens large, des sites/bâtiments d'élevage. Le Sedarb souhaite donc vous proposer cette formation sur les nuisances électromagnétiques et la géobiologie, facteurs explicatifs de certaines problématiques rencontrées dans vos élevages. Le rendez-vous sont programmés les jeudis 24 mars et 14 avril de 9 h à 17h30 sur des fermes, lieu à définir. Pré-requis : Aucun. Intervenant : Jacques Volatier, éleveur et géobiologue. Formation gratuite. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires : Aurélie Billon, conseillère élevage au Sedarb, 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
*constructions métalliques*
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

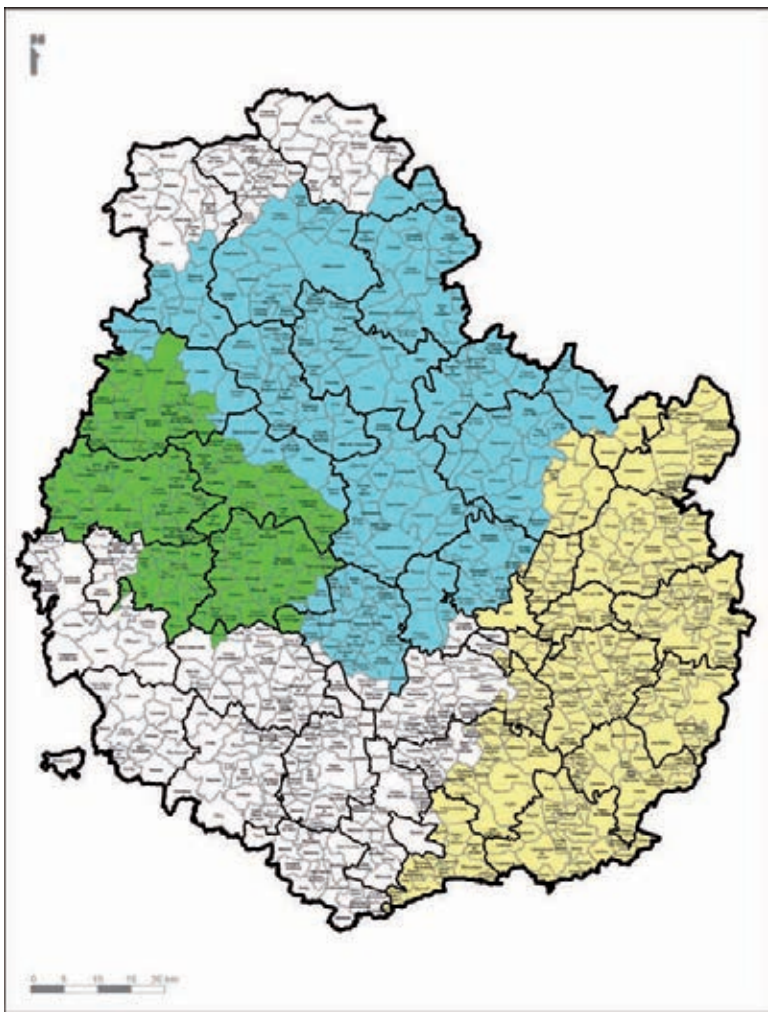
MAEC «*systèmes*» en Côte d'Or

# Quelle opportunité pour mon exploitation ?

Les MAEC permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui souhaitent s'engager dans le développement ou le maintien de pratiques favorables aux enjeux environnementaux de notre territoire (qualité de l'eau, biodiversité, zones humides…).

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or a déposé trois Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (Paec) sur trois territoires correspondant aux petites régions naturelles du nord de l'Auxois, du plateau Langrois-Montagne et de la Plaine-Val de Saône-Vingeanne. Les exploitants pourront s'engager dans les Maec Systèmes pour une durée de 5 ans uniquement s'ils exploitent plus de 50% de leur SAU dans les territoires des Paec qui auront à disposition une enveloppe financière octroyée par le niveau régional (à ce jour, nous n'avons connaissance ni des projets retenus ni de l'enveloppe financière disponible). L'engagement consiste à mettre en œuvre les mesures détaillées dans chaque cahier des charges spécifique. Celles-ci étant assez complexes et pouvant engendrer des modifications importantes dans les systèmes de culture et les pratiques de l'exploitation, il est vivement conseillé de mener une véritable réflexion avant de s'engager. Hormis la Maec Système herbager, toutes les autres MAEC comportent des objectifs de réduction d'IFT (Indice de Fréquence de Traitement) herbicides et hors herbicides qui conduiront à la diminution des traitements phytosanitaires sur les cultures et l'introduction de nouvelles cultures. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or vous propose donc de participer à des formations pour appréhender au mieux les cahiers des charges des Maec Systèmes et pouvoir décider de l'opportunité ou non de s'engager dans ce dispositif. En attente des derniers éléments de cahiers des charges (IFT de références), les sessions de formation ont donc été prévues entre la mi-mars et début mai.

**Pour tout contact :**
Anne Hermant, Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Tel : 03 80 68 66 61 ou mail : anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr




## Mesures demandées dans les différents territoires

| MAEC Systèmes | | Critères d'éligibilité | | Montant Indemnisation (€/ha/an) | Auxois Nord | Plateau Langrois Montagne | Plaine Val de Saône Vingeanne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Système Polyculture élevage Dominante élevage | | ≥10 UGB<br>≥60% herbe<br>≤22% maïs<br>≤33% cultures | niveau 1 maintien | 74,64 | X | X | X |
| | | | niveau 2 évolution | 104,82 | X | X | X |
| Système Polyculture élevage Dominante céréales | | ≥10 UGB<br>≥35% herbe<br>≤15% maïs<br>>33% cultures | niveau 1 maintien | 60,46 | X | X | X |
| | | | niveau 2 évolution | 90,64 | X | X | X |
| Système Polyculture élevage Monogastrique | | ≥25% aliments produits à la ferme | | 166,04 | X | X | X |
| Système herbager | | ≥70 % herbe<br>≤1,4 UGB/ha<br>≥10 UGB | | 116 | X<br>Uniquement en zone Natura 2000 | | |
| Système Grandes cultures | | ≤10 UGB<br>≥70% cultures | Niveau 1 | 92,78 | X | | X |
| | | | Niveau 2 | 166,04 | X | | X |
| Système Grandes cultures en zone intermédiaire | | ≤10 UGB<br>≥60% cultures | | 74 | | X | |

Point de vue syndical

# Sia 2016, on attend plus que des queues de Cerise !

Le salon de l'agriculture qui s'est ouvert samedi dernier est clairement placé sous le signe de la tension et de la colère. J'espère que les politiques n'en sont pas surpris ! Nous n'attendons pas d'être caressés dans le sens du poil, mais exigeons des réponses claires face à l'urgence de la situation. C'est pourquoi, la FNSEA a réalisé *«13 questions de paysans»* sur le court et moyen terme auxquelles doivent répondre les politiques, tous bords confondus. Car aujourd'hui ce sont bien les réseaux FNSEA et JA qui œuvrent, tous les jours, pour apporter des solutions. Oui, les mesures de court terme (Fac, année blanche, N-1 MSA, aide fourrage…) restent perfectibles, mais permettent quand même aux agriculteurs quelle que soit leur production une pause financière, à défaut de pause normative.
C'est pourquoi, il faut poursuivre notre action pour *«Plus de prix, moins de normes»*, qui doit maintenant se répercuter dans nos cours de fermes. Une première avancée nous est parvenue, avec les annonces du premier Ministre mi février actant la baisse de 10 points des cotisations sociales des chefs d'exploitations. Cette mesure, de moyen terme est un premier pas dans l'harmonisation demandée avec nos concurrents européens. Continuons notre travail syndical, même si les chantiers ouverts sont nombreux. Les 8 mois, depuis lesquels les agriculteurs de la France entière et de Côte d'Or portent avec engagement leurs revendications le prouvent bien.

Ce dimanche, le Salon fermera ses portes et chacun - grand public, consommateurs, politiques, agriculteurs - reprendra le cours de ses activités. Mais nous, agriculteurs, nous ne devons pas baisser pavillon, notre métier est trop stratégique, notre passion trop belle. Alors restons unis, solidaires, proactifs pour ensemble aller plus loin !

**Samuel Bulot,**
**Secrétaire Général FDSEA 21**



Agriculture biologique

# Un grand bon en avant... et après ?

Le Gab 21 a réuni ses adhérents en assemblée générale le 23 février dernier. L'occasion de revenir sur le boom des conversions et d'en relever les enjeux pour l'avenir.



L'accompagnement en post-conversion comme en conversion reste un élément essentiel de la réussite des systèmes bio, en grandes cultures comme dans toutes les autres productions.

D'un côté il y a la satisfaction des prix qui se tiennent pour une orientation agricole - l'agrobiologie- qui a le vent en poupe et qui rencontre son public... De l'autre il y a la même incertitude que dans le conventionnel concernant le paiement toujours différé des aides et l'attente pour le bio, des nouvelles dispositions de la Région Bourgogne Franche-Comté quant au niveau de soutien. Au milieu de tout cela, les agriculteurs bio oscillent entre agacement, inquiétude et perplexité quant au fort taux de conversions enregistré en 2015 et qui ne devrait pas se démentir en 2016. Avec ses 130 adhérents, le GAB 21, présidé par Bernard Krempp, maintient le cap et se structure pour relever le grand défi de l'accompagnement des conversions. Car *«cela ne s'improvise pas de passer en bio»* et pour que les espérances ne se transforment pas en déroute technique et financière, il va falloir augmenter le niveau d'accompagnement. Pour le président du Gab 21, *«le malaise agricole s'exprime et nourrit pour une part non négligeable la réflexion des agriculteurs vers une conversion en AB»* et *«nous devons alerter qu'un dispositif budgétaire est nécessaire pour accompagner efficacement ceux et celles qui, par conviction et motivation, répondent aux défis environnementaux et à la demande croissante des consommateurs»*. Les agrobiologistes de Côte d'Or souhaitent néanmoins *«un développement cohérent, durable, viable, performant»*.

## Un guide pratique pour les grandes cultures bio

Portée par le marché, les attentes consommateurs et une certaine vision sociétale, la bio attire donc les porteurs de projets, mais, en maraîchage notamment, peu de projets aboutissent. C'est en grandes cultures que les conversions sont les plus actives. Signe de cette nécessité d'accompagner techniquement les nouveaux venus et de conforter les autres, un Guide des grandes cultures biologiques est désormais téléchargeable gratuitement sur le site internet www.biobourgogne.fr. Ce document fait la synthèse de l'ensemble des articles de fonds et fiches techniques publiés dans l'Echo des champs bio depuis 15 ans.

Pour les filières élevage, la situation reste plus mitigée, le lait restant une production privilégiée en bio, du fait d'un prix qui reste élevé et d'un encouragement de la filière pour de nouvelles conversions . La filière viande bovine ne trouve toujours pas assez d'animaux bien conformés pour alimenter les boucheries bio, alors même qu'une vache laitière bien engraissée voit sa valorisation maintenue. En ovins, porcins et volailles les conversions sont moins encouragées en filières longues. En revanche, la demande reste forte en oeufs et volailles de chair en circuits courts. La viticulture reste dynamique et très en attente d'accompagnement technique en post-conversions et de groupes d'échanges de pratiques.

**AMK**

## Gaz à effet de serre : se méfier des chiffres

**Bertrand Aucordonnier de l'Ademe Bourgogne et Sylvie Lemaire de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, ont animé une conférence sur *«Agriculture et changement climatique»*. Ce point sur les émissions de gaz à effets de serre imputables à l'activité agricole, montre que le niveau d'incertitude est élevé quant aux différents chiffres présentés. Entre l'effet année, l'effet milieu, l'évaluation des impacts directs et indirects... *«Les chiffres globalement sont à prendre avec des pincettes»* précise le représentant de l'Ademe, *«il faut considérer l'écosystème dans son ensemble pour faire un bilan, car les impacts directs et indirects peuvent être très importants en fonction des systèmes et des pratiques»*. Pas de généralisation donc, quand on parle des émissions de GES imputables notamment à la fermentation entérique des ruminants. L'agriculture biologique consomme moins d'énergie et est responsable de moins d'émissions indirectes, mais ses consommations directes sont plus importantes que certaines pratiques conventionnelles. *«Le bilan global est meilleur à l'hectare, mais moins bon à la tonne produite»*. Maintenant, il s'avère aussi que l'impact des émissions indirectes, très conséquentes dans certaines formes d'agriculture conventionnelle, est beaucoup plus important que celui des émissions directes. Pour sortir du brouillard et savoir où l'on en est en terme d'émissions, une exploitant peut se lancer dans un diagnostic Dia'Terre, qui relève toutes les consommations avec une approche par atelier de production, en tirer un bilan et un plan d'actions. Plus accessible rapidement et très efficace, certains leviers permettent déjà d'agir de façon positive et constructive, comme le banc d'essai moteurs à l'initiative des Cuma, qui débouche sur un bilan souvent révélateur.**

## ▸ Formations

### Gérer les pathologies respiratoires en élevage
10 mars à St-Seine-l'Abbaye - En partenariat avec le GDS 21. Aurore Gérard, CA 21 - 03.80.90.68.72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

### Immunité et le parasitisme du troupeau ovin
16 mars à Avosnes - En partenariat avec le GDS 21. Aurore Gérard, CA 21 - 03.80.90.68.72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

### Soigner ses animaux avec l'ostéopathie
18 et 23 mars secteur est dijonnais Aurore Gérard, CA 21 - 03.80.90.68.72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

### Vérifier ses engins de levage
21/03 à Créancey ou 31/03 à Venarey les Laumes
Aline Parize, CA21 – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

### Sauveteur Secouriste au Travail
Initiation (2 jours) et Recyclage (1 jour). Plusieurs sessions tout au long de l'année. Aline Parize, CA21 – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

## Clin d'œil Le PSG va passer



Parlons sport avec les jeunes de la MFR Auxois-Morvan. L'équipe du Paris-Saint-Germain affrontera Chelsea mercredi soir en huitièmes de finale de la Ligue des Champions. Plusieurs jeunes de la MFR s'intéressent au football et voient le PSG l'emporter et se qualifier pour les quarts de finale de la compétition. C'est notamment l'avis d'Antonin Mathey, Adrien Gianneri et même de la formatrice Klervi Toczé. Seul Robin Grillot ne pense pas à une qualification parisienne. Ces jeunes connaissent-ils les coulisses de football et du club le plus riche de France ? Invités à donner le nom du joueur le mieux payé du PSG, les quatre jeunes citent tour à tour le Suédois Zlatan Ibrahimovic. Le plus gros salaire du PSG est en réalité à mettre à l'actif de Thiago Silva. Combien de temps doit travailler un salarié payé au Smic pour empocher le salaire annuel du Brésilien ? Antonin Mathey répond 10 ans, Adrien Gianneri 80 ans et Klervi Toczé 60 ans. La bonne réponse est en réalité de 1 666 ans, soit plus d'un millénaire et demi de travail payé au Smic (1150 euros) pour gagner autant d'argent que ce footballeur en une seule année (23 millions d'euros).

feder
Une Génétique Innovante
Les éleveurs BIO de Bourgogne
GLOBAL
SOCAVIAC

PORTES OUVERTES EN ÉLEVAGES

3 4 5 MARS 2016

Liste des animaux sur : www.feder.coop Espace CoopRepros

Disponibilité et large choix d'animaux prêts à la saillie

Saône-et-Loire

- **EARL COTHENET BERNARD** - CHAMPLONG 71420 DOMPIERRE SOUS SANVIGNES
- **GAEC BEAUDOT** - LE FOUR - 71420 CIRY LE NOBLE
- **GAEC DES CHATAIGNIERS** - LES VOISOTTES - 71670 LE BREUIL
- **CIRON RICHARD** - LE REVE - 71130 CHASSY
- **EARL DES QUATRE SAISONS** - LA BROSSE - 71700 BOYER
- **GAEC D'AZU** - AZU - 71230 - ST ROMAIN SOUS GOURDON
- **SCEA DES THEVENOTS** - LES THEVENOTS 71130 NEUVY GRANDCHAMP
- **GAEC GORDAT DUSSABLY** - LA BELUZE - 71600 VOLESVRES
- **DUSSABLY JEAN-MARC** - LES GRENETIERES - 71600 PARAY-LE-MONIAL
- **GAEC MORIN** - LE JUGNY - 71430 ST AUBIN EN CHAROLLAIS
- **GAEC COMEAU** - LA FIOTTE - 71210 ST EUSEBE
- **EARL COULON LAURENT** - LES PETITS ROUSSOTS - 71710 CHARMOY
- **GAEC BONNOT** - LA FORET - 71220 LA GUICHE

Côte d'Or

- **GAEC DU CHAUDEAU** - 3 RUE AMONT - 21350 THOREY SOUS CHARNY
- **GAEC HENRIOT** - 12 GDE RUE - 21700 VILLEBICHOT

Vos interlocuteurs spécialisés en génétique

**Emmanuel Plasson** (secteur 03-71)
06 10 82 11 10

**Thibault Chevailler** (secteur 01-58 -71)
06 08 94 76 21

**Geoffrey Rémy** (secteur 21-89)
06 77 65 94 93

La Nièvre au Salon de l'agriculture

# Loin de la cohue, quoique...

**La Nièvre était le premier département de la toute nouvelle région Bourgogne-Franche Comté à inaugurer, samedi 27 février, le nouveau stand aux couleurs bleues de la nouvelle entité. L'occasion d'une action de séduction des élus, des professionnels, et des responsables institutionnels vis-à-vis du grand public.**

Sur la photo de famille, Stéphane Aurousseau et Emmanuel Bernard, le président de la FDSEA58 et celui de la Section bovine ont été invités à poser aux côtés des élus -toutes tendances confondues- et des responsables institutionnels du Département. Ils ont aussi pu discuter à bâtons rompus sur les difficultés de leur métier à la fois avec les décideurs mais aussi avec le grand public. Et, si le samedi précédent à Saint-Benin d'Azy, le ton se voulait plus scolaire -tendance école de la III$^{ème}$ République, cette fois-ci la convivialité des gens d'un même terroir a présidé aux échanges. Les responsables politiques et professionnels se sont dit les choses, librement, autour d'un verre de Pouilly-Fumé et de canapés dont les chefs des Toques nivernaises et les adhérents de Morvan Terroirs ont le secret. En rien, cette légèreté apparente n'a pu atténuer l'intensité des propos échangés... A 11h, Patrice Joly, le président du Conseil départemental inaugurait officiellement la journée dédiée à la Nièvre sur le stand bleu aux couleurs de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté. Un peu plus tard, les paroles se sont donc libérées, en présence de Didier Ramet et Emmanuel Bernard, de Guillaume Maillard, nouveau conseiller régional d'opposition et vice-président de sa commission économie-agriculture, de Pascal Langevin et d'Hugues Pichard, les nouveaux présidents du Hard Book Charolais et de l'OS Charolais France, accompagnés de Florence Marquis, de Laetitia Goulinet, productrice de fromages de vache qui était invitée à promouvoir ses produits au micro de l'animateur de la Chambre régionale d'agriculture, mais aussi des deux nouveaux directeurs des lycées agricoles de Challuy et Château-Chinon et de quelques autres responsables des services du Département.

## Bref échange avec François Hollande

On était alors loin de la cohue qui avait présidé à l'inauguration officielle du Salon, aux aurores, par le président de la République. Quoique... Emmanuel Bernard, Pascal Langevin et Hugues Pichard avaient pu s'adresser brièvement à François Hollande, avec Jean-Pierre Fleury et Pierre Vaugarny (président et vice-président de la FNB), sur le village charolais du hall des animaux, au détour d'une bousculade provoquée par les éleveurs laitiers. *«Nous avons évoqué avec lui l'accord transatlantique en discussion, les négociations commerciales en cours avec la distribution/transformation, pour lesquelles le président nous a assuré que s'il fallait changer la loi, il la ferait changer, ainsi que la responsabilité des politiques pour la restauration hors domicile, question à laquelle il a été moins bavard»* indiquait Emmanuel Bernard en début d'après-midi. Comme ses collègues nivernais et/ou éleveurs charolais, le secrétaire général adjoint d'Interbev arborait sur sa chemise un autocollant noir-et-blanc *«je suis éleveur, je meurs»* : *«l'élevage est en état d'urgence et en disant cela, je pèse mes mots... C'est pour çà que je suis là aujourd'hui»* a-t-il justifié. L'hospitalité des régions sur le salon n'est pas qu'une soumission aux diktats des règles de la communication. Les professionnels ont aussi pu se faire entendre... et pas qu'en hurlant ! Reste à savoir comment les politiques peuvent encore saisir la balle au bond ? **E. Coulombeix**


La Nièvre inaugurait samedi le tout nouveau stand régional Bourgogne-Franche Comté en présence des élus politiques et professionnels du département.


Arborant un autocollant de mauvaise humeur, Hugues Pichard et Pascal Langevin, les nouveaux président de l'OS charolais France et du Herd Book Charolais, ont délaissé les allées empruntées par le cortège présidentiel pour rejoindre le stand de Bourgogne Franche-Comté


Parmi les producteurs nivernais venus au Salon, Laetitia Goulinet vantait les mérites de ses fromages de vache au micro de l'animateur de la Chambre régionale d'agriculture.



Le «Trait Comt'Est», manifestation internationale de l'énergie cheval se déroulera fin août à la ferme du Marault.


Le Centre archéologique de Bibracte proposait de nouveau des recettes de cuisine gauloise autour des produits attestés comme connus à l'époque.




## En bref...

**Un Challuysien, 7è aux Ovinpiades des jeunes bergers.** Corentin Albert, élève au LEGTA de Challuy s'est hissé à la 7è place de ce concours national parmi 132 concurrents issus de 100 établissements de toute la France. Cette finale nationale, au Salon de l'agriculture, était le point d'orgue des 19 sélections régionales qui ont eu lieu fin 2014 et début 2015. C'est Flavien Olivier, du CFPPA du Doubs qui est arrivé premier devant Théo Azavant (Midi-Pyrénées) et Aurélien Richard (Auvergne) classés 2è ex-aequo. Les trois premiers représenteront la France à la finale européenne, le 27 juillet prochain, en Grande-Bretagne.

**2 médailles pour Les Ruchers du Morvan** : au Concours général agricole des produits, qui a démarré samedi 27 février, Dominique Coppin, des Ruchers du Morvan à Château-Chinon, a obtenu deux médailles. Une d'or pour son miel d'accacia et une d'argent pour son miel de cru.

**10 ans de Morvan Terroirs** : outre les produits qu'elle a mis à la disposition des Toques nivernaises pour offrir des recettes à la dégustation du public, l'association Morvan Terroirs, présidée par Pascal Pereta, fêtera ses dix ans, le 21 mars prochain, en marge de son assemblée générale annuelle.

**Trait Comt'Est en août au Marault** : L'inauguration mouvementée du salon, samedi, a empêché l'association de promotion du Trait Comtois de faire un venir un cheval, comme prévu, sur le stand de Bourgogne-Franche Comté. Pourtant, la Nièvre va bien accueillir, du 26 au 28 août prochains, un événement international dédié à cette race emblématique. Le *«Trait Comt'Est, la manifestation internationale de l'énergie cheval»* aura lieu à la ferme du Marault durant trois jours d'épreuves et de démonstrations et en présence de 250 chevaux en compétition et 12 équipes internationales.

**21 vins nivernais primés** : le Concours général agricole des vins a débuté le jour de l'inauguration du salon. Sur 156 échantillons de vins nivernais présentés, 21 ont remporté une médaille cette année : l'or pour le Pouilly-sur-Loire 2015 blanc de Cédrick Bardin (Pouilly-sur-Loire) et de la SCEA Jeannot père et fils (Saint-Andelain), pour le Pouilly fumé 2015 blanc des Caves de Pouilly (Pouilly-sur-Loire), de l'EARL Cédric Bardin, de Saget La Perrière (Pouilly-sur-Loire) et de la SCEA Bonnard (Saint-Andelain), pour les Coteaux du Giennois 2014 rouge d'Emmanuel Charrier (Saint-Martin sur Nohain) et du Gaec Thibault (Pougny) et pour les Coteaux du Giennois 2015 rosé du Domaine Couet (Saint-Père) et de Sébastien Treuillet (Tracy-sur-Loire). L'argent pour le Pouilly-sur-Loire 2015 du Domaine Serge Dagueneau et filles (Saint-Andelain), pour le Pouilly Fumé 2015 blanc du Domaine Tinel Blondelet (Pouilly-sur-Loire), de Dominique Guyot (Pouilly-sur-Loire), de l'EARL Blanchet Francis (Pouilly-sur-Loire) et de Jean-Jacques Bardin (Pouilly-sur-Loire), pour les Coteaux du Giennois 2015 rouge du Lycée agricole de Cosne-sur-Loire et pour les Coteaux du Giennois 2015 blanc du Gaec Thibault (Pougny), et enfin le bronze pour les Pouilly-Fumé des Caves de Pouilly sur Loire (Pouilly), de Saget La Perrière, de la SCEA Jeannot Père et fils et de Sébastien Treuillet.

Session de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

# Les comptes et les GIEE

**La Chambre d'agriculture de la Nièvre a tenu session, jeudi 25 février, dans la salle Roger Laurisson de la ferme du Marault. Au programme, figuraient deux «gros morceaux»: l'adoption des comptes de la compagnie consulaire et la présentation par Mickaël Geloen de la démarche des deux groupes Copernic et Magellan agréés GIEE.**

La session de la Chambre d'agriculture s'est déroulée la semaine dernière à la ferme du Marault. Tour d'horizon des points évoqués :

**Comptes financiers :** Les élus ont adopté les comptes 2015, finissant sur un résultat positif de 112 000 euros, contre 2 500 euros en 2014. Ce bon résultat est dû à des charges de personnel en baisse, du fait du départ de trois salariés qui ont été remplacés en interne sans recrutement extérieur, mais aussi grâce à l'augmentation de certains produits tels que les prestations pour le drainage. Le président Éric Bertrand a rappelé que la compagnie avait apporté 58 000 euros au fonds de roulement l'année dernière (86 jours d'avance, presque à la limite des 90 jours autorisés), *«ce que je n'avais pas vu depuis des années»* a-t-il souligné, la Chambre ayant puisé dans ce fonds les années précédentes. Pour autant, la Chambre a nettement réduit la voilure puisque elle enregistre 300 000 euros d'activité en moins (-6%). Par ailleurs, Pierre Balique, côté investissements, a souligné que désormais le parc automobile était complet et que les dépenses qui seront maintenant engagées ne concerneront que le renouvellement. Il a également annoncé qu'un coup de nettoyage sera apporté l'an prochain au bâtiment du 25 boulevard Léon Blum à Nevers. S'agissant des effectifs de la compagnie consulaire, elle compte désormais 56 ETP (équivalent temps plein), ce qui révèle une baisse depuis quelques exercices, mais un chef de service et un chargé de communication devraient être recrutés courant 2016. Le président Bertrand, avant le vote, a indiqué sa *«satisfaction de présenter de tels comptes financiers, sauf que le seul moyen pour que les comptes restent en équilibre, c'est de travailler le moins possible, comme le mot "collectif" est un gros mot et que les services ne sont jamais financés à 100%. Si on arrêtait de travailler, les comptes seraient en hyper-excédent : on va quand même essayer de travailler un peu au service de tous les agriculteurs nivernais»* a-t-il ironisé.

**Utilisons le Vivea !** Éric Bertrand a regretté que les agriculteurs utilisent si peu le fonds Vivea dans la Nièvre. *«Il offre des possibilités de financement de formations et nous avons la possibilité de former les agriculteurs du département au plus près de chez eux. C'est de l'argent qui est le nôtre et si l'on ne l'utilise pas, il sera utilisé par nos voisins. Ne craignez pas de diffuser le catalogues des formations de la Chambre autour de vous ! Et nous sommes à l'écoute pour ajouter des sessions en fonction des besoins. Il suffit de 7 agriculteurs qui partagent une même préoccupation sur un thème donné»* a-t-il lancé.

**Présentation des deux GIEE nivernais :** Le deuxième gros dossier de la session était consacré à la présentation des démarches de groupe engagées par les deux Groupements d'intérêt écologique et économique (GIEE) que sont les groupes Copernic et Magellan. C'est Mickaël Geloen, le conseiller grandes cultures de la Chambre, animateur pionnier de cette nouvelle méthode, qui a retracé l'historique et les modalités de fonctionnement de ces deux groupes d'agriculteurs nivernais, issus à l'origine du Ceta Entre Loire et Allier qui se sont réunis en 2011 pour la première fois. Ces GIEE laissent apparaître une méthode tout à fait originale, désormais labellisée, qui fait mettre en retrait les techniciens, dont le rôle est plus celui d'animation ou de facilitation que de conseil, et donne la parole aux agriculteurs eux-mêmes. De tour de plaine en visite d'exploitations, le groupe, selon un rite chronométré, aborde une problématique de l'exploitant hôte, qui introduit la réunion en posant son objectif. Les agriculteurs participants se transforment en conseillers et, en fonction de la cible technico-économique, passent en revue les leviers agronomiques qu'ils conseilleraient à leur hôte. Cette méthode fait l'objet d'échanges, de réflexion, de présentations collectives comme autant de pistes d'amélioration et en fin de réunion, une phase d'assemblage d'une heure permet de hierarchiser les pistes retenues et de formaliser une proposition... Selon Mickaël Geloen, l'intérêt de ces ateliers de co-conception réside dans la redynamisation d'un groupe (nouvelle thématique, nouveau fonctionnement), la motivation dans le changement de système, une vision plus globale dans l'approche de l'exploitation (agronomie, énergie, organisation du temps de travail...) et l'apport de partenariats...

**Le questionnement des vignerons :** Didier Quentin, viticulteur membre de Chambre, a attendu l'arrivée du préfet de la Nièvre au Marault, pour évoquer deux préoccupations de ses collègues du Val de Loire. Le mardi précédent, ils avaient été manifester devant la préfecture du Cher à Bourges pour dénoncer un projet d'autorisation d'encépagement Sauvignon et Pinot autour de la zone délimitée Pouilly, et qui risque de créer un préjudice de notoriété aux vignerons de ces AOC (le Sancerre est aussi concerné). *«Nous sommes très déterminés. Nous voudrions que le ministre arbitre et trouve une solution qui protège l'AOC»* a lancé Didier Quentin au préfet. La deuxième source de mécontentement des vignerons nivernais, Didier Quentin l'a résumée par le fait que les Ligériens ne seraient pas traités de la même façon que leurs homologues bourguignons, certes parce qu'ils appartiennent aux Vins du Centre et non aux Vins de Bourgogne, mais alors qu'ils dépendent de la même région administrative que la Côte d'Or ou la Saône-et-Loire. *«Il y a des aides à l'exportation auxquelles nous n'avons pas droit»* s'est-il plaint en confiant que son espoir, *«c'est qu'avec la refonte des régions, nous ne soyons plus seuls et que les vins du Jura appuient aussi sur ce dossier auprès du BIVB»*.

**Départ du DDT:** Jean-Pierre Condemine, le préfet, en a fait l'annonce en conclusion de la sessions. C'était la dernière à laquelle assistait Yves Castel, le Directeur départemental des territoires (DDT), qui devrait faire valoir ses droits à la retraite dans les mois à venir...

**E.C.**



Michaël Geloen a présenté l'historique, la démarche, la méthode originale et les modalités de fonctionnement des deux groupes, Copernic et Magellan, agréés GIEE récemment dans la Nièvre.

## ▸ Agenda

### 5/03 Portes ouvertes aux Bières du Donjon

A l'occasion de la sortie de leur nouvelle bière, une blanche à la rose, la Brasserie artisanale des Bières du Donjon ouvre ses portes ce samedi 5 mars, de 9h à 18h, dans la zone artisanale et commerciale de Clamecy (1 avenue Saint Exupéry). Informations au 09 81 97 00 86.

### 7/03 Photovoltaïque collectif

Un second groupe d'agriculteurs intéressés par la construction d'un bâtiment photovoltaïque se réunit lundi 7 mars à 14h à la salle de la mairie de Corbigny. Si vous souhaitez faire partie du groupe, merci de vous faire connaître auprès d'Étienne Bourgy, chargé de projet Énergie de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 18.

### 7-11/03 Réunions sur les Maec

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux réunions d'information sur les MAEC pour les systèmes cultures et polyculture-élevage sur les zones intermédiaires et polyculture-élevage sur le territoire non couvert par le Parc du Morvan, les zones Natura 2000 et les zones des bassins de captage de Puisaye, Bourgogne nivernaise et Nivernais central (zone consultable sur internet nievre.chambagri.fr). Rendez-vous le lundi 7 mars à 14h à la Chambre d'agriculture à Cosne-sur-Loire (Centre social, 15 rue de Berry) et vendredi 11 mars à 10h à la salle des fêtes de Crux-la-Ville.



## ▸Formations

### Mars Activité de service sur son exploitation

Le CFPPA du Morvan organise, en mars, une session de formation de 130 heures, pour les producteurs agricoles, sur la «Mise en place d'une activité de service sur une exploitation agricole». L'objectif est d'analyser les différentes composantes d'une activité de service au sein d'une exploitation agricole afin de préparer au mieux son projet (vente directe, l'hébergement, restauration…), de réfléchir et se projeter dans une perspective d'intégration d'un atelier supplémentaire en lien avec le projet et les activités de existantes et de communiquer sur un produit de la ferme ou sur son métier. Contacts et inscriptions au 03 86 79 49 30.

### 10/03 Nourrir ses prairies

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une série de formations sur le thème «mieux gérer ses ressources en herbe». La première formation s'attachera à savoir «nourrir efficacement ses prairies». Elle aura lieu le 10 mars prochain. Renseignements et inscriptions auprès de Francis Bougarel au 03 86 93 04 16 ou par mail à francis.bougarel@nievre.chambagri.fr.

### 8/03 Transformer son EARL en Gaec

GAEC et Sociétés organise une formation «Transformer son EARL en Gaec» le 8 mars prochain, de 9h à 17h, à la Chambre d'agriculture à Nevers. Cette formation est aussi ouverte aux agriculteurs voulant prendre des renseignements. Contact: Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou gaec.societes58@orange.fr.

### 11/03 Méthode Obsalim

Le Sedarb propose une formation à la méthode Obsalim, le vendredi 11 mars prochain dans la Nièvre. Il s'agit d'une méthode unique et originale de diagnostic et de réglage alimentaire fondée sur l'observation des animaux. A partir d'indicateurs, chaque éleveur devient capable d'établir un diagnostic précis de l'état nutritionnel et des besoins de l'animal et de corriger ou améliorer les rations alimentaires des vaches, chèvres ou brebis... Cette journée collective de formation sera suivie de mises en pratique dans l'élevage des participants. Formation gratuite. Inscription obligatoire auprès d'Aurélie Billon, technicienne élevage du Sedarb au 03 86 72 92 20 ou par mail à aurelie.billon@sedarb.org.

Foire aux taureaux reproducteurs de Luzy

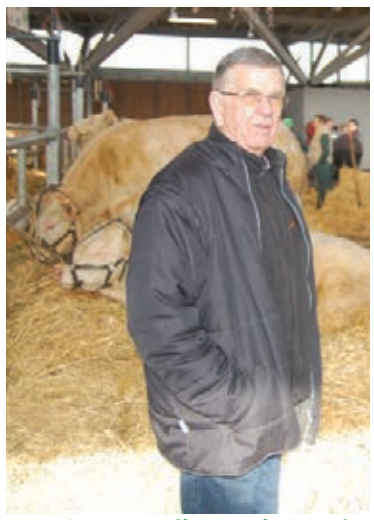
# Des animaux bien en chair

**La Foire aux taureaux reproducteurs de 2 ans de Luzy s'est tenu sous la Grande Halle, vendredi 26 février. De l'avis des observateurs habitués de l'événement, les animaux présentés étaient plus conformés que les années précédentes...**



La foire aux taureaux de deux ans a eu lieu, vendredi dernier, sous la Grande Halle de Luzy et sous les commentaires admiratifs des habitués de ce rendez-vous incontournable.

Malgré le soleil et en dépit du froid glacial de ce vendredi matin, la Foire aux taureaux de 2 ans de Luzy s'est bien tenue à la Grande Halle, en présence de 32 animaux apportés par 8 éleveurs de Ternant à Luzy et de Chiddes à Toulon-sur-Arroux (71). Jusqu'en milieu d'après-midi, les curieux et les éleveurs se sont succédés autour des travées, pour admirer et évaluer les qualités de ces jeunes taureaux. Si l'ambiance est morose, dans les campagnes, en raison des crises économique, sanitaire et climatique que vient de connaître le département, et que la proximité de l'ouverture du Salon de Paris n'apportait qu'un modeste réconfort, les organisateurs fidèles du Comité des foires-concours de Luzy ont enregistré des commentaires très positifs sur les specimen charolais exposés ici. Selon un éleveur en retraite de la voisine Saône-et-Loire, Jean-Paul Berger, mais toujours actif dès lors qu'il s'agit de défendre sa race préférée, *«il y a longtemps que je n'avais pas vu des veaux avec de la viande à ce point-là ! On en a vu des planches à Paris, parce qu'il faut absolument que les charolaises fassent des vêlages faciles... Mais là, il y a de la viande ! Le VF est une tendance qui séduit les éleveurs, surtout les plus jeunes qui cherchent un confort de travail. Sauf que ces éleveurs ont vu qu'au bout de trois ans, ces charolais à vêlages faciles, on voit bien qu'ils ne se vendent ni à Cournon ni ailleurs ! Les éleveurs ont compris qu'il fallait remettre du muscle»* a-t-il témoigné, un brin provocateur. Et, de fait, les animaux présents vendredi dernier à Luzy étaient effectivement bien conformés selon les critères traditionnels de la race et faisaient l'admiration des professionnels venus les toiser...



Jean Gonneau, éleveur de Luzy à la retraite, est un pilier du Comité d'organisation.

### Saillie de 10 vaches maximum au début

Cette foire de Luzy, qui d'habitude avait lieu un mois plus tard, a été avancée cette année. C'est l'un des plus anciens rendez-vous de ce type dans la Nièvre puisqu'elle remonte aux années 60. Jean-Paul Berger regrette simplement que *«40 ans après que mon père soient venus acheter des bêtes haut-de-gamme ici, les prix soient les mêmes... Il y a bien des vaches qui s'achètent 1500 euros, aujourd'hui, mais pas tous les jours ! A l'époque, mon père était négociant et passait les bêtes vers l'abattoir de Cholet (49) qui fournissaient les restaurants gastronomiques de Loire-Atlantique... Aujourd'hui, ces mêmes bêtes de très bonne qualité ne sont pas valorisées!»*. Un point de vue confirmé par Jean Gonneau, un éleveur de Luzy en retraite mais qui est aussi un des piliers du Comité des foires-concours depuis 43 ans: *«Des bêtes bien conformées, ce sont en effet souvent des frais en plus, parce qu'il peut y avoir jusqu'à 14-15 césariennes, mais en contrepartie, ce sont des très beaux veaux… Aujourd'hui, hélas, les jeunes délaissent la surveillance!»*. Pour autant, les taureaux de deux ans présentés vendredi dernier devront se restreindre, au début, dans leur activité reproductrice. *«Au début, à deux ans, ils ne peuvent saillir qu'une dizaine de vaches mais pas plus. Ils risqueraient de se casser une patte s'ils étaient plus sollicités»* indique, en expert, M. Gonneau.

**E.C.**

## ▸à Noter

### Chambre Changements de numérotation téléphonique des bureaux décentralisés

La Chambre d'agriculture de la Nièvre vous informe du changement de numérotation téléphonique de ses bureaux décentralisés, **à compter du lundi 14 mars** prochain.

**Les nouveaux numéros sont :**

- Bureau de Decize (69 rue du 14 juillet) : 03 86 25 55 05 ; Frédérique Marceau : 03 86 25 55 03 ; Béatrice Bourdon: 03 86 25 55 04 ; Raphaël Sotty : 03 86 25 55 33 ; Céline Lemoine : 03 86 25 55 37 et Christophe Dagouneau : 03 86 25 55 38 ;

- Bureau de Corbigny (1 rue du Petit Fort) : 03 86 20 20 10 ; Christophe Rainon : 03 86 20 20 07 ; Philippe Jaillard : 03 86 20 20 08 ; Christophe Bossaron : 03 86 20 20 09 et Francis Bougarel : 03 86 20 20 11 ;

- Bureau de Cosne-sur-Loire : 03 86 26 36 46.

Les autres numéros sont inchangés. Le siège de Nevers est toujours joignable au 03 86 93 40 00.

## ▸en Bref

### Erratum L'élue était bien à la rencontre avec la FDSEA58

La conseillère départementale du canton de Cosne-Cours-sur-Loire était bien présente à la rencontre du 20 février avec les responsables de la FDSEA58, chez MM. Jean et Maurice Poncelet. Anne-Marie Chêne nous demande de bien vouloir publier un erratum pour corriger l'encadré qui dévoilait les noms d'élus présents, absents excusés et absents non excusés. L'élue précise qu'elle a pour habitude d'excuser son absence lorsqu'elle ne peut se rendre à une invitation, ce qui est pour elle la moindre des politesses. Elle précise donc qu'elle était bien à Saint-Benin d'Azy le 20 février, comme en atteste sa présence sur la photo que nous avons publiée dans notre édition du 26 février. Dont acte.

### Prophylaxie caprine Erratum

Notre article sur la prophylaxie ovine et caprine du 19 février dernier a laissé passer une imprécision qui peut prêter à confusion. Pour la campagne de prophylaxie caprine, la qualification de «cheptel caprin officiellement indemne de brucellose» est maintenue par dépistage sur au moins 25% de chèvres de plus de 6 mois, avec un minimum de 50.

Mission Aider

# Priorité aux circuits courts

C'était une annonce du Président de la République lors du Comité interministériel aux ruralités de septembre 2015. Trois départements -la Nièvre, l'Ariège et la Lozère- sont accompagnés par l'État pour le développement de leurs projets. Cette mission Aider a présenté son travail lundi 29 février, en présence du préfet de la Nièvre, du président du Conseil départemental et des responsables professionnels.



Le préfet de la Nièvre, le président du Conseil départemental, le directeur du développement des capacités des territoires au Commissariat général de l'Égalité des territoires et les deux ingénieurs généraux de la Mission Aider ont signé la feuille de route pour le développement des projets prioritaires en économie et en agriculture.

Outre le développement de la vocation industrielle de Magny-Cours et de la Nièvre, c'est l'agriculture qui fait l'objet de l'accompagnement de la mission Aider (l'État) dans le département, autour des élus et des responsables professionnels. Depuis le Comité interministériel aux ruralités de l'automne, un ingénieur général du ministère de l'Agriculture, Gérard Farcy, est venu constituer un groupe de travail dans le département, dans le but d'aider les collectivités à monter des projets ciblés et détaillés. Patrice Joly, lundi, en introduction, a d'ailleurs évoqué *«notre constatation des besoins dans nos territoires et souvent le défaut de notre capacité à monter des choses sur les plans économique, technique, financier, juridique, fiscal»*. L'ingénieur général est donc venu animer et conseiller les Nivernais pour les aider à mettre leurs idées au clair. Et, en agriculture, deux priorités sont ressorties à mettre en perspective des orientations politiques adoptées depuis des mois : «*les circuits courts, avec en projet la mise en place d'une plateforme d'approvisionnement local des établissements publics, et la ferme du Marault, où le Département a investi, que nous souhaiterions voir devenir une vitrine de l'agriculture nivernaise mais au-delà, un centre de ressources pour les agriculteurs des différentes filières et en partenariat avec les organismes professionnels*», selon le président de l'assemblée départementale.

### Vers une Plateforme d'approvisionnement local ?

*«L'objectif est d'apporter aux agriculteurs des éléments de réflexion pour être plus résistants et de mieux capter la valeur ajoutée»* a indiqué M. Farcy. Et, de fait, le projet de plateforme d'approvisionnement local, pour les établissements scolaires, les maisons de retraite, les centres sociaux et les hôpitaux nivernais pourrait constituer un outil intéressant de développement économique pour les agriculteurs. Reste à en définir les modalités et le mode de fonctionnement. Jocelyne Guérin, la vice-présidente du Conseil départemental chargée du dossier, a souligné qu'il s'agissait d'un potentiel de *«30 000 repas par jour si tous les établissements jouaient le jeu à 100%»*, soit 7 millions de repas par an. «*Certes, ce n'est pas la réponse à tous les problèmes de la crise du monde agricole mais c'est une mise en situation de potentialité»*. A 2 euros, le prix moyen du repas, le potentiel de chiffre d'affaires monterait à 15 millions d'euros dont les agriculteurs n'ont plus qu'à fournir la matière première : 320 t de viande bovine, 210 t de porc, 280 t de volailles, 2200 t de légumes crus, 550 t de fruits crus... De son côté, Éric Bertrand, le président de la Chambre, a mis en balance l'offre potentielle : 164 producteurs répertoriés en circuit court dans la Nièvre dont 74 déjà engagés dans la restauration collective mais *«7 millions de repas, c'est un pourcentage très faible de ce qui peut être produit»*. La réflexion ne fait que commencer et la question du fonctionnement et du financement devra être abordée.

E.C.

Dégâts de sangliers

# La prise de tête !

Il y a des sinistres dont la profession se passerait volontiers après une année 2015 de crise profonde. Ces sinistres, ce sont les dégâts de sangliers. A Gimouille, Dominique et Valentin Fassier n'ont rien demandé, mais comme quelques voisins, ils en font les frais. Des solutions doivent être trouvées dans les prochains jours.

Vendredi 26 février, 8h30. Devant le cimetière de Gimouille, les personnes conviées à venir constater l'ampleur des dégâts arrivent une à une. Dominique et Valentin Fassier, excédés, attendent les représentants des sociétés de chasse, le conseil départemental. Sans colère, mais avec la ferme intention de ne pas laisser les «cochons» anéantir leur travail. La FDSEA est également présente pour accompagner les deux éleveurs face au fléau qui les frappe depuis plusieurs semaines, et qui jours après jours dégradent copieusement leurs prairies. Ce fléau, ce sont les sangliers nichés à l'abri de toute pression de chasse, dans les taillis propriété d'État et gérés par le conseil départemental, bordant l'Allier et la Loire.

### Une réserve, sans pression de chasse

Les taillis bordent un ilot de 23 hectares, complètement ravagé. Impossible d'y faire 10 mètres sans tomber sur une plaie béante au beau milieu des prés. Et alors que la date de fermeture de la chasse approche, l'inquiétude des deux éleveurs s'amplifie. Non pas, que les chasseurs y mettent de la mauvaise volonté, eux qui se plaignent de ne pouvoir pénétrer sur ce micro-territoire où seule la chasse à l'arc est tolérée et où la pression est quasi-inexistante. Mais le cadre réglementaire régissant les conditions de chasse entrave toute initiative de bon sens pour résorber le nombre de sangliers générant les dégâts. En somme, à situation exceptionnelle, il ne faut ni plus ni moins que des dispositions exceptionnelles.

### Un premier consensus trouvé localement

Tous les acteurs locaux, conscients du casse-tête des deux éleveurs, sont conscients de la nécessité de prendre des dispositions. Très vite, ils tombent d'accord sur la marche à suivre dans l'urgence : outre les battues administratives, les sociétés de chasse s'entendent pour accentuer la pression de chasse jusqu'à la fermeture le 29 février. Le conseil départemental, représenté par Monsieur Jougnot, propose également que les sangliers présents dans les taillis puisent être délogés dans le week-end et rabattus sur les territoires de chasse pour être prélevés. Ce à quoi tout le monde soustrait.
Puis au-delà de ces initiatives de bon sens, l'extension de la période de chasse et la possibilité de détruire au-delà du 1er mars est proposée par Olivier Laporte, en charge du dossier dégâts de gibier à la FDSEA. Localement, les chasseurs soutiennent la démarche, qui sera portée dès la semaine suivante auprès de l'administration. Quant au moyen terme, là aussi, le bon sens l'emporte, le conseil départemental proposant un conventionnement avec les sociétés de chasse locales pour pouvoir pénétrer sur le territoire faisant office de réserve. Un premier pas donc, qui se devra néanmoins d'être suivi d'effet. Car le juge de paix ne sera autre que l'arrêt de la dégradation des prairies de la famille Fassier. Affaire à suivre

**S.L – FDSEA 58**

## ▸ Formations

**14 et 21/03**
### Utilisation des outils informatiques

La FDSEA 58 organise une formation sur l'utilisation des outils informatiques (à destination des débutants), les 14 et 21 mars prochains, de 9h à 12h30, à la Chambre d'agriculture, à Nevers. Contact : Maëla Guégan au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr.

**16/03**
### Les gestes qui sauvent

La FDSEA 58 organise une deuxième journée de formation au PSC1 (Prévention et secours civiques – niveau 1), pour apprendre les gestes de premiers secours. Deux formateurs de la Croix rouge française encadreront la formation, qui intègre de nombreux exercices pratiques en situation. Le nombre de participants est plafonné à 10. Tarif : 40 euros. Inscriptions et renseignements auprès de Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr.

**16 et 17/03**
### DUER

La FDSEA 58 organise une formation DUER, le mercredi 16 et le jeudi 17 mars, de 9h30 à 16h, à la Chambre d'agriculture, à Nevers. Contact : Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr.

**23 et 24/03**
### Organiser et adapter son pâturage et ses surfaces de fauche

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une série de formations sur le thème « Mieux gérer ses ressources en herbe ». La deuxième formation s'attachera à savoir « Organiser et adapter son pâturage et ses surfaces de fauche ». Elle aura lieu les23 et 24 mars prochains. Renseignements et inscriptions auprès de Francis Bougarel au 03 86 93 04 16 ou par mail à francis.bougarel@nievre.chambagri.fr.

**29 et 30/03**
### SST

Le CFPPA du Morvan organise une formation « Sauveteur secouriste du travail » (SST) – initiation et recyclage, pour tout public, les 29 et 30 mars prochains. Renseignements et inscriptions au 03 86 79 49 30.

**CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS**



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

SIA 2016

# Quand l'Yonne fait Salon

L'Yonne était à l'honneur ce lundi sur l'espace Bourgogne Franche-Comté, avec une journée entièrement dédiée et la présence de nombreux acteurs du paysage icaunais : politique gastronomique et viticole.




Tailleur de pierre à Guédelon, Clément était présent au Salon pour la 5e fois.



Premier coup de peigne du matin, pour « Fameux » et « Figeac »



Les éleveurs ovins Jean-Paul Moiron et Gilles Rameau.

*« Comment s'appellent ses habitants : des Icaunais, des Yonniens ou des Lyonnais? »* Ambiance quizz en ce début d'après-midi sur l'espace Bourgogne Franche-Comté réservé le temps d'une journée au département de l'Yonne et mauvaise pioche pour 44% des participants, prompts à qualifier la population icaunaise *« d'Yonniens ! »* Il y a encore du pain sur la planche en matière de communication pour extirper le département des limbes du *« chablis et de l'AJA »*.

Deux facettes qui ont en fait la réputation à écouter les réponses : ils sont 94 % à connaître l'entraîneur mythique de l'AJA et autant à savoir que le chablis est le vignoble de l'Yonne comptant le plus de surfaces. Tailleur de Pierre à Guédelon depuis l'origine du chantier, Clément en est à son cinquième Salon de l'agriculture. Guère besoin aujourd'hui de faire la promotion du château, les médias sont passés par là et le grand public a pris l'habitude de prendre le chemin menant jusqu'à Treigny, en Puisaye, mais l'homme est chaleureux et les questions fusent : *« quand sera-t-il terminé ? Depuis quand exercez vous le métier ? C'est dur ? »* La gastronomie était également à l'honneur ce lundi et les cassolettes d'escargots façon meurette et autres pommes rôties au ratafia et pain d'épice du chef Eric Gallet ont connu un franc succès, d'autant qu'à la même heure, Céline Girault, des Caves Bailly-Lapierre et Nicolas Laroche, du Domaine de La Meulière, oeuvraient pour faire découvrir chablis et crémant.

A l'heure du discours inaugural, le Vice-président du Conseil départemental, Patrick Gendraud*, tout en se félicitant des 78 médailles remportées par les vins de l'Yonne au Concours Général Agricole, a rappelé la crise que vivaient aujourd'hui nombre de filières : *« nous avons un devoir vis-à-vis de la profession agricole et comprenons la détresse des éleveurs, qui veulent avant tout la reconnaissance de leur travail et pouvoir en vivre »*.

Ce lundi était aussi le début des différents concours animaux. L'éleveur d'Hauterive, Jérôme de Winter a frôlé l'excellence, en se classant 2e avec sa vache Prim'Holstein Déesse, en catégorie *« femelle 5e lactation »*. L'éleveur ovin Jean-Paul Moiron, a pour sa part frôlé le podium, en se classant 4e, en catégorie *« femelles non suitées 1ère section laine non suitées laine »*. Peut-être de nouvelles chances de médailles ce mercredi, avec l'entrée en lice de Gilles Rameau, du Gaec des Plantes, qui concourt avec des ovins de race berrichonne. Les Avallonnais Claude Cadoux et Jean-Louis Riotte devront patienter jusqu'à jeudi, début du concours charolais, avec Figeac et Hambourg pour le premier et Fameux pour le second. Avec là aussi, des chances sérieuses de décrocher une médaille.

**Dominique Bernerd**

* retenu par des obsèques, le président André Villiers était excusé. Parmi les autres élus présents : le sénateur Jean-Baptiste Lemoyne (LR), les conseillers régionaux Dominique Vérien (UDI) et Eric Genris (LR). Le député Guillaume Larrivé (LR), retenu par sa fonction de porte parole du groupe, n'a fait qu'une courte apparition, mais a annoncé qu'il reviendrait ce mercredi, *« avec Sarko »*.



Peut-être de futurs compagnons pour le château de Guédelon?



Ambiance « bulles » sur l'espace Yonne.

Concours Général Agricole

# Un bon cru pour les vins de l'Yonne

L'objectif est rempli pour les vins de l'Yonne, qui rentrent de Paris avec 78 médailles au compteur dont 26 couleur or.




Armelle Naudier

**On ne change pas une équipe qui gagne ! De gauche à droite : Nadine Thomas (Ch Agri 89),Philippe Jager (DDT 89) et Armelle Naudier (Ch Agri 89).**

Pour sa 125e édition, le Concours Général Agricole s'est montré généreux pour les vins de l'Yonne, avec 79 médailles décernées, soit une vingtaine de plus que l'an dernier. Etaient en lice des millésimes 2014, à l'exception des grands crus de chablis 2013, de l'irancy 2013 et des crémants de Bourgogne, traditionnellement sans millésime. Comme chaque année, les chablis se taillent la part belle, avec au total 41 médailles à eux seuls.

## Palmarès

**Bourgogne rouge 2014 :**
*Or :* EARL de Mauperthuis ; Vignoble Dampt Eric
*Argent :* SARL Val de Mercy Grands Vins (Baron de Coulanges) ; Vignoble Dampt Emmanuel
**Bourgogne blanc 2014 :**
*Argent :* EARL de Mauperthuis (Les Truffières)
*Bronze :* La Chablisienne
**Bourgogne Aligoté 2014 :**
*Argent :* Domaine Verret ; SAS Simonnet-Febvre

**Coteaux Bourguignons 2014 blanc :**
*Argent :* Domaine de Chaude Ecuelle

**Chablis Grand Cru Les Clos 2013 :**
*Or :* La Chablisienne
**Chablis Grand Cru Preuses 2013 :**
*Bronze :* Domaine Nathalie et Gilles Fèvre
**Chablis Premier Cru 2014 :**
*Argent :* La Chablisienne (Grande Cuvée)
**Chablis Premier Cru Mont de Milieu 2014 :**
*Argent :* GAEC Domaine du Chardonnay ; SAS Simonnet-Febvre
**Chablis Premier Cru Fourchaume 2014 :**
*Argent :* Domaine des Hâtes
**Chablis Premier Cru Vaulorent 2014 :**
*Bronze :* La Chablisienne
**Chablis Premier Cru L'Homme Mort 2014 :**
*Or :* SCEV Gautheron
**Chablis Premier Cru Vaillons 2014 :**
*Or :* GAEC Domaine du Chardonnay ; SAS Simonnet-Febvre
**Chablis Premier Cru Montmains 2014 :**
*Or :* GAEC Domaine du Chardonnay
*Argent :* Domaine d'Anthony ; EARL Besson
**Chablis Premier Cru Côte de Lechet 2014 :**
*Argent :* Domaine des Malandes
Chablis Premier Cru Beauroy 2014 :
*Argent :* SCEA Domaine de la Motte
**Chablis Premier Cru Vaucoupin 2014 :**
*Bronze :* Domaine Long-Depaquit
**Chablis Premier Cru Les Fourneaux 2014 :**
*Or :* Domaine Charly Nicolle
*Bronze :* SCEV Gautheron (Fourneaux)
**Chablis 2014 :**
*Or :* Domaine Alain Geoffroy (Le Verger) ; Domaine du Château du Val de Mercy ; EARL Domaine Colbois Michel (Vieilles Vignes) ; EARL Gautherin Raoul et Fils
*Argent :* Domaine Mosnier (Vieilles Vignes) ; EARL Domaine de la Cornasse ; EARL Goisot Anne et Arnaud ; Lamblin et Fils ; SARL Jean-Marc Brocard (Pierre de Préhy) ; Vignoble Dampt Eric (Les Beaumonts)
*Bronze :* Domaine Hamelin (Vieille Vigne) ; Domaine Mosnier ; SA Jean Durup père et fils ; Vignoble Dampt Eric EARL (Vieilles Vignes) ; Vignoble EARL Dampt Hervé (Réserve) ; Vincent Michelet

**Petit chablis 2014 :**
*Or :* Domaine des Hâtes ; SCEV Gautheron
*Argent :* EARL Domaine Jean Dauvissat Père et Fils ; La Chablisienne (Pas si petit) ; SCEA Domaine de la Motte
*Bronze :* EARL Dominique Gruhier Vigneron ; EARL Romuald et Jacques Hugot

**Bourgogne Côtes d'Auxerre rouge 2014 :**
Or ; EARL Domaine de la Cour Celeste
Argent : Caves Bailly-Lapierre ; EARL Domaine de la Cour Céleste (Cuvée l'Ancestrale)
**Bourgogne Côtes d'Auxerre rosé 2014 :**
Argent : Domaine Félix
**Bourgogne Côtes d'Auxerre blanc 2014 :**
*Or :* EARL Sorin Coquard
*Argent :* Caves Bailly-Lapierre
*Bronze :* Domaine Verret
**Bourgogne Chitry blanc 2014 :**
*Or :* Domaine Colbois Michel
*Bronze :* SAS Simonnet Febvre
**Bourgogne Côtes Saint-Jacques blanc 2014 :**
*Or :* Domaine Alain Vignot
**Bourgogne Epineuil rouge 2014 :**
*Or :* Vignoble Dampt
*Argent :* Dampt Emmanuel EARL ; Domaine Alain Mathias
*Bronze :* Domaine Alain Mathias (Côte de Grisey)

**Irancy rouge 2013 :**
*Or :* EARL de Mauperthuis
*Argent :* Domaine Verret (Ame du Domaine)

**Bourgogne Tonnerre blanc 2014 :**
*Or :* Vignoble Dampt Emmanuel
*Argent :* SCEA Domaine Fournillon
*Bronze :* Dampt Emmanuel EARL

**Saint-Bris blanc 2014 :**
*Or :* Domaine Sorin Defrance ; EARL Goisot Anne et Arnaud
*Bronze :* Caves Bailly-Lapierre

**Crémant de Bourgogne rosé :**
*Bronze :* Caves Bailly-Lapierre (Baigoule Extra Dry)
**Crémant de Bourgogne blanc :**
*Or :* Caves Bailly-Lapierre (Blanc de Noirs) ; Caves Bailly-Lapierre (Ravizotte Extra Brut) ; Caves Bailly-Lapierre (Réserve)
*Argent :* Caves Bailly-Lapierre (Egarade) ; Caves Bailly-Lapierre (Noir et Blanc)

## ▶ Agenda

### 10/03 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 10 mars à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : mel.dijon@apecita.com

### Journées Portes Ouvertes MFR

Journées Portes Ouvertes dans les Maisons Familiales et Rurales de l'Yonne :
MFR de Gron : samedi 19 mars, de 10 h à 17 h
MFR de Villevallier : samedis 27 février, 19 mars et 9 avril, de 10 h à 17 h
MFR de Toucy : samedi 19 mars, 20 avril et 25 juin, de 10 h à 17 h

### 05/03 et 06/03 Salon Vins et Terroirs

Salon "Vins et Terroirs", organisé par le Rotary-Club, samedi 5 mars, de 12 h à 19 h et dimanche 6 mars, de 9 h à 18 h à la Salle Vaulabelle, à Auxerre. Entrée libre. (contact@rotary-auxerre.com)

### 06/03 AG de la Société d'Horticulture de l'Yonne

La Société d'Horticulture de l'Yonne ( 470 adhérents en 2015), réunira son Assemblée Générale annuelle, le dimanche 6 mars, au Centre culturel de Saint-Georges-sur-Baulche, à partir de 15 heures. Elle sera précédée à 14 h 15, d'une vidéo conférence de Jonathan Nabli, animateur du groupe Agronomie, sur le thème: "Conditions de réussite pour la culture des fraisiers au jardin"

## ▶ A noter

### Réunions d'information sur la restitution des Surfaces Non Agricoles (SNA)

Depuis le 15 février 2016, les agriculteurs du département de l'Yonne peuvent consulter leurs surfaces non agricoles sur TelePAC, en vue de la préparation de la campagne de télédéclaration Pac 2016.
L'objectif de cette phase de restitution est de permettre de signaler à la DDT les erreurs ou un oubli de numérisation (contour ou type de SNA) flagrant par rapport à ce qui est visible sur la photo.
Il n'y a aucune obligation à répondre à cette phase d'échange et il n'y a pas de date limite pour faire un retour auprès de la DDT. Toutefois, seules les réponses signalées avant la mi-mars pourront être reprises dans les éléments qui seront mis à disposition pour la déclaration TélePAC 2016 qui sera ouverte le 1er avril.
Afin d'aider les exploitants agricoles dans cette consultation, la DDT89 organise des réunions d'information qui se tiendront aux dates suivantes :
-mercredi 2 mars de 9h00 - 12h00 à Avallon : Salle du Marché Couvert - rue Georges Schiever
- mercredi 2 mars de 14h30 - 17h00 à Auxerre : DDT de l'Yonne à la Salle Cloutier - 3, rue Monge
- jeudi 3 mars de 9h00 - 12h00 à Saint Clément : Salle des fêtes - Place de l'Eglise
- mardi 8 mars de 14h30 - 17h30 à Champignelles : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, à la Salle du Centre d'Application ENVA – Domaine Croisil 89350
Durant cette période, la DDT reste à la disposition des agriculteurs par téléphone au 03.86.48.41.21 (lors de cet entretien téléphonique, des réponses leur seront apportées, et, le cas échéant, un rendez-vous proposé en cas de nécessité).

**DDT 89**
**Service Economie Agricole**

Jusqu'au 31 mars 2016

OPERATION PRIX CHOC
sur ROULEAUX SUPER ÉQUIPÉS
DAL-BO

ROULEAU COMPACT CLASSIC
3 SECTIONS, 3 ÉLÉMENTS - 8,30 M. ET 9,30 M.

Système report de charge DUOFLEX, bille cambridge 550 mm 6 branches SNOWFLAKE, béquille hydraulique, palier intermédiaire, roues 400/60, homologué route avec freinage.

ROULEAU COMPACT CLASSIC
5 SECTIONS, 5 ÉLÉMENTS - 10,20 M. ET 12,30 M.



DAFP MATERIEL AGRICOLE — Distributeur exclusif Yonne

| | |
|---|---|
| TOUCY Route de Joigny | 03 86 44 00 77 |
| VENOY Sortie A6 Auxerre Sud | 03 86 44 00 19 |
| COULON SERVICE Sementron | 03 86 44 24 16 |

**Et ses agents**
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine

MALECOT POIRIER AGRI — Distributeur exclusif Nièvre

| | |
|---|---|
| St Loup | 03 86 26 24 49 |
| Varennes Vauzelles | 03 86 71 62 90 |
| Saint Hilaire | 03 86 76 16 87 |
| Crézancy | 02 48 79 02 30 |

**Et ses agents**
Ets Bourgeat - Varzy
Hydromeca - Thou

## ▸ Formations

**Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Retrouvez toutes ces formations sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48**

### Evaluer mon exploitation
30 mars avec experts fonciers et Maître Dupeux, avocat. Contact : Sylvie Huyghe, 03 86 94 22 16

### La matière organique du sol: rôles, évolution, gestion
Le 17 mars 2016 avec Julien Halska, CA 71. Contact : Emilie Riberolles, 03 86 64 64 78

### Connaître et gérer mon stress
17 et 18 mars avec Elisabeth Petit (coach). Contact : MN Caron 03 86 94 82 93

### Etre autonome pour réaliser un diagnostic d'exploitation afin de s'engager dans des MAEC dans le territoire du Morvan
Le 6 avril 2016. Avec Stéphane Blaysat, PNR du Morvan. Contact : Catherine Bonin, 03 86 34 23 41

### Les chiffres clés pour gérer mon exploitation
14 et 17 mars avec Emeline Richard, CA89. Contact : 03 86 94 28 41

### Les Maec «systèmes»: une opportunité à saisir (polyculture élevage) ?
18 mars et 8 avril avec Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Une seconde session sera proposée en avril. Contact : Catherine Bonin, 03 86 34 23 41 et Nadège Michelin, 06 58 01 93 47

JA 89

# Fin de mandat

A quelques jours de la fin de son mandat, Julien Caillard revient sur les deux années passées à la tête de Jeunes Agriculteurs de l'Yonne.


Julien Caillard avait été nommé président de JA 89 en mars 2014.

L'Assemblé générale de JA 89 se déroule ce vendredi, au lycée la Brosse, avec pour thème *« la réforme territoriale : la région dans le 2e pilier de la PAC »* Elle se tiendra, comme le veut la tradition en année électorale, dans l'enceinte du lycée La Brosse. L'occasion de jeter un œil dans le rétroviseur avec son président, Julien Caillard, dont le mandat arrive à son terme, après deux ans d'exercice.

**S'il fallait tirer un bilan à l'issue de ce mandat ?**

**Julien Caillard :** *«le projet de mandature était bâti sur l'installation, la communication et le foncier. Concernant ce dernier point, on avait quasiment atteint l'objectif après un an : signature de la charte sur une bonne utilisation du foncier, accueil dans le département de la session nationale sur le foncier, les actions moissons… Sur la communication, en interne notamment, il nous reste encore à travailler, pour faire remonter ou descendre l'info entre les cantons, même si entre temps, on a mis en place notre compte facebook, à l'attention du grand public bien sur, mais aussi des adhérents. Pour ce qui est de la communication extérieure, nous avons été présents sur un plus grand nombre de manifestations ne dehors des classiques comme la Foire Saint-Martin ou la fête JA, comme : la fête du bourru, la fête des vins sur les quais, la foire d'Auxerre, etc. Côté installation, ce n'est pas faute d'avoir travaillé, mais on est forcément déçu : c'est un peu comme pour les bassins de captage, on fait des efforts, mais ce n'est pas forcément payé en retour ! Nous avons aussi travaillé pendant ces deux ans, à reconsolider les comptes et le prochain mandat démarre sur des bases saines, avec un déficit résorbé».*

**Voir le nombre d'installation de jeunes divisé de moitié en deux ans, c'est inquiétant ?**

*«Oui, clairement ! Mais ce devrait être une inquiétude aussi, pour les filières et les coopératives, car quand on ne s'installe plus et qu'on ne renouvelle pas les générations, ce n'est pas bon signe ! Nous avons pourtant toujours maintenu pour cela, des manifestations comme le forum des métiers ou des interventions dans les classes, malgré la baisse des financements du Conseil départemental. Mais l'intérêt pour la profession est toujours la. Il suffit de regarder le nombre de jeunes passant par le point info installation chaque année : plus de 250 ! Après, c'est sur qu'il est de plus en plus compliqué de trouver le financement derrière pour le faire. Par ailleurs, je connais de nombreux jeunes ayant loupé une installation parce que d'autres dans le même temps voulaient s'agrandir. Il y a aussi les incertitudes réglementaires auxquelles on doit faire face, la retraite qui est repoussée. Car il ne faut pas oublier sur ce point que s'il y a moins d'installations, il y a aussi dans le même temps, moins de départs en retraite. Alors déçu par le résultat en matière d'installation ? Je répondrai par l'affirmative, mais pas par rapport au travail investi et mis en place».*

**D'autres déceptions à l'issue de ce mandat ?**

*«Le fait d'avoir un peu levé le pied sur les formations, même si c'est surtout par manque de candidats. En deux ans, nous avons mis en place des formations comme «les bas volumes, «les semis sous couverts», avec des intervenants identiques à ceux d'autres organismes, comme la Chambre d'agriculture, et pour un coût relevant quasiment de la gratuité, grâce à Vivea, mais il y a eu de nombreux désistements et d'annulations derrière. Déçu également de ne pas avoir travaillé sur les filières, car si chez JA, on défend tout le monde, il aurait été intéressant de nommer un responsable par filière, de sorte d'avoir une personne au top techniquement parlant face aux interlocuteurs que l'on peut être amené à rencontrer sur différents sujets, entre autres, avec les OPA. Si le travail reste à faire sur ce point, la crise a révélé chez nous des gens qui comprennent l'intérêt de s'engager et cela pourra sans doute évoluer».*

**Il y a 15 jours se tenait une réunion co-animée par JA et la FDSEA 89, avec les transformateurs et la grande distribution. Est-ce à dire qu'est venu le temps de la concertation et des négociations ?**

*«Des gens sont venus, ont tendu des perches, il nous faut maintenant prendre rendez-vous. A mes yeux, un délai d'un mois est suffisant pour obtenir des engagements. Au-delà, on retournera les voir, mais sous une autre forme… Tous ceux qui n'ont pas répondu à cette invitation ou ne sont pas venus à cette réunion, pour eux, c'est clair, il y aura sanction ! Mais une réunion comme celle qui s'est tenue à Vincelles, c'est aussi le fruit de notre présence sur le terrain. Il est certain que si on l'avait organisée il y a un an ou deux, avant tout ce qui s'est passé cet été ou plus récemment à Avallon, on n'aurait eu personne !»*

**Des raisons d'être fier à l'issue de ce mandat ?**

*«Fier du travail accompli et fier de l'équipe. Le fait déjà, que l'on ait appris à se connaître, en dehors même parfois, de JA. C'est sur, on aurait voulu s'investir plus encore, mais il y a tellement de choses à faire qu'on a parfois l'impression de n'avoir rien fait!»*

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Rendez-vous

# A la découverte des métiers de l'agriculture

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne organise jeudi 10 mars à la MFR de Villevallier, la 20e édition du forum des métiers de l'agriculture

Lieu d'information, de rencontre, d'échange et de débat entre jeunes en formation, porteurs de projet en agriculture et professionnels du secteur agricole, le Forum des métiers de l'Agriculture s'est donné pour objectifs :

- de démontrer aux jeunes que l'agriculture peut-être au centre de leur projet professionnel et qu'il y a un avenir dans le secteur agricole,
- de leur faire découvrir la diversité des métiers du secteur agricole.

Cette année, le thème central du forum sera *«Groupements d'intérêt économique et environnemental : la mutualisation au service de la performance»*.

Plus de 20 organismes professionnels agricoles seront présents tout au long de la journée et pourront accueillir individuellement les visiteurs pour répondre à toutes leurs interrogations. De plus, un stand *«emploi»* informera les visiteurs sur les débouchés dans le secteur agricole et les outils existants en matière de recherche d'emploi.

**Programme de la journée :**

Dès 8 h 15 : Accueil des participants
De 9 h à 10 h 15 : Ouverture du forum, mot du président et présentation des structures présentes sur le forum et des métiers
De 9 h30 à 12 h 30 : Accès aux stands
Simulations de rendez-vous professionnels par les élèves de Bac Pro basés sur des installations fictives

De 14 h à 15 h : Restitution orale des Bac Pro

De 15 h à 16 h : Débat animé par les BTS à l'appui de témoignages de jeunes agriculteurs
Thème : *«Groupements d'intérêt économique et environnemental: la mutualisation au service de la performance»*.

16 h : clôture de la journée par un verre de l'amitié

Foire Saint-Léger-Vauban

# Un beau succès populaire

**La fête était belle ce samedi à Saint-Léger-Vauban et la foule a répondu présent pour célébrer la 50eme édition de la foire, avec toutefois, la crise frappant la filière de l'élevage toute entière pour toile de fond.**

Si la colère des éleveurs, manifestée le matin même dans les allées du Salon de l'agriculture à l'encontre du Président de la République était dans tous les esprits, l'atmosphère dans les rues du village ce samedi était à la fête. Il était important de célébrer dignement le cinquantenaire d'une foire qui aura su passer les crises et les années et les organisateurs peuvent se féliciter d'avoir gagné leur pari, avec près d'un millier de visiteurs présents. Côté animaux, près d'une centaine de bovins exposés, des ânes, des moutons, des chevaux… Et pour animer le tout, de fieffés lurons venus d'outre Quiévrain, avec leur géant Vauban et leur fanfare à l'accent belge sympathique et à la bonne humeur communicative. Ravi du succès de la foire de Saint-Léger, Rémy ne peut malgré tout masquer son inquiétude. Ancien éleveur aujourd'hui retraité, la crise que rencontre la filière n'a pas à ses yeux de précédent : *«les négociateurs ont encore annoncé de la baisse sur la viande ce matin. Sans parler des céréales qui ne valent plus rien ! C'est sûr, des crises, la filière bovine en a connu plus d'une, comme en 1962, quand tous les paysans manifestaient sur la nationale 6, suite à la fièvre aphteuse. Mais aujourd'hui, ce sont toutes les filières qui sont touchées en même temps ! On a toujours su, quand les années étaient bonnes, économiser pour les plus mauvaises, mais là, après plusieurs années de suite à la baisse, comment faire?»*
Cheville ouvrière de l'organisation de la foire, Bernadette Chatelain a fait ses comptes : *«plus de 200 repas le vendredi soir, pour le dîner spectacle, on a même été obligés de refuser 50 personnes. Plus de 400 le samedi midi et là aussi, une centaine de refusés ! Quant à l'omelette géante, les 150 parts ont été vendues le temps de le dire»*. Un succès populaire qui conforte les organisateurs, en dépit de difficultés de plus en plus grandes, notamment sur le plan de la réglementation sanitaire, à envisager d'ores et déjà la 51e édition. Même si, le prix «50e anniversaire» a été décerné à titre symbolique à la vache en résine, propriété de la FDSEA de l'Yonne : *«le jury craignant de ne plus voir un jour que des vaches semblables à cette dernière, sur nos foires locales !»*
Cette 50e édition aura également été l'occasion d'élire des Miss le vendredi soir ; Ont été couronnées : Morgan Gagnard (Miss Saint-Léger-Vauban), Alicia Chatelain (1ère Dauphine), Manon Robert (2ème Dauphine).

**Dominique Bernerd**

Le gagnant du jeu-concours organisé par Terres de Bourgogne est Laurent Vallet de Percey



On se presse pour être sur la photo !



Pas toujours décidé à remonter dans le camion !




Plus de 90 animaux exposés.



Voila un tracteur qui ne devrait pas trop consommer en carburant… !



Le «*Géant Vauban*», représentation de son illustre prédécesseur, né à Saint-Léger, en 1633.



La troupe des «Baladins», venus de Dun les Places pour animer en musique et de belle manière, la foire de Saint-Léger.

Session de la Chambre régionale d'agriculture BFC

# Vincent Chatellier remet le Nord sur la boussole

**Invité à la session de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté, Vincent Chatellier, économiste à l'Inra, n'a pas ménagé ses propos pour ébranler quelques certitudes et surtout redonner le moral aux agriculteurs en proie au doute. L'agriculture a de l'avenir, en France comme ailleurs et ce n'est pas seulement une question de foi, mais tout simplement de bons sens économique.**



En invitant Vincent Chatellier, économiste à l'Inra, Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture BFC a souhaité faire comprendre qu'il était temps que les exploitants agricoles, plutôt que de subir, reprennent leur destin en main. L'économiste a démontré que c'était possible.

Les agriculteurs ont perdu le Nord, ils sont déboussolés, à l'image d'une agriculture européenne en panne de projet collectif. Beaucoup veulent encore y croire, mais d'autres sont prêts aussi à jeter l'éponge, faute de repères, faute de perspectives, désabusés par trop de langue de bois et de lendemains qui déchantent. Alors pour secouer le cocotier et inverser la spirale négative, la Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté a invité un fin observateur de la sphère agricole, Vincent Chatellier, économiste à l'Inra, à faire le point, à pointer ce qui va, ce qui pourrait aller mieux et à mettre en garde sur certaines dérives.

Rien ne sert de dénoncer les responsabilités des uns et des autres dans la crise actuelle, pas la peine non plus de tout attendre de responsables politiques et gouvernementaux, mieux vaut d'abord en bon *«chef d'entreprise, courageux, malin, passionné»* reprendre la main et examiner avec lucidité ses atouts et ses faiblesses. Vincent Chatellier sait asséner des vérités sans détours et sans langue de bois. Entre remontage de bretelles et exercice de motivation collective, l'économiste, à l'appui d'une batterie de chiffres, a replacé l'agriculture française à l'échelle des enjeux nationaux et internationaux.

## Maîtrise technique, productivité, efficacité économique

D'abord, quelques règles de bons sens en forme de garde-fou. La période est très compliquée, l'agriculture est une activité complexe et c'est un vrai métier qui demande et exigera encore plus demain une grande maîtrise des techniques de production. La force de l'agriculture française c'est sa diversité, il n'y a pas de modèle unique mais l'opportunité pour chaque exploitant, en fonction de ses exigences et de son ambition, de développer une structure à la hauteur de ses compétences. La liberté d'entreprendre commence là.

*«La compétence est personnelle»* mais la réussite dépend souvent de la capacité à *«intégrer une dimension collective»* dans ses outils de gestion. Jouer collectif pour diluer les charges, anticiper les facteurs de risque, savoir faire preuve d'opportunisme... Le tout rassemblé en une formule par Vincent Chatellier : il est temps de passer de la notion de *«paysan»* à celle *«d'entrepreneur rural»*, ouvert à toutes les opportunités de développement et de diversification, avec un objectif assumé en filigrane à toutes les décisions stratégiques : augmenter la valeur de production et investir en priorité sur la création de valeur. Ce qui n'est pas toujours le cas des agriculteurs français, connus en Europe pour *«leur appétence pour la ferraille»*. En matière d'investissement et de charges fixes, il vaut donc mieux *«raison garder»* Un seul juge de paix pour tout agriculteur et tout jeune agriculteur : le ration EBE/produit. La productivité et l'efficacité du travail se situent là et c'est un paramètre essentiel pour l'économiste car *«nous assistons à une crise de la trésorerie et de l'efficacité économique»*. Les structures agricoles française ne sont pas trop endettées, mais elles restent trop fragiles économiquement, avec *«une dispersion des résultats économiques»* extrêmement préoccupante. Certaines exploitations sont plus efficaces, plus productives et surtout plus rentables que d'autres. Reste donc à travailler sur les compétences techniques et l'accompagnement pour améliorer la performance économique, car la productivité ne peut pas se passer de l'efficacité économique. Il suffit d'un rien pour qu'une bouteille à moitié vide ne semble à moitié pleine. C'est une question de vision personnelle. Oui les normes peuvent apparaître comme un frein, mais elles peuvent aussi devenir un atout, à vendre et rentabiliser comme représentatif du très haut niveau d'exigence français.

## L'export : un défi collectif à relever rapidement

Il est temps aussi pour l'agriculture française d'arrêter de s'autoflageller. La France reste la plus grande agriculture européenne et même si certains challengers se positionnent sur quelques marchés, notre production reste globalement stable et représente 19% de toute la production agricole européenne. Notre faiblesse, c'est notre difficulté à intégrer la dimension export, alors qu'un quintal sur deux est exporté et qu'en viande bovine notre consommation intérieure stagne, au mieux.

L'export ce sont les pays tiers et le grand marché mondial, car d'ici 2050, c'est là que s'exprimera le grand boom démographique. Avec 50% d'humains de moins de 29 ans (-19 ans en Afrique), le monde de demain sera jeune et aura grande faim... Face à une Europe vieillissante et repue, l'export n'est pas une option, c'est une exigence et un vrai défi collectif à relever, alors que nos organisations économiques sont freinées par des concurrences intestines. *«On a intérêt à se remuer pour faire évoluer nos circuits commerciaux actuels et à profiter de la situation de crise pour traiter les dossiers en filière sans trop attendre du gouvernement»* avertit sans ambages l'économiste. La demande mondiale de biens alimentaires est croissante et la France conserve le potentiel de développement nécessaire pour dynamiser ses exportations. A condition d'y croire et de s'en donner les moyens. A dix ans, la demande mondiale va augmenter de +13% en viande bovine , +11% en blé, +15% en céréales secondaires et +25% en volaille. Alors bien sûr, il y a la volatilité et une difficulté croissante à prévoir certaines évolutions ou retournements de marché. Dans un monde volatile en perpétuelle évolution, il faut savoir s'adapter, *«accepter que les formes d'organisation et les pratiques évoluent»*. C'est valable sur les marchés intérieurs comme sur les marchés exports.

Et il n'y a pas de raison valable pour que cela ne marche pas, l'évolution du monde va dans le sens du commerce international, vers plus d'échanges, plus de demandes diversifiées, une consommation alimentaire en hausse sur fonds de foncier agricole en perte de surfaces utiles. Dans ce contexte, la France conserve de bonnes cartes en main. Elle *«est capable de dynamiser ses exportations»* et de *«concilier valorisation locale des produits et internationalisation des marchés»*. A l'agriculture aussi d'évoluer encore et de mieux communiquer pour valoriser ses atouts et faire reconnaître la valeur réelle de sa contribution au développement économique et sociétal de la France.

ANNE-MARIE KLEIN

## Les facteurs clés du succès pour une exploitation

**Toutes les producteurs n'ont pas les mêmes atouts au départ (conditions financières, potentiel agronomique des sols, foncier) et la diversité des formes de réussites en France montre que les exigences économiques varient d'un agriculteur à l'autre. A chacun son modèle, à chacun sa stratégie, mais sur le long terme plusieurs facteurs font la différence :**
- **une bonne maîtrise des techniques de production,**
- **une structure à la hauteur des compétences (ni trop, ni trop peu),**
- **un collectif de travail cohérent,**
- **une bonne réactivité,**
- **des investissements centrés sur la création de valeur (attention à l'appétence pour la ferraille ou au délire technologique),**
- **une dilution systématique des coûts fixes,**
- **une bonne anticipation des facteurs de risques (assurances, volatilité, fiscalité).**



Jeunes agriculteurs

# L'installation en région BFC

**Le renouvellement des générations en agriculture est un cheval de bataille essentiel des Jeunes Agriculteurs. A ce titre, ils ont organisé une journée le 20 février pour sensibiliser jeunes et institutionnels à ce défi pour la profession dans son ensemble.**


La visite du Gaec de l'Ermitage s'est déroulée en début d'après-midi.

Dans le cadre de la semaine nationale du Renouvellement des Générations en Agriculture (RGA), les Jeunes Agriculteurs de Bourgogne-Franche-Comté (JA BFC) ont organisé le samedi 20 février leur journée régionale sur l'installation-transmission en agriculture. Elle s'est déroulée à Velesmes dans le canton de Gray.

L'objectif : mobiliser les partenaires sur les enjeux du RGA en grande région dans une optique de co-construction.

Une soixantaine de personnes ont répondu à l'appel, élus, fonctionnaires des administrations ou responsables des Organisations Professionnelles Agricoles. Etaient notamment représentés le conseil régional, le conseil départemental, le sénateur Alain Joyandet, la Draaf, la mairie de Velesmes-Echevanne, le Crédit Agricole, la Safer, le CER, la MSA, la chambre d'agriculture de Haute-Saône, la FRSEA, le Service de Remplacement, la FDPL, la fromagerie Milleret, et bien sûr les JA BFC, les établissements scolaires agricoles, les agriculteurs locaux.

La rencontre a débuté à 14 h au Gaec de l'Ermitage, exploitation en polyculture-élevage laitier. La visite de la ferme a été l'occasion de présenter les enjeux de l'installation des deux nouveaux jeunes associés, Etienne Vaconnet et Simon Laffaiteur.

L'après-midi s'est poursuivie à la salle des fêtes de Velesmes avec une conférence-débat sur l'installation.

## Le coût de la reprise

L'équipe JA BFC a tout d'abord abordé les trois principaux enjeux découverts pendant la visite du Gaec et leurs conséquences sur l'installation des deux jeunes : la volatilité des prix, les contraintes environnementales et les montants de reprise des exploitations. Un jeu quizz a ensuite été organisé pour les invités dans le but d'exposer et de débattre sur les perspectives de l'installation en grande région. Florent Point et Johan Javaux, vice-présidents chargés de l'installation des JA BFC, ont ensuite présenté le groupe RGA BFC et ses projets en cours et à venir…

La journée s'est clôturée avec un discours des différents acteurs qui ont exprimé leur enthousiasme d'avoir participé à cette rencontre. Un verre de l'amitié proposé par la commune de Velesmes a ensuite permis aux participants de prolonger les échanges constructifs de l'après-midi.

JA 70

## Renouvellement: urgence !

**Renouvellement : il y a urgence, car *«50 % des éleveurs vont partir en retraite dans les dix ans»*, comme le soulignaient les JA lors de la journée du renouvellement des générations en Agriculture. Autre indice inquiétant : *«En région Bourgogne Franche-Comté, on n'est pas encore à l'étiage puisqu'on compte 3 départs en retraite contre 2 installations»*. Stables depuis le début des années 2000, les installations en France tournent autour de 12 000 par an ; et pourraient descendre à 10 000. Or les départs, eux, sont de l'ordre de 30.000 par an (on prévoit une stabilisation autour de 20 000 à l'horizon 2020). A terme, cela conduirait à une population d'actifs agricoles de moins de 500 000.**

**Tous les ans, la surface agricole moyenne par chef d'exploitation est en hausse. Les hectares libérés par les cédants (950 000 par an environ) vont donc en partie seulement (pour environ 480 000 ha par an) être disponibles pour les jeunes à l'installation. Faites le calcul : cela représente 40 ha par jeune installé seulement. La pression sur le foncier est donc sévère, d'où l'importance du travail de lanceur d'alerte des JA.**

Abattoir d'Autun

# *«Transformer la dynamique en plus-value»*

**Une étape décisive vient d'être franchie dans la sauvegarde de l'abattoir d'Autun. Les 66 000 € d'engagement financier exigés par FranceAgriMer viennent d'être versés au capital de la Sica gestionnaire de l'outil.**

L'association de défense de l'abattoir d'Autun a procédé à ses assemblées générales ordinaires et extraordinaires. La réunion était consacrée au renforcement du capital social de la Sica gestionnaire de l'abattoir. Une opération qui représente la concrétisation de trois ans de mobilisation. Propriété de la communauté de communes et géré par une Sica, l'abattoir était en effet tenu, pour éviter la fermeture, de créer une nouvelle chaîne d'abattage. La collectivité propriétaire des lieux était prête à consentir cet investissement à condition que les usagers manifestent clairement leur engagement. Ainsi, une association de sauvegarde a vu le jour en 2012 et FranceAgriMer a exigé un engagement financier de la part de tous ceux qui sont attachés à cet abattoir d'un minimum de 66 000 €. La mobilisation générée autour de l'association a permis de réunir la somme demandée. Éleveurs, communes, commerçants, chevillards, bouchers, vétérinaires, assurances, banques… Nombreux sont ceux qui ont accepté de souscrire. Conformément à la demande de l'État, cette somme, destinée à rejoindre le capital social de la Sica, déclenche le processus de subvention de l'investissement. *«C'est une nouvelle étape de franchie»*, commentait le président de la communauté de communes, Rémy Rebeyrotte, qui qualifiait même le projet d'*«inarrêtable»* désormais. Un sentiment conforté par le fait que depuis la décision collective de sauver l'abattoir d'Autun, chaque étape a été franchie avec succès: rénovation et mise aux normes de l'existant, rééquilibrage des comptes, recapitalisation et rénovation de la Sica…

## Profiter de l'essor des circuits courts

Si la recapitalisation est une étape significative, le combat de la sauvegarde de l'abattoir n'est pas pour autant terminé. Il va falloir continuer de mobiliser la filière. *«Le projet n'ira au bout que si la dynamique perdure»*, estimait le président de la communauté de communes. Une dynamique qui reposera en grande partie sur l'essor des circuits courts et des approvisionnements locaux. L'origine locale est dans l'air du temps. Il faut savoir profiter de cet engouement pour les produits de proximité, reconnaissaient en cœur les participants. Si *«on est encore qu'au milieu du gué»*, la dynamique collective enclenchée autour de l'abattoir d'Autun pourrait bien être en mesure de relever ce défi. Elle fait d'ailleurs partie des objectifs du nouveau GIEE de l'Autunois, rappelait le président de la FDSEA, Bernard Lacour. Un GIEE porté par des éleveurs du territoire, eux-mêmes impliqués dans la défense de l'abattoir, et qui vise à *«transformer une dynamique territoriale en plus-value»*.

MARC LABILLE

## ► *Agenda*

### 7-03 au 18-03 Semaine du jardinage

**Les magasins Gamm vert du réseau Nati vert acteurs de la 18ème Semaine du jardinage pour les écoles !**

Du 7 au 13 mars aura lieu la 18ème édition de "La semaine du jardinage pour les écoles". Cette année, la thématique développée pour les écoliers sera *«Jardinons en toutes saisons !»*. Cet événement national est placé sous le patronage du ministère de l'Education Nationale et est conjointement mené par la Fédération nationale de Jardinerie, le GNIS et Val'hor. Près de 400 jardineries réparties dans toute la France accueilleront des classes de maternelles et élémentaires pour participer à des ateliers de jardinage. Cette année, 11 magasins du réseau Nati vert (Charny, Châtillon sur Seine, Coulommiers, Ecuelles, Egreville, Epineuil, Lizy sur Ourcq, Longperrier, Migennes, Monéteau, Toucy) participeront à cet événement en accueillant dans leur magasin des classes des communes environnantes. Au programme : des ateliers très pratiques de semis et de plantations, centrés sur la découverte des fleurs, des légumes et des saisons, ainsi que des ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques du jardinage. Les magasins Gamm vert du réseau Nati vert proposeront 6 ateliers différents : les semis de légumes, la confection d'une jardinière aromatique, la plantation d'un fraisier, la description des outils du jardinier, les animaux des cultures, la plantation des fleurs. Chaque classe suivra 3 à 4 ateliers et les jardiniers en herbe repartiront avec leurs productions et un diplôme.



Protéagineux

# Comment désherber son pois de printemps ?

Le désherbage est une étape essentielle pour la réussite de cette culture. Les légumineuses sont des cultures peu concurrentes des adventices à la levée. Il est donc nécessaire de les gérer dès l'implantation, pour ne pas les retrouver à la récolte.


Terres Inovia, Laurent Jung

Présence de gaillet dans les parcelles de pois à maturité

### Point règlementaire sur l'utilisation du Challenge 600

Le Challenge 600 a été ré-homologué en début d'année, entrainant certains changements sur son utilisation, dont les principaux sont les suivants :

- Dose d'AMM à 3 l/ha sur pois et féverole d'hiver, 4 l/ha sur pois et féverole de printemps.
- Utilisation uniquement en post-semis/prélevé (stade max BBCH 08).
- ZNT et Dispositif Végétalisé Permanent de 20 m.

Cet usage en post-levée, permis jusqu'en début d'année par l'ancienne AMM, n'était pas prévu par la société Bayer au moment du dépôt de la demande de renouvellement d'AMM. Celle-ci vient de paraître, ce qui interdit désormais les applications de post-levée. Il y a un an, la filière des oléo-protéagineux s'est employée à collaborer avec cette firme pour déposer, en complément du dossier de renouvellement d'AMM, une demande d'extension d'emploi pour la post-levée sur pois et lentille. Ce dossier a été déposé en mai 2015 et son évaluation par l'Anses est en cours. Dans l'attente de cette extension d'emploi en post-levée et pour gérer cette campagne de transition, Terres Inovia espère obtenir, au titre de l'article 53 du règlement (CE) 1107/2009, une dérogation 120 jours du Challenge 600 à compter du 1er mars pour l'usage en post-levée du pois protéagineux à 0,5 l/ha.

*Exemples de programme*

| Flore ciblée | Prélevée (dose/ha) | Post-levée (dose/ha) | Coût indicatif (€ /ha) |
|---|---|---|---|
| **Forte infestation ou Flore difficile** | | | |
| Renouée des oiseaux, fumeterre, chénopode, gaillet, matricaire | CHALLENGE 600 2l + NIRVANA S 3l | | 93 |
| Ethuse, gaillet, renouée des oiseaux | CHALLENGE 600 2l + CENTIUM 36 CS 0.2l | | 80 |
| | NIRVANA S 3l + CENTIUM 36 CS 0.2l | | 100 |
| Crucifères, rénouées liseron et oiseaux, pensée, gaillet, matricaire, véroniques | CHALLENGE 600 2l | BASAGRAN 0.3kg + PROWL 400 0.5l | 70 |
| Crucifères, rénouées liseron et oiseaux, pensée, gaillet, matricaire, véroniques | NIRVANA S 2-2.5l | BASAGRAN 0.3kg + PROWL 400 0.5l | 60 |
| **Faible infestation** | | | |
| Crucifères, renouées liseron et oiseaux, pensée | | BASAGRAN 0.6 kg + PROWL 400 1l (**) | 45 |
| Ethuse, fumeterre, renouées liseron et oiseaux, crucifères | | CORUM 1l + adjuvant (**) | 68 |

*(*) Post-levée précoce à 2-3 feuilles du pois*
*(**) en 1 ou 2 passages*

**Quelles stratégies de lutte pour gérer ses adventices ?**

Plusieurs stratégies peuvent être mises en place en fonction de sa parcelle et de sa flore adventice.

**Stratégies prélevée unique ou prélevée + post-levée**

Ces stratégies sont indiquées en cas de parcelles *«sales»*. Dans le cas de la stratégie pré + post, un passage en prélevée à une dose inférieure à la dose homologuée, suivi d'une post-levée permet de maîtriser l'ensemble des levées échelonnées d'adventices.

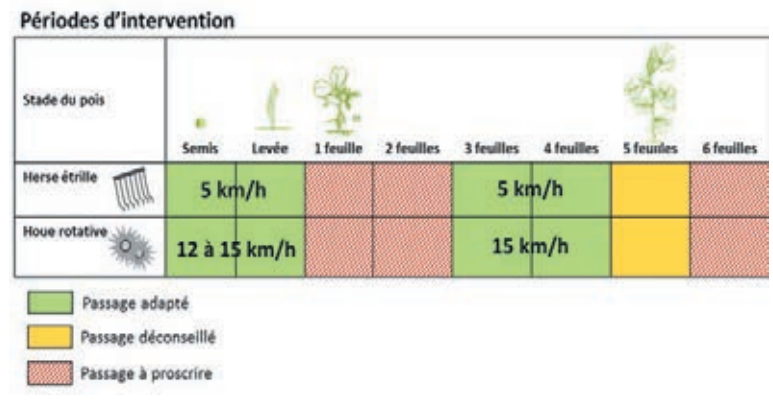
### Stratégie post-levée

La post levée en 1 ou 2 passages, est plutôt conseillée en cas de parcelles dites *«propres»* ou si la flore est connue. Dans ce cas, il faut intervenir sur adventices jeunes (de cotylédons à 2-3 feuilles), dans des conditions poussantes en dehors des fortes amplitudes thermiques.

### Désherbage mécanique

En accompagnement du désherbage chimique, le désherbage mécanique du pois se réalise souvent avant la levée ou après la levée complète de celui-ci (à partir du stade 2-3 feuilles). La herse étrille et la houe rotative sont les outils les mieux adaptés à cette culture. Toutefois le désherbage mécanique ne doit plus être réalisé lorsque le pois a formé des vrilles, le risque de perte de pieds devient trop important.

TERRES INOVIA, F. BOIZET - D. DE FORNEL




Filières Élevage

Chronique ovine

# La vaccination contre la FCO en question

La vaccination s'impose comme une protection efficace, et sera exigée pour pouvoir sortir les animaux de zone réglementée ainsi que pour prétendre éventuellement à une indemnisation en cas de pertes. Il n'est pas possible de prévoir quels seront les impacts de la FCO en 2016, mais quelques cas cliniques sont actuellement signalés.

Compte tenu des forts risques d'infertilité induits par la FCO, il est recommandé de vacciner les béliers en priorité. Cette intervention doit être réalisée au moins deux mois avant la mise en lutte. La vaccination des femelles impose quelques précautions qui sont propres à tous les vaccins.

Pour préserver les capacités de reproduction des brebis, il est fortement déconseillé de vacciner un mois avant et un mois après la mise en lutte. De même, une vaccination dans le dernier mois de gestation risque d'être la cause des avortements ; et une vaccination dans le premier mois de lactation peut pénaliser la production laitière.

### Un vaccin financé par l'Etat

L'état va continuer à financer le vaccin à 100 %. Les éleveurs peuvent vacciner eux-mêmes leur troupeau à partir du 1er mars sauf si un certificat de vaccination est nécessaire (notamment lors de toute sortie d'animaux de zone réglementée, à l'exception des abattages).

C'est alors le vétérinaire qui réalise l'acte vaccinal et signe le certificat. Les doses vaccinales seront disponibles auprès des vétérinaires sanitaires d'ici la fin avril. Contacter votre vétérinaire ou votre GDS pour plus d'informations. Vous pouvez également consulter la lettre technique des éleveurs ovins n°23 sur www.idele.fr et www.inn'ovin.fr.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO


L'injection est réalisée en sous cutanée, à l'encolure ou sous le pli d'une patte antérieure.

Entre continuité et innovation

# L'enseignement agricole pour mieux préparer l'avenir

**La crise agricole qui sévit depuis plusieurs mois produit aussi ses effets sur l'enseignement agricole qui se doit de préparer les futurs producteurs ou personnels de la sphère agricole et para-agricole de demain.**

Pour répondre aux nouveaux enjeux du métier, l'enseignement agricole a continué d'innover en 2015, tout en capitalisant sur les spécificités qui ont fait son succès. L'enseignement agricole continue d'attirer de nombreux jeunes et reste un levier fort d'insertion sur le marché du travail. 87% des bacheliers et 89% des titulaires de BTS trouvent ainsi un emploi après l'obtention de leur diplôme. Un comité d'experts a été mis en place par le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll afin de trouver les méthodes d'enseignement innovantes les plus efficaces, en collaboration avec des élèves et des professeurs et en se basant sur l'expérimentation.
L'expérimentation c'est aussi la base de l'agroécologie, que le ministère décline dans l'enseignement agricole à travers le plan *«Enseigner à produire autrement»*. Il s'agit de faire des contraintes environnementales, un élément de la production agricole de demain.

A l'occasion d'une visite dans un établissement d'enseignement agricole en région parisienne, le ministre de l'Agriculture a rappelé l'engagement du quinquennat de créer 1000 emplois dans l'enseignement agricole. Entre 2012 et 2015, 685 postes ont été créés. Les priorités en 2016 restent les mêmes qu'en 2015 : l'agroécologie, l'enseignement socio-culturel, la mobilité internationale, l'apprentissage. L'État prend en charge le coût salarial et les charges sociales pour tous les apprentis mineurs. L'acquisition progressive des diplômes est entrée en vigueur en 2015, afin que les expériences soient valorisées, même quand le diplôme n'est pas acquis. Une façon comme une autre de mettre l'accent sur la progression, l'envie, la participation... plutôt que sur l'échec.

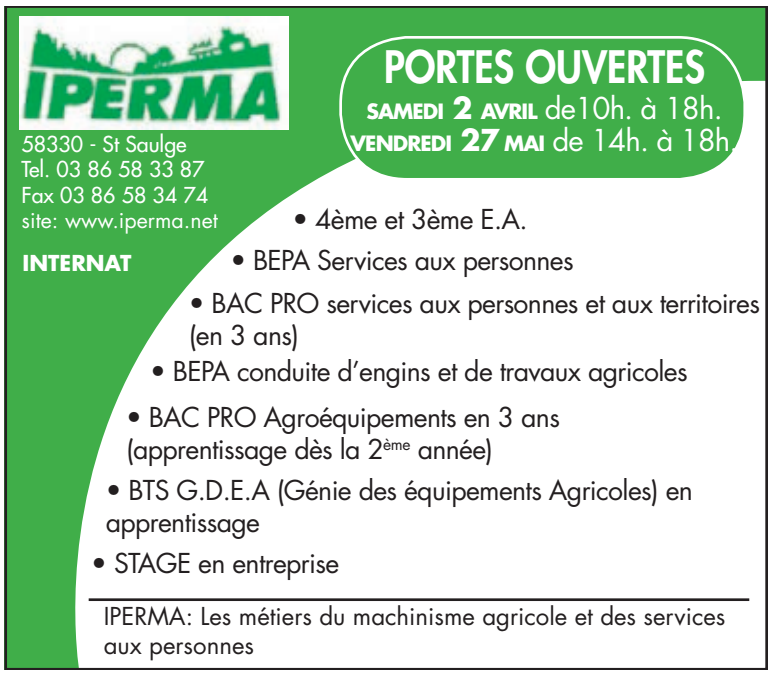

Photo: Réussir

**Au travers du plan «*Enseigner à produire autrement*», l'État vise à faire des contraintes environnementales un élément de la production agricole de demain.**

## ▶ Zoom

### Le droit au retour à la formation

Il existe depuis 2014 un «*droit au retour à la formation*». Les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme et sans qualification professionnelle peuvent bénéficier de ce droit au retour en formation initiale. Ce dispositif concerne les jeunes de 16-25 ans, sortis du système éducatif avec au plus un diplôme national du brevet ou un certificat de formation générale. Selon certaines dispositions ces jeunes peuvent bénéficier d'un complément de formation qualifiante, destiné à leur permettre d'acquérir soit un diplôme, soit un titre ou un certificat inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. Ce droit peut être exercé sous statut scolaire, en contrat en alternance ou en tant que stagiaire de la formation continue.
Pour en savoir plus : reviensteformer.gouv.fr






Gestion, économie, management…

# Les nouveaux besoins de la formation agricole

La question de la formation des agriculteurs se pose avec d'autant plus d'acuité que la profession s'enfonce dans une crise profonde, que certains qualifient «*d'état d'urgence économique et social*».

Qu'elle soit continue, initiale ou par apprentissage, qu'elle concerne les exploitants ou les salariés, jamais le besoin de formation n'a été aussi grand dans le monde agricole. Certains considèrent que *«le système scolaire est tout à revoir ! On forme des techniciens et pas des chefs d'entreprises»*. C'est ce que l'on a pu entendre lors d'un colloque organisé par l'APCA. Le problème pour les jeunes d'aujourd'hui semble bien être l'acquisition de cet esprit d'entreprise si nécessaire dans le contexte économique actuel. Lors d'un colloque «*Territoire et élevage*», Christophe Perrot, économiste à l'Institut de l'élevage a émis quelques doutes : *«un jeune de 18 ans après un bac pro et ayant été apprenti sur la ferme de son père est mal armé face au contexte économique qui l'attend»*. Le métier d'agriculteur se complique dans un contexte de volatilité accrue, de développement du numérique et d'agrandissement des structures. *«Quel est le bon niveau aujourd'hui pour s'installer ?»* c'est une vraie question, car force est de constater que les notions de «*business plan*», anticipation de la volatilité ou plan de financement... n'intéressent pas certains jeunes qui préfèrent être sur leur tracteur ou en salle de traite plutôt que de plancher sur des chiffres.

Les référentiels des BTS, bac pro sont en perpétuelle évolution. L'enseignement agricole bénéficie aussi dans les exploitations des lycées agricoles, de modèles de fonctionnements innovants, qui sont autant de support de formation complétant techniquement et pratiquement les acquisitions et s'inscrivant dans les nouvelles attentes en matière de réduction des intrants, de progrès génétique ou de pratiques innovantes comme l'agro-foresterie. Il n'y a pas ainsi un modèle mais des modèles propres à *«ouvrir les esprits»*.

Ailleurs, en Europe, les formations sont souvent longues et progressives, dans le secteur laitier notamment, Christophe Perrot indique qu'au Danemark comme au Pays-Bas, les jeunes sont obligatoirement salariés à l'étranger avant d'intégrer une structure dans leur pays d'origine.

Côté apprentissage, que François Hollande a voulu encourager, on constate que les «*parapluies*» de la législation pour protéger l'apprenti sont un frein puissant à leur formation et à leur recrutement.

En revanche, les formations supérieures par apprentissage se développent énormément, pour les licences professionnels ou les masters. Il semble plus simple de trouver un employeur à bac + 3 ou 4 que pour un CAP ou un bac pro !

D'APRÈS AGRA



Photo: Réussir

Certains jeunes préfèrent être sur leur tracteur ou en salle de traite plutôt que de plancher sur des chiffres.



Photo: Réussir

Dans le cadre de l'apprentissage, les «*parapluies*» de la législation pour protéger l'apprenti sont souvent vécues comme un frein à leur formation et à leur recrutement.






Gestion, comptabilité, fiscalité

# Les jeunes sont-ils bien formés ?

## Deux professeurs du Legta La Barotte apportent des éléments de réponse.

Le Legta La Barotte-haute Côte d'Or compte une trentaine d'étudiants en BTS Acse (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole). Ces jeunes ont en moyenne de 18 ans et deviendront chefs d'exploitation pour une partie d'entre eux. A l'heure où l'agriculture traverse une crise sans précédent, l'éducation leur apporte-t-elle les bagages nécessaires pour affronter une conjoncture des plus difficile sur le plan économique ? La question a été posée à leurs professeurs Samuel Baroni et Jean-Philippe Delacre. Pour le premier cité, il n'y a aucun doute, l'Acse est le BTS agricole qui prépare le mieux dans les domaines de la gestion d'entreprise, dans la comptabilité et même en fiscalité : *«Les étudiants le savent bien et ne se trompent pas en optant pour cette voie. En début d'année, je leur fais remplir une fiche de renseignement : je me rends compte que la plupart d'entre eux ont fait le choix de ce BTS pour sa dimension gestion. Sur ces fiches, à la question «Pourquoi avoir fait le choix de l'Acse ?», la plupart répondent «Pour savoir gérer une entreprise».*

### Des agriculteurs partenaires

Pour atteindre cet objectif, une démarche est conjointement menée dans les cours d'agronomie et de zootechnie : *«la compréhension du fonctionnement l'exploitation agricole se base sur l'élevage, les cultures mais aussi sur l'interaction entre ces deux ateliers. Nous établissons un diagnostic, un bilan des performances techniques, économiques et environnementales afin de dégager les points forts et points faibles. Nous proposons des solutions d'amélioration adaptées dans chaque cas»* explique Samuel Baroni. La formation propose également deux modules spécifiques : l'un est lié aux productions d'énergies, l'autre à la diversification. *«C'est l'occasion pour les étudiants de réaliser des études de faisabilité sur des exploitations agricoles existantes et de mesurer les impacts économiques, financiers, techniques, sociaux d'un projet»* poursuit le professeur principal. Pour coller au plus près de la réalité, les travaux des deux années d'études s'appuient sur des cas concrets. Plusieurs agriculteurs locaux sont partenaires de la formation et mettent à disposition les chiffres de leur exploitation. Certains reçoivent les élèves dans le cadre d'un stage donnant lieu à la réalisation d'un rapport (support de l'épreuve finale du BTS). La mise à disposition de l'exploitation agricole du lycée, dont les données sont très facilement accessibles pour chacun des étudiants, est également très utile.

### S'adapter dans un monde qui évolue

Jean-Philippe Delacre, qui enseigne la gestion, fait part d'une certaine évolution du programme de BTS ces dernières années : *«Il ne vise plus à former des «comptables agricoles», un diplôme BTS n'est plus suffisant à lui seul pour exercer ce type de métier hyper-spécialisé et en constante évolution, du fait des changements perpétuels liés aux lois de finances. Pour moi, le but est de fournir les clés permettant aux étudiants, à terme, de devenir des salariés ou chef d'entreprise qui soient stratèges, manageurs, autonomes et innovants. Autrement dit, d'être capables d'apprendre à apprendre, c'est-à-dire être capables de «sortir de leur boîte»*, de se former tout au long de leur vie, de savoir s'entourer des conseillers adaptés, de s'impliquer dans des réseaux, de multiplier les alliances, de concevoir une ou des stratégies... Il n'existe pas un seul type d'agriculture, chacun doit désormais être capable d'intégrer une nouvelle économie : celle de l'adaptation». Le challenge est *«de taille»* selon le professeur de gestion : *«le contexte économique, financier, juridique et fiscal se caractérise par des marchés instables et volatiles, des entreprises de plus en plus grandes et spécialisées, de plus en plus de normes, les cours intègrent désormais le suivi administratif d'une exploitation agricole, de plus en plus de strates, un droit instable, un manque de compétitivité multifactoriel -fiscalité, normes, concentration des centrales d'achat, taille critique-. A titre d'exemple, la taille d'un élevage moyen en France est 20 à 30 % plus petite qu'en Allemagne... La France a longtemps chercher à protéger ses agriculteurs, le reste de l'Europe a compris qu'il était sans doute préférable de défendre ses exploitations. Or, si ces compétences plus généralistes semblent moins pénibles à acquérir que les techniques comptables pures, elles sont, à mon sens, beaucoup plus exigeantes et elles demandent un plus grand recul et une analyse plus globale. Cela n'est pas toujours évident lorsqu'on a le privilège d'avoir 20 ans !».*



Des étudiants de BTS Acse, rencontrés aux journées porte-ouvertes bâtiments en Côte d'Or.



**Aurélien Genest**

publi-reportage

MFR Auxois Sud-Morvan

## «Cet établissement m'a redonné l'envie d'apprendre»



Romain Benoist est en classe de Seconde agro-équipement à la MFR Auxois Sud-Morvan. Ce jeune homme de 18 ans originaire de Courcelles-les-Semur s'y plait tellement qu'il y effectue brillamment sa 5ème année : *«Je suis arrivé en 4ème, j'ai obtenu mon brevet technologique l'année d'après. J'ai poursuivi avec un CAPA en productions animales, j'ai là encore réussi mon diplôme après deux années d'études. Cet établissement m'a redonné l'envie d'apprendre avec ses formateurs qui sont toujours proches de nous et la voie de l'alternance qui nous permet de réaliser des stages agricoles très intéressants. L'atmosphère est très positive chaque jour, c'est un atout, j'aime vraiment être ici ! Je me sens tellement bien que je vise désormais un Bac pro Agroéquipement, c'est pour cette raison que je suis aujourd'hui en classe de Seconde. A la rentrée prochaine, l'établissement ouvrira un BTS Acse sur son deuxième site qui sera basé à Pouilly-en-Auxois. Cela pourra être une option post-Bac»*. Comme beaucoup de ses camarades de classe, Romain Benoist a fait le choix de poser ses valises à Liernais le jour de sa venue aux journées portes-ouvertes de la MFR : *«j'ai su tout de suite qu'il fallait que je vienne ici pour me former et préparer mon arrivée dans le monde professionnel ! M'installer sur une ferme ? J'y pense mais ce n'est peut-être pas le bon moment vu la conjoncture économique. Passionné de machinisme, j'envisage, au moins dans un premier temps, de travailler dans ce domaine et pourquoi pas devenir commercial, ça me plairait vraiment bien».* Romain Benoist est actuellement au Salon de l'agriculture à Paris. Avant son départ la semaine dernière, le jeune Côte d'Orien faisait part d'un bel enthousiasme : *«j'y suis déjà allé deux fois mais en tant que simple visiteur. Là, j'y vais pour travailler, ce sera une super expérience. Nous allons être actifs durant dix jours en sécurisant, notamment, les allées du salon pendant les passages d'animaux».*
MFR Auxois Sud-Morvan. Site de Liernais (21430) - 03 80 84 41 60. Porte-ouverte les 19 mars et 28 mai 2016. Site de Pouilly-en-Auxois (21320) - Porte-ouverte le 19 mars - 03 80 84 41 60.

**MFR de Liernais** - 21430 Liernais - 03 80 84 41 60

**PORTES OUVERTES les 19 mars et 28 mai**

MFR

**Journées Portes Ouvertes**
**19 mars, 20 avril et 25 juin** de 10h à 17h
**L'ALTERNANCE VERS L'EMPLOI**
**De la 4ème aux formations supérieures**

Formations initiales :
- **la 4ème, dès 14 ans** pour une remobilisation scolaire et une découverte de l'alternance.
- **en 3ème, pour le travail de l'orientation,** construction du projet individuel du jeune.
- **le CAP «Services aux personnes et vente en espace rural»,** en alternance. Travail auprès des publics fragiles + une dimension accueil et vente.
- **le BAC PRO «Services aux personnes et aux territoires»,** **3 ans** en alternance.

Formations continues :
- **BPJEPS** (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) «Animation sociale»de niveau IV.
- **DEAVS** «diplôme d'état d'auxilliaire de vie sociale».
- **VAE** «Auxilliaire de vie sociale».

RÉUSSIR autrement

**Maison Familiale Rurale** Champeaux - 89130 TOUCY
03 86 44 02 02 - mfr.toucy@mfr.asso.fr. Site : mfr89.info/toucy

MFR de Liernais

# Un BTS Acse à la rentrée

Un deuxième site, un nouveau nom et une nouvelle formation : c'est Noël avant l'heure pour la MFR de Liernais qui va changer de peau l'année prochaine.



Le second site ouvrira à Pouilly-en-Auxois, dans les locaux de l'Ehpad. La structure de Liernais conservera ses formations actuelles.

Ça bouge à Liernais ! La Maison familiale rurale s'apprête à accueillir le BTSA Acse qui était initialement proposé à Fauverney. Ce changement sera effectif à la rentrée de l'année scolaire 2016-2017. Il faudra désormais parler de la MFR Auxois-Morvan, suite à la création d'un second site à Pouilly-en-Auxois. Une quarantaine d'élèves de BTS, première et deuxième années, seront attendus dans les locaux de l'Ehpad, spécialement aménagés pour l'occasion. Alain Banon, le directeur de la MFR, rappelle les évènements de ces derniers mois : *«La Maison familiale de Fauverney était dans l'obligation de quitter ses locaux. Elle avait temporairement délocalisé ses formations l'an passé vers plusieurs MFR dont celle de Granchamp qui accueille actuellement ce fameux BTS Acse. Pour éviter toute concurrence sur le recrutement des élèves, la Draaf a invité la fédération régionale des MFR à changer ce BTS d'endroit. Le site de Pouilly apparaissait très intéressant de part sa localisation centrale en Bourgogne, ses axes routiers et la renommée de la ville. Nous avons rapidement trouvé un partenariat avec la municipalité de Pouilly, tout s'est très bien passé avec le soutien de la fédération régionale des MFR»*.

Alain Banon se dit ravi de voir son établissement *«prendre enfin son envol»* : *«ce BTS sera dans la continuité de notre Bac pro agroéquipement, il sera une suite logique pour nos étudiants»*.

AURÉLIEN GENEST

Les Chambres d'Agricultures partenaires de l'action des lycées agricoles

# Enseigner à produire autrement

Les agriculteurs ou conseillers de demain sont dans les lycées aujourd'hui. Assurer le transfert des références acquises par les Chambres d'agriculture et conduire des ateliers de développement, ne peut pas se concevoir sans partenariat avec les lycées agricoles. Pour l'illustrer la Chambre d'agriculture de Côte d'Or au niveau du Pôle Productions Végétales Annuelles a tissé trois actions fortes.

La première action, plus ancienne, correspond à l'intégration de la ferme du Lycée Agricole Olivier de Serres dans le réseau Dephy Ferme. Ce réseau est d'ailleurs co-animé avec la coopérative Dijon Céréales. Il est important de partager le travail d'évolution des pratiques avec l'ensemble des acteurs.

L'exploitation dans sa globalité est un support d'expérimentation avec un partage de la SAU en trois parties pour tester des systèmes de cultures avec différents niveaux de rupture (en agriculture biologique, en agriculture conventionnelle avec production de luzerne pour allonger la rotation ou bien en modifiant la rotation et les règles de conduite pour atteindre entre autre les objectifs de réduction d'IFT). L'appui du conseiller Grandes Cultures permet de conforter les pratiques à mettre en œuvre. Mais plus largement, le lycée est aussi un lieu d'échange pour fédérer les autres membres du réseau avec des réunions : bilan / synthèse, perspectives organisées par le conseiller. Un autre travail en collaboration avec le Lycée Olivier de Serres sur la biodiversité a fait l'objet d'une concertation. La Chambre d'Agriculture de Côte d'Or a contribué à une thèse sur *«la prédation des graines d'adventices par les carabes selon diverses modalités d'absence ou de maintien du travail du sol»*. Les auxiliaires de nos cultures ont retrouvé des lettres de noblesse et le lycée a souhaité investir ce champ de réflexion. Nous avons convenu de nous impliquer avec le lycée pour assurer des moyens permettant d'apprécier la biodiversité dans les parcelles cultivées du lycée par divers comptages afin de contribuer à cette réflexion importante.

## Anticiper les pratiques de demain

Quelles contributions peut-on attendre de la biodiversité dans nos pratiques demain ? Question simple aux réponses difficiles. La concrétisation de ce travail, c'est la mobilisation d'agriculteurs en session de formation à partir des travaux produits par le lycée avec l'équipe pédagogique et les élèves. C'est aussi un atelier sur un stand Grandes cultures pour illustrer au grand public et aux agriculteurs la diversité notamment des Carabidés et Syrphidés dans nos parcelles cultivées. Ces travaux se poursuivent toujours.

## Mobilisation collective des établissments

Dernièrement, dans le cadre d'un appel d'offre de la Draaf Bourgogne sur la promotion de l'Agroécologie, le REPAFEB et les Chambres d'agriculture de Bourgogne se sont mobilisés pour diverses actions dans les départements et la région. La Côte d'Or, a développé un partenariat avec Artemis, la coopérative Dijon Céréales, l'Inra de Dijon, les instituts techniques Arvalis et Terres Inovia, les Chambres d'agricultures et les lycées qui mis en place une journée pour valoriser les travaux.

Le lycée de La Barotte, chef de file des lycées de Côte d'Or, a contribué à la réussite de cette manifestation avec plus de 350 agriculteurs présents et 100 conseillers, techniciens, chercheurs, élèves. Au cours de cette journée, la triple performance était à l'honneur avec la visite d'expérimentations longues durées, des témoignages d'agriculteurs pionniers dans l'application de techniques innovantes dans leur exploitation et la présentation de résultats des Chambres, des lycées, instituts et Inra.

Encore une fois les lycées étaient présents dans l'organisation mais aussi avec leurs enseignants et élèves pour présenter les travaux conduits dans les fermes pédagogiques : le lycée Olivier de Serres (Dijon) sur les aspects biodiversité et le lycée de La Barotte (Châtillon-sur-Seine) sur l'intérêt des cultures dérobées dans l'autosuffisance alimentaire du troupeau de vaches laitières.

Enseigner à produire autrement ne peut être dissocié des préoccupations des Chambres d'agricultures pour assurer demain la pérennité de l'activité agricole dans nos territoires.

CFA Agricole de la Nièvre
Portes ouvertes Samedi 12 Mars 2016
03 86 21 66 07 - cfa.nievre@educagri.fr

Apprentissage et pré-apprentissage :
- DIMA
- CAP Métiers de l'agriculture (Production animale, travaux paysagers, viticulture)
- Brevet Professionnel productions animales
- Bac Pro Production Agricole, Agroéquipements Aménagements Paysagers
- BPREA
- BTSA Aménagements Paysagers, ACSE et GDEA

LEGTA de NEVERS-Challuy
Portes ouvertes Samedi 12 Mars 2016
Mercredi 27 Avril et 25 Mai (13h30 -17h30)
03 86 21 66 00 - nevers.legta@educagri.fr

- 2nde générale et technologique
- Bac STAV - Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
- Bac S
- BTSA Productions Animales
- BTSA Analyse Conduite et Stratégie des Exploitations agricoles
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- Licence Professionnelle Traitement des eaux et des déchets

LEGTA de Cosne/Loire
Portes ouvertes : Samedi 02 avril 2016
03 86 26 67 67 - legta.cosne@educagri.fr

- 4ème et 3ème de l'enseignement agricole.
- Bac Pro Production Agricole - Elevage
- Bac Pro Vigne et Vin

LPA de Plagny-Sermoise
Portes ouvertes Samedi 12 Mars 2016
03 86 59 72 30 - lpa.plagny@educagri.fr

- CAP SAPVER (Service aux personnes et vente en milieu rural)
- Bac Pro Productions Horticoles
- Bac Pro Travaux Paysagers

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES
100% nature

Nombreux enseignements facultatifs - Section Rugby - Option équitation - www.epleanevers-cosne.educagri.fr

Un nouveau BP-REA à Cosne-sur-Loire (58)

# De demandeur d'emploi à salarié responsable de domaine viticole...

Permettre à des chômeurs de longue durée de s'insérer sur le marché de l'emploi viticole au gré des besoins du secteur professionnel et géograpique, les former à prendre des responsabilités chez leurs futurs employeurs, telle est l'ambition d'une nouvelle formation proposée par le CFPPA de Nevers-Cosne-Plagny et validée par le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté.



Certains demandeurs d'emploi inscrits à l'agence locale de Cosne-sur-Loire ont pu visiter une exploitation, le 10 février dernier. D'autres feront pareil le 24 février prochain.

Il y a un peu moins d'un an, les responsables professionnels de la filière viti-vinicole du secteur Pouilly-Sancerrois avaient mis en place un groupe de travail en partenariat avec la Mission départementale pour l'emploi et la formation (MDEF), le BIVC, le lycée viticole de Cosne et le Centre de formation pour adultes de Cosne et Challuy, Pôle emploi, la Mission locale, l'ASEM, et la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Une réunion paritaire avait fait éclore les besoins des vignerons du secteur en main d'oeuvre qualifiée, prête à devenir salariée mais aussi à prendre des responsabilités de management dans les exploitations viticoles, afin de les seconder. Ce comité de pilotage autour de la promotion des métiers viticoles, animé par Manuel Sourd (MDEF), avait envisagé la création d'une formation adaptée aux besoins des entrepreneurs du secteur et aux nombreuses demandes d'emploi du bassin économique de Cosne-sur-Loire. Quelques mois plus tard, le Conseil régional de Bourgogne (devenu depuis Bourgogne Franche-Comté) a validé le projet. Des chômeurs inscrits à Pôle emploi ont été invités le 10 février dernier à venir visiter le domaine de M. Cailbourdin et une nouvelle visite d'exploitation est prévue pour eux le 24 février prochain chez un second vigneron. Cette étape est nécessaire pour que ces demandeurs d'emploi puissent, en connaissance de cause, déposer leur demande d'inscription à la toute nouvelle formation proposée au Lycée viticole de Cosne.

## Diplôme du ministère de l'Agriculture

Car, la chose est désormais acquise : il sera possible de se former au nouveau Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole (BPREA), option «*viticulture-viniculture*», à partir du 29 mars prochain et jusqu'au 14 décembre 2016. Mélange de 874 heures de formation au lycée, sur des unités capitalisables (enjeux environnementaux et sociétaux, gestion de l'exploitation viticole, commercialisation des produits, conduite d'un atelier de production viticole ou d'élaboration des vins, accueil au caveau, élaboration de crémant...), et de 350 heures de stages en entreprises, la formation en alternance vise comme objectifs d'acquérir les bases théoriques nécessaires pour accéder à l'emploi de salarié ou de responsable d'exploitation viticole et de construire son expérience professionnelle et acquérir de nouvelles compétences dans le domaine viticole et vinicole. Ce BPREA est ouvert à des demandeurs d'emploi majeurs, possédant au minimum un diplôme de niveau 5, sortis du système scolaire depuis plus d'un an ou utilisant le Compte personnel de formation (ancien DIF, CIF)... Le diplôme délivré par le ministère de l'agriculture ne sera validé qu'après avoir été reçu aux épreuves écrites, orales et pratiques de chaque unité capitalisables. Quant à la procédure d'admission, elle repose sur des évaluations organisées par le lycée de Cosne : des tests de prérequis écrits, un entretien sélectif de motivation et un projet professionnel défini dans le domaine viticole... Enfin, la formation sera rémunérée soit par Pôle emploi soit par le Conseil régional Bourgogne Franche Comté. Tout renseignement auprès de Mme Leslie Derouet, CFPPA de Nevers-Cosne, au 03 86 21 66 08 ou par mail à cfppa.nevers@educagri.fr.

**E.C.**

## Les bienfaits de l'alternance

Rendre les stagiaires immédiatement opérationnels à la fin de leur formation : c'est l'ambition avouée du Comité de pilotage qui planche avec les responsables de la filière depuis plusieurs mois. L'alternance lycée/entreprises favorisera cette acquisition de compétences. Trois périodes de stages en entreprises sont prévues, tout au long des neuf mois de formation, pour un total de 350 heures en entreprises (contre 874 heures en centre de formation). Les stages en immersion permettent de compléter les enseignements théoriques et pratiques par la mise en situation professionnelle et de se faire connaître des employeurs potentiels...

## **Enseignement supérieur** Fusion de l'Esitpa et LaSalle Beauvais

Partageant les mêmes valeurs et la même vision de l'enseignement, l'École d'ingénieur en agriculture (Esitpta) affiliée au réseau des Chambres d'Agriculture et l'institut Polytechnique LaSalle de Beauvais se sont unis. La nouvelle entité créée n'a pas encore de nom mais elle est déjà très structurée : elle constitue la plus grande école d'ingénieurs agricoles de France en termes d'effectifs.
Sébastien Windsor, président de la chambre d'Agriculture de Seine Maritime est le nouveau président de l'école d'ingénieurs et Philippe Choquet, le directeur, ce dernier dirigeant auparavant l'institut polytechnique de LaSalle depuis 1999. Ce nouvel exécutif est ainsi à la tête de deux campus, de 150 enseignants chercheurs et de plus de 2.500 élèves ingénieurs. Son ambition est d'unir les compétences des deux écoles d'ingénieurs pour créer *«un seul et unique acteur de niveau européen de l'enseignement supérieur des sciences de la terre, du vivant et de l'environnement»*. Fusionnés, l'Esitpa et LaSalle Beauvais mettent en commun leurs chaires d'enseignement, leurs unités de recherches, leurs formations diplômantes et leurs partenariats avec les universités étrangères.
En septembre prochain, un seul concours d'entrée sera organisé et un seul diplôme commun sera délivré aux étudiants en fin de cycle. Selon Guy Vasseur, président de l'Apca et Sébastien Windsor, ce rapprochement sera un atout pour accompagner les mutations technologiques de l'agriculture et pour avoir plus de visibilité en France et à l'international. Pour Sébastien Windsor et Philippe Choquet la fusion des deux écoles met à l'abri le nouvel établissement de restrictions budgétaires. Le nouvel établissement a par ailleurs l'intention de conforter les partenariats financiers des deux écoles fusionnées avec les conseils régionaux Normandie et Picardie-Nord pas de Calais pour s'équiper de nouveaux matériels.



École Nationale Vétérinaire d'Alfort

# Un centre d'application pour futurs vétérinaires

Depuis sa création en 1975, le centre d'application de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, basé à Champignelles, en Puisaye, voit passer chaque année sur son site plus de 400 étudiants, pour des stages de formation pratique, au plus près de la vie rurale et des éleveurs

Le Centre d'application de Champignelles, antenne de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort a été créé en 1975, à l'instigation du directeur de l'époque, Charles Pilet et du Professeur Lagneau de l'ENVA, sous l'impulsion du maire de la commune, M. Lestrat et d'un jeune loup en politique, qui entamait alors sa carrière en Puisaye, Jean-Pierre Soisson. Dédié à l'enseignement en productions animales, le site s'est d'emblée fixé plusieurs objectifs : permettre aux étudiants de confronter leurs connaissances théoriques aux réalités du terrain, leur offrir des bases méthodologiques leur permettant d'aborder de façon globale la conduite des élevages modernes et leur faciliter une meilleure connaissance du milieu rural, par le contact avec des professionnels. Un point particulièrement important, pour Hélène Benoit-Valiergue, directrice et cheville ouvrière du Centre d'application depuis plus de 30 ans : *«on ne peut pas faire d'enseignement sans contact avec le réel, ni devenir un vétérinaire rural, sans connaître les problèmes des agriculteurs ou des organismes agricoles et sans travailler ni échanger avec eux. Cela peut paraître d'une grande banalité aujourd'hui, mais en 1983, de tels propos étaient quasiment révolutionnaires !»*.

## Près de 450 étudiants par an

Véritable trait d'union entre la ville et la campagne, le Centre de Champignelles, sert d'ancrage rural aux étudiants vétérinaires et se veut un exemple de diversification, comprenant à la fois un élevage ovin de plus de 200 brebis de race romane, un cheptel de 25 vaches charolaises et depuis 1992, un élevage de cerfs. Le tout complété par un atelier de découpe et de transformation, avec vente des produits à la ferme. Un équipement d'autant plus intéressant, explique la directrice, *«qu'il nous a permis d'intégrer la chaine de contrôle alimentaire, qui fait partie, encore aujourd'hui, des missions du vétérinaire»* Le centre dispose également d'une salle d'autopsie *«Grands animaux»*, où 150 à 200 autopsies sont pratiquées par an, à destination d'éleveurs icaunais ou du Loiret. Avec l'espoir de voir l'activité se développer si les pouvoirs publics transfèrent à Champignelles les actes autrefois pratiqués par le laboratoire IDEA d'Auxerre, aujourd'hui fermé.

*«Champi»* accueille chaque année près de 450 étudiants, par groupes de douze, pour des stages d'une semaine en formation initiale ou d'approfondissement, selon des modules pré établis. En 1ère année, préparation au stage en exploitation agricole, avec des exercices pratiques de manipulation et de contention des animaux et une découverte de l'élevage bovin laitier, suivie en 2ème année d'audits d'élevages et d'une formation aux autopsies. La 4ème année, outre un volet hygiène alimentaire, offre surtout la possibilité de faire du conseil en élevage à partir d'un cas pratique : *«les élèves font la visite suivie d'un audit complet, de l'élevage, avec restitution en fin de semaine, en présence de l'éleveur, du technicien et du vétérinaire. Un exercice à dimension réelle, particulièrement prisé des élèves»*. Mais également des éleveurs, cette prestation à caractère pédagogique étant entièrement gratuite, mais toujours effectuée en lien avec les vétérinaires en place et les techniciens rattachés à l'exploitation. La 5ème année est dévolue à l'approfondissement et constitue une pré spécialisation. Selon ses disponibilités, le centre d'application propose aussi des modules de formation continue au service des vétérinaires et accueille des élèves du Centre de formation d'apprentis agricoles de l'Yonne, tout proche, pour des exercices de contention et de manutention.

DOMINIQUE BERNERD

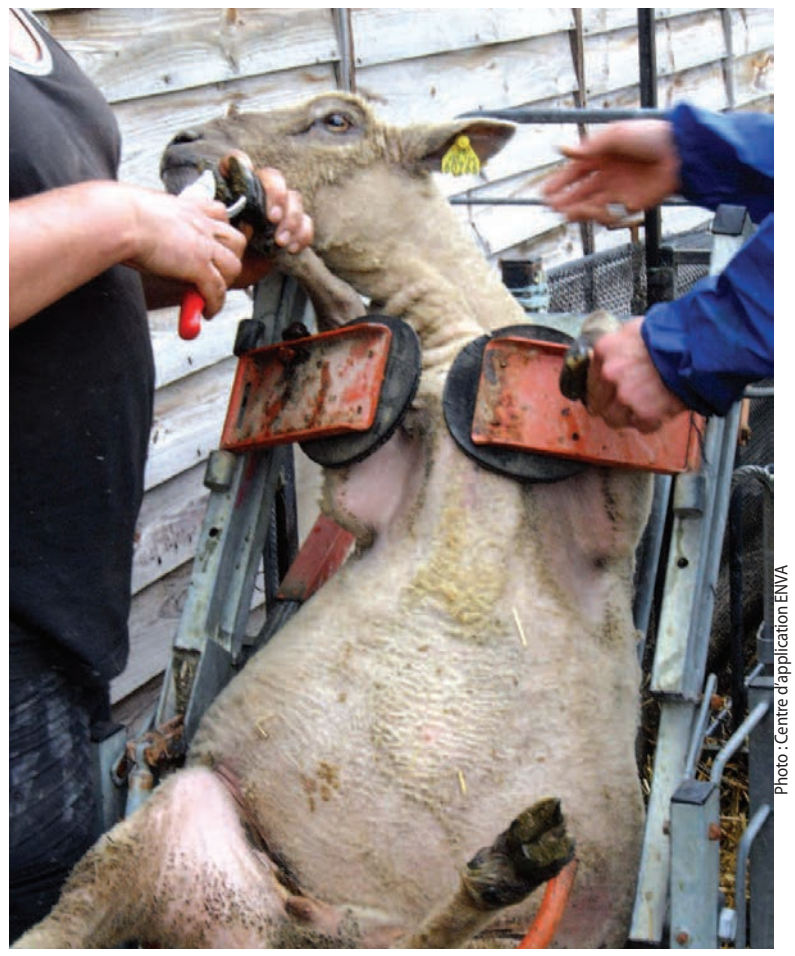


Photo : Centre d'application ENVA

Parage des onglons



Photo : Centre d'application ENVA

Exercice d'application autour des moutons

## La « vieille » dame de Maisons-Alfort fête année ses 250 ans

**L'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA), est l'une des quatre écoles nationales vétérinaires françaises et fête cette année ses 250 ans d'existence. Implantée en 1766 dans ce qui n'était alors qu'un petit hameau, à deux lieues de Paris, elle se trouve aujourd'hui au cœur même de la ville de Maisons-Alfort, dans le Val de Marne et s'étend désormais sur 11 ha, autour de son site d'origine. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, elle assure l'enseignement des disciplines vétérinaires et des différents travaux de recherche en ce domaine. Chaque année, plus de 700 étudiants y suivent leur formation, dont 80 % d'étudiantes, pour 140 encadrants pédagogiques et 30 chercheurs à temps plein.**

**Le cursus pour devenir vétérinaire comporte sept années d'étude après le baccalauréat : deux ans de prépa, quatre ans de formation initiale et un an d'approfondissement. A l'issue de sa cinquième année en école vétérinaire, l'étudiant soutient une thèse débouchant sur le titre de Docteur vétérinaire. Après validation des trois premières années de sa formation initiale, l'étudiant peut accéder à une deuxième année de Master recherche et préparer un Doctorat d'Université.**

**Les élèves sont recrutés par concours national, le nombre de places ouvertes au concours étant fixé chaque année par le Ministère de l'Agriculture. La répartition dans les quatre écoles (Alfort, Toulouse, Nantes, Lyon), se fait en fonction des choix prioritaires émis par le candidat et de son classement au concours. Le diplôme de vétérinaire donne accès à une palette de métiers variée. Des plus connus, comme : vétérinaire praticien canin, praticien rural ou mixte, praticien équin, mais aussi à différents domaines comme l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, la recherche ou l'armée.**

**Renseignements sur le concours : Service des concours agronomiques et vétérinaires. Tél : 01 44 08 16 29**
**Courriel : contact@concours-agro-veto.net - Site : http://www.concours-agro-veto.net**

**Réussir autrement par alternance**
50% à l'école - 50% en alternace
**PORTES OUVERTES**
Samedi 19 mars de 9 h à 17h

❏ **Pôle orientation**
4ème - 3ème de l'enseignement agricole

❏ **Pôle agricole**
Seconde pro productions animales ou végétales
Bac pro CGEA, système à dominante élevage
Bac pro CGEA, système à dominante cultures (apprentissage).

❏ **Pôle services**
Seconde pro services aux personnes et aux territoires
Seconde générale et technologique, (SES, EATDD)
Bac technologique STAV services en milieu rural
BTSA développement animation territoires ruraux

❏ **Pôle médico social**
Prépa concours : moniteur-éducateur/éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants, IFSI.
Secrétariat médical.

MFR
**Maison Familiale Rurale**
33 Boulevard de Bellevue - BP 50046
21802 Quétigny Cedex - 03 80 46 35 49

Prévention

# Le risque d'incendie dû aux installations électriques

En France 25 à 30% des incendies sont d'origine électrique, les principales causes proviennent des éléments fixes de l'installation (fils électriques, prises, appareillages), à l'origine de 46 % des accidents, puis des éléments alimentés par l'installation (appareils, matériels et ustensiles divers), à l'origine de 54 % des accidents.

Trop souvent oublié, peu d'entretien, de surveillance, on se dit que tant que cela fonctionne tout va bien ! Seulement le danger électrique peut être bel et bien là.

## Quels sont les risques ?

Il ne s'entend pas, ne se voit pas et ne se sent pas forcément, par contre quand l'un de ces trois sens ou les trois sont activés c'est que le phénomène de danger d'incendie d'origine électrique est enclenché ou que c'est déjà trop tard…

Une des sources d'accidents, de départ d'incendie et/ou d'explosions relève de la défaillance des installations liée notamment à leur vieillissement, prise cassée, fils noircis, ampoule qui clignote, appareil qui grésille, fusible ou disjoncteur qui saute régulièrement, surcharge sur les prises ou sur les protections au tableau électrique, sont autant de signes à surveiller. En plus du risque d'incendie cela peut entrainer des arrêts et/ou pertes de productions, la destruction de tout ou partie de l'exploitation et des dégradations coûteuses de matériels. Il ne faut toutefois pas négliger le risque d'électrisation ou d'électrocution des personnes.



Début d'incendie provoqué par l'échauffement du bornier de raccordement d'un coupe circuit dont la connexion des fils électriques s'était desserrée au fil du temps. Un contrôle périodique par un organisme accrédité COFRAC et une thermographie infrarouge auraient décelé le problème en amont et permis d'éviter l'incendie.

## Que vous apporte le contrôle de votre installation ?

La vérification des installations et des équipements électriques a pour principal objectif de prévenir les risques pour les usagers. Elle consiste à vérifier son état de conservation dans le temps ainsi que le bon fonctionnement de certains dispositifs de sécurité pour la protection des personnes et des biens. D'ailleurs, la réglementation impose aux établissements employant du personnel ainsi que ceux qui accueillent du public, de faire vérifier leurs installations électriques périodiquement par un organisme accrédité Cofrac. Cependant, ce contrôle ne se substitue pas à votre obligation d'entretenir votre installation électrique et d'en faire bon usage.

## Un électricien qualifié ou moi-même peut-il faire ce contrôle ?

Non ! Depuis le 26/12/2011 seul un organisme accrédité Cofrac peut réaliser cette prestation. Si je ne suis pas employeur de main d'œuvre et n'accueille pas de public, il est recommandé de faire un contrôle à minima tous les 3 ans.

## Où trouver un organisme de contrôle accrédité Cofrac et quel est le coût ?

Vous pouvez retrouver sur le site officiel du Cofrac (www.cofrac.fr) la liste complète des bureaux de contrôles accrédités.
Le coût varie selon le type d'activité, l'établissement et la surface. Soyez vigilant, le coût est non significatif par rapport aux conséquences graves d'un d'une électrocution ou d'un sinistre incendie sur votre activité.

Vous avez aussi la possibilité de prendre contact avec le pôle prévention de Groupama qui a établi pour ses sociétaires des partenariats avec des bureaux de contrôles accrédités Cofrac.

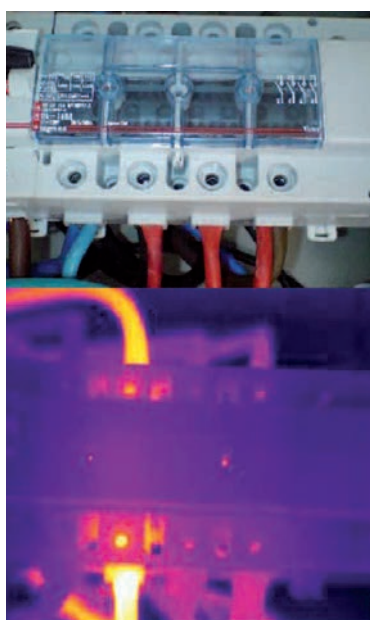
## La thermographie infrarouge en complément afin de réduire le risque incendie

Pratiquée à l'aide d'une caméra infrarouge, elle sert à mettre en évidence des phénomènes non perceptibles autres que par les infrarouges, dans les infrastructures électriques en charge (ex : armoires générales, coffrets secondaires des chambres froides, bâtiments d'élevage, installations photovoltaïques, …)

Les échauffements peuvent avoir diverses origines comme de mauvaises connexions, surcharges, déséquilibre de phases, contacts défaillants, échauffement anormal.

Le tout pouvant entraîner des incendies et/ou une perte partielle ou totale de l'exploitation ainsi que l'arrêt de la production.
Celle-ci doit être réalisée par une personne disposant d'une attestation de compétence délivrée par le CNPP afin de réaliser la prestation de thermographie infrarouge selon les dispositions techniques Apasac Q19 et d'établir un compte rendu de type Q19. Le pôle prévention de Groupama a également établi des partenariats pour ses sociétaires avec des organismes certifiés réalisant cette prestation.

GROUPAMA PRÉVENTION



Sur la photo du haut on ne distingue rien de particulier (échauffement ou autres signes). Avec la thermographie infrarouge on distingue très clairement un échauffement anormal pouvant déclencher un début d'incendie. Grâce à la thermographie l'incendie a été évité.

Des professionnels à votre service

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

L'Eleveur Bourguignon
DÉMO
POSE CLÔTURE ÉLECTRIQUE PERMANENTE
9 MARS 10H00 ou 14H30
La gestion de l'herbe présentée par la CA 21
Chez M. LAPREE Benoît
Les Lavières - 21320 Pouilly en Auxois
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquetage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Ets Morisot

# Une journée Amazone pour découvrir les nouveautés

Le constructeur allemand occupe le terrain en ce début d'année en organisant des journées de présentation des gammes pulvérisateurs et distributeurs d'engrais chez ses distributeurs.

Le 23 février dernier, la caravane Amazone faisait une halte aux Ets Morisot à Terrefondrée. Les agriculteurs ont pu découvrir les nouveautés et évolutions dévoilées lors du dernier Agritechnica.

Côté distributeurs d'engrais, la gamme ZA-V, lancée en 2015, s'enrichit d'un modèle de 2600 l de trémie. Cette gamme comprend désormais sept modèles dont les capacités vont de 1.700 à 4.200 l. Comme le haut de gamme ZA-TS, les ZA-V sont composés d'une cuve monobloc qui assure une plus grande rigidité et facilite l'écoulement de l'engrais en l'absence de relief comme des cordons de soudure par exemple. Ces 2 gammes à pesée sont dotées de la technologie Isobus et peuvent être pilotées avec le terminal Amatron 3, CCI 100, l'Amapad ou tout autre terminal.

La principale différence entre ces 2 versions provient du réglage de la largeur d'épandage. Alors que la gamme ZA-V propose un réglage manuel des aubes jusqu'à 36 m, les ZA-TS sont dotés d'un réglage électrique et jusqu'à 54 m. Le réglage électrique commande le système d'alimentation en le faisant pivoter pour modifier la largeur, le tout depuis la cabine. Tous les modèles existent en version Tronic (entraînement mécanique des disques d'épandage) ou Hydro (entrainement hydraulique). Les 8 coupures de tronçons permettent d'adapter le débit et le régime des disques d'épandage. Les deux versions peuvent aussi être équipées de la coupure de tronçons automatique GPS-Switch.

Côté pulvérisateurs, Amazone équipe désormais son guidage automatique de rampe Distance Control Plus de quatre capteurs qui permettent de balayer une surface de la culture beaucoup plus importante. La rampe est donc mieux guidée le long de la culture, en particulier sur les terrains en pentes ou les cultures hétérogènes. De plus, le logiciel de régulation a été remanié pour un suivi optimal de la rampe, même à des vitesses de déplacement élevées tout en réduisant les écarts avec les surfaces cibles.

Autre évolution, l'extension du module de rampe permet aux utilisateurs de choisir le modèle de rampe sur leurs appareils portés et trainés. Ainsi, la rampe super S1, à repliage vertical de 15 à 21 m est disponible sur les portés UF, tandis que la Super S2 est proposée jusqu'à 30 m.

# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Sancoins 24/02/2016 | Bourg-en-Bresse 01/03/2016 | St Christophe-en B. 24/02/2016 | National 24/02 au 01/03/16 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | - | - | 3,96 € | 3,94 € |
| | R | 3,45 € | 3,40 € | 3,50 € | 3,44 € |
| | O | - | 3,00 € | - | 3,03 € |
| Vaches mixte (M) | R | - | - | - | 3,00 € |
| | O | 2,82 € | 2,70 € | - | 2,87 € |
| Vaches lait (L) | O | | - | - | 2,57 € |
| | P | 2,38 € | 2,35 € | - | 2,33 € |
| Génisses VML | U | 3,90 € | 4,35 € | 4,57 € | 4,21 € |
| | R | 3,72 € | 3,65 € | 3,80 € | 3,60 € |
| | O | - | 3,00 € | - | 2,94 € |
| Taureaux VML | URO | - | 2,40€ | 2,59 € | 2,48 € |

VML : *type viande , mixte et lait*

# Tendances locales

## Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 01/03/2016

| | E | U | R | |
|---|---|---|---|---|
| **Broutards 6-12 mois** | | | | |
| -200 kg | - | - | 3,22 | |
| 200-250 kg | - | 3,15 | 2,93 | |
| 250-300 kg | - | 3,05 | 2,76 | |
| 300-350 kg | - | 2,84 | 2,70 | |
| 350-400 kg | - | 2,74 | 2,58 | |
| 400-450 kg | - | 2,64 | 2,52 | |
| 450-500 kg | - | 2,55 | 2,39 | |
| **Laitonnes 6-12 mois** | E | U | R | |
| 200-250 kg | - | 2,76 | 2,32 | |
| 250-300 kg | - | 2,66 | - | |
| 300-350 kg | - | 2,61 | 2,39 | |
| 350-400 kg | - | 2,53 | 2,40 | |
| **Taurillons 12-18 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | - | - | |
| 350-400 kg | - | - | - | |
| 400-450 kg | - | - | - | |
| 450-500 kg | - | - | - | |
| 500-600 kg | - | - | - | |
| 600 kg et + | - | - | - | |
| **Génisses 12-24 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | - | - | |
| 350-400 kg | - | 2,39 | - | |
| 400-450 kg | - | 2,43 | 2,23 | |
| 450 kg et + | - | 2,34 | - | |
| **Taureaux** | E | U | R | |
| +500 kg | - | - | - | |
| **Vaches** | E | U | R | O |
| - 5 ans | - | 2,02 | 1,86 | - |
| 5 -10 ans | - | 1,92 | 1,77 | - |
| +10 ans | - | 1,80 | 1,76 | 1,58 |
| **Génisses** | E | U | R | |
| 24-36 mois | - | 2,11 | 1,97 | |

Bovins : 1282
Apports corrects pour la saison.
97% de vendus.

**BROUTARDS:** L'offre reste à un niveau satisfaisant tant en quantité qu'en qualité. La commercialisation est régulière grâce à un panel d'acheteurs assez varié. Les cours sont reconduits avec une plus value dans les sujets dont le rappel FCO excède 60 jours.
**LAITONNES :** L'offre est plus importante cette semaine, mais les cours sont facilement maintenus, sauf dans les sujets non vaccinés FCO, peu demandés.
**GÉNISSES 2 ANS :** Les sujets avec de l'avenir se négocient un peu plus facilement, mais les cours s'établissent à un niveau inférieur aux années précédentes. Les engraisseurs français sont très prudents face aux tarifs trop bas en génisses grasses.
**VACHES GÉNISSES 3 ANS :** Les apports sont toujours limités, mais s'équilibrent avec les besoins des acheteurs présents. Les difficultés persistantes pour écouler la viande, gênent considérablement une partie de nos acheteurs fidèles. Les autres absorbent l'offre des éleveurs à des tarifs plus fermes, mais qui ne couvrent toujours pas les coûts de revient.

Génisses culardes de 446 à 638 kg : 1710 à 2400 € (3.83 à 4.76)
Laitonnes culardes de 240 à 296 kg : 1090 à 1380 € (4.54 à 4.66)
Génisse formées 442 à 730 kg : 1290 à 2330 € (2.48 à 3.19)

**NB :** La date de clôture d'annonces est fixé le vendredi soir à 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 29/02/2016

| Bovins (293) | | |
|---|---|---|
| **Broutard** | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
| 225 à 400 kg | 600 - 1060 | 2,55 - 3,06 |
| 410 à 480 kg | 1030 - 1200 | 2,32 - 2,62 |
| **Taurillons d'herbe** | | |
| 330 à 490 kg | - | - |
| 405 à 480 kg | - | - |
| **Laitonnes** | | |
| 220 à 330 kg | 510 - 830 | 2,31 - 2,53 |
| 350 à 425 kg | 850 - 1000 | 2,27 - 2,59 |
| **Génisses** | | |
| 350 à 420 kg (16-24mois) | - | - |
| 440 à 650 kg (24-36mois) | 800 - 1210 | 1,75 - 2,04 |
| **Taureaux** | | |
| 880 à 1125 kg | 1200 - 1840 | 1,36 - 1,63 |
| **Vaches** | | |
| Vaches légères | 760 - 1080 | |
| Vaches entre deux | 1100 -1260 | |
| Vaches lourdes | 1310 -1670 | |

Vente rapide et totale en mâles à des tarifs fermes dans l'ensemble de la catégorie. Apports plus importants en femelles avec une qualité plus hétérogène, seuls les sujets supérieurs voient leurs tarifs maintenus. Seulement deux invendus. Placement plus fluide en vaches maigres à des tarifs plus soutenus.

**Bovins gras : 8**
Vaches de viande : 3,48 à 4,00 kg de viande
Demande toujours calme.

**Prochain marché le lundi 29 février 2016 aux horaires habituels.**

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 02/03/2016

| | U | R |
|---|---|---|
| **Broutards** | | |
| 200 à 250 kg | nc | nc |
| 250 à 300 kg | nc | 2,70 |
| 300 à 350 kg | nc | 2,62 |
| 350 à 400 kg | 2,76 | 2,60 |
| 400 à 450 kg | 2,60 | 2,48 |
| **Laitonnes** | U | R |
| 150 à 200 kg | nc | nc |
| 200 à 250 kg | nc | 2,49 |
| 250 à 300 kg | nc | nc |
| 300 à 350 kg | nc | 2,42 |
| 350 à 400 kg | 2,41 | 2,33 |
| **Génisse** | | |
| (24-36 mois) | 2,48 | 2,09 |
| **Vaches** | | |
| - 5 ans | 1,99 | 1,82 |
| de 5 à 10 ans | 1,88 | 1,73 |
| + 10 ans | - | 1,58 |

**Broutards Laitonnes :** Présentation hétérogène. Les cours sont péniblement reconduits.

**Vaches-Génisses :** Plafonnement des cours;

**Tendance :** Cours reconduits.

## Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 01/03/2016*

| Cat. | U | R | O |
|---|---|---|---|
| **Charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,90 € | 2,75 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,70 € | 2,50 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,60 € | 2,45 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,60 € | 2,45 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,50 € | 2,35 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,40 € | 2,25 € | - |
| **Croisés charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,80 € | 2,45 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,60 € | 2,25 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,50 € | 2,25 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,35 € | 2,05 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,25 € | 2,05 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,15 € | 2,00 € | - |

**Tendance :** Cours reconduits.

# Bovins

## Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 22/02/16 au 28/02/16*

| | E | U | R |
|---|---|---|---|
| **Mâles 6-12 mois** | | | |
| 250 kg | - | - | - |
| 300 kg | - | 2,68 € | - |
| 350 kg | - | 2,57 € | - |
| 400 kg | - | 2,52 € | - |
| **Mâles 12-24 mois** | | | |
| 450 kg | | 2,36 € | - |
| 500 kg | - | 2,24 € | - |
| **Femelles 6-12 mois** | | - | |
| 270 kg | - | 2,38 € | - |
| **Femelles 12-24 mois** | | | |
| 400 kg | - | 2,25 € | - |

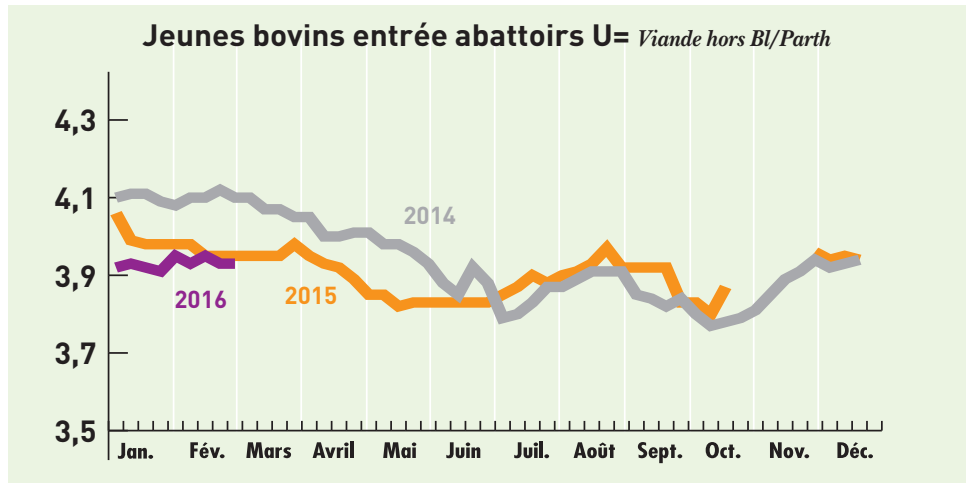
**Tendance :**
Hausse plus marquée dans les mâles de moins de 450 kg.

À partir du 23 février 2016, *les modalités de cotations des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion des animaux avec ASDA rouge, exclusion des animaux croisés (39) issues de deux parents croisés (39)). Il convient d'interpréter d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre.*

## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 22/02/16 au 28/02/16*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors Bl/Parth | - | 3,93 € | 3,75 € | - | | | |
| Races mixte | | - | 3,51 € | 3,50 € | 3,49 € | | |
| Races lait | | | | | - | 3,32 € | - |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | - | - | - |
| Races mixte | - | - | - | - | 3,25 € | - | - |
| Races lait | - | - | - | - | - | 2,80 € | 2,80 € |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | 3,93 € | 3,85 € | 3,76 € | 3,37 € | | | |
| Charolaise - 10 ans + 350 kg | 3,90 € | 3,81 € | 3,74 € | | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | 4,22 € | 4,11 € | - | | | |
| Races mixte | - | - | - | 3,21 € | 3,13 € | - | - |
| Races lait | | | | - | 2,73 € | 2,70 € | 2,64 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O= | P+ | |
| Mixte lait | - | - | - | - | - | - | |
| Viande +350 kg | 4,64 € | 4,31 € | 4,07 € | 3,94 € | | | |

**Tendance :** laborieux dans les femelles de race à viande.




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 22/02/16 au 28/02/16*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | U+ | U= | R+ | R= | 0+ | O= | P+ | P= |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors Bl/Parth | 3,97 € | 3,92 € | 3,85 € | - | - | - | - | |
| **Vaches** | | | | | | | | |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | - | 4,57 € | 4,07 € | 3,95 € | - | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | - | - | 3,83 € | 3,74 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,22 € | 3,16 € | - | - |
| Races lait | | | | | | | 2,64 € | 2,57 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | 0+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,76 € | 4,51 € | 4,11 € | - | | | | |

# Tendances SEM. 09 / 2016

## Bovins de boucherie

Les consommateurs amoureux de beaux et bons produits seront comblés cette semaine avec le salon de l'agriculture, mais également par le début des concours d'animaux de boucherie. Les volumes et la qualité seront là, mais les premiers sondages auprès des acheteurs font apparaître que les besoins sont pour le moment en repli sur l'an passé. Sur les marchés, la modestie de l'offre permet une activité commerciale un peu plus régulière, mais cette amélioration ne concerne que l'entrée de gamme. La vente est calme avec un maintien des prix pour les bonnes femelles de qualité bouchère. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, ce n'est pas la consommation qui raffermit la tendance, mais des sorties peu abondantes et une demande qui tend à se renforcer dans le secteur maigre à l'approche de la saison d'herbage. La légère progression des prix dans les allaitantes bas de gamme vient surtout de la fermeté qui s'opère dans les laitières où l'équilibre offre/demande est plus favorable pour les vendeurs. La hausse se poursuit dans les vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, le commerce reste calme et les cours stables avec des sorties suffisantes pour satisfaire les besoins que ce soit sur la France ou à l'export. ■

## Broutards

L'offre saisonnière est limitée et souvent assez hétérogène. La commercialisation est assez fluide dans les bons mâles Charolais, Limousins de 300kg à 450kg avec des besoins pour la repousse ou l'export. La demande reste mesurée dans les lourds sur l'Italie, mais l'Algérie prend le relais. Dans les femelles, la vente est normale avec des cours stables pour les bonnes laitonnes lourdes à destination de l'Italie. La vente reste tendue dans les ordinaires à destination de l'Espagne. ■

## Veaux d'élevage et d'engraissement

Les besoins mesurés pour des mises en place du début août et une demande un peu moins soutenue à l'export permettent aux intégrateurs d'envisager une stabilisation des prix dans les bons veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards. Les échanges sont sélectifs dans les bons veaux de race pure ou croisés (viande ou mixte) et les tarifs tendent à plafonner face au recul des besoins pour des sorties d'août. ■

**Laurent Chupin**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 29 février) :**
**«Le marché est équilibré entre l'offre et la demande. Les signes de reprise des cours en vaches laitières devraient à court terme se répercuter sur le cheptel allaitant.»**
**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 29 février) :**
**«Les cours sont orientés à la hausse en mâle. Le marché est plus calme en femelles.»**

# Ovins

**Sicafome** *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 15/02/2016*

| **Agneaux (216)** | E *(mini-maxi)* | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* |
|---|---|---|---|
| Gras (-38 kg) | - | - | - |
| Gras (38-44 kg) | - | - | - |
| Gras (44-50 kg) | - | - | - |
| Gras (+50 kg) | - | - | - |
| Laitons (32-38 kg) | - | 3,22 - 3,52 | - |
| Laitons (38-44 kg) | - | 3,29 -3,48 | - |
| Laitons (+44 kg) | - | - | - |
| **Brebis (34)** | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* | O *(mini-maxi)* |
| (-60 kg) | - | - | - |
| (+60 kg) | 1,15 - 1,34 | 1,10 - 1,20 | - |
| **Divers** | | | |
| Béliers (7) : 81 à 106 € | 1,01 - 1,49 | - | |
| Agneaux maigres : (13) : 61 à 87 € | - | 2,08 - 2,76 | - |
| Caprins (5) : 15 à 25 € | | - | 0,28 -0,45 |
| Boucs : | | | |
| Divers : (1) | | | |

Ovins : 263

**Agneaux :** Bonne vente dans les lairons de qualité

**Brebis :** Offre insuffisante pour satisfaire la demande. Cours en légère progression

**Béliers - Caprins :** Cours reconduits.

**Effectifs :** Agneaux: 216- Brebis : 34 Béliers : 7 - Caprins : 5 - Divers : 1

**Prochain marché le lundi 14et 21 mars 2016 (pesée à 7h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.**

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 22/02/2016*

| Ovins : 42 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux maigres | - | - |
| Agneaux gras | 90 - 145 | 1,96 - 3,02 |
| Brebis | - | - |
| Béliers | - | - |

Apports restreints avec une qualité plus moyenne, baisse des tarifs.

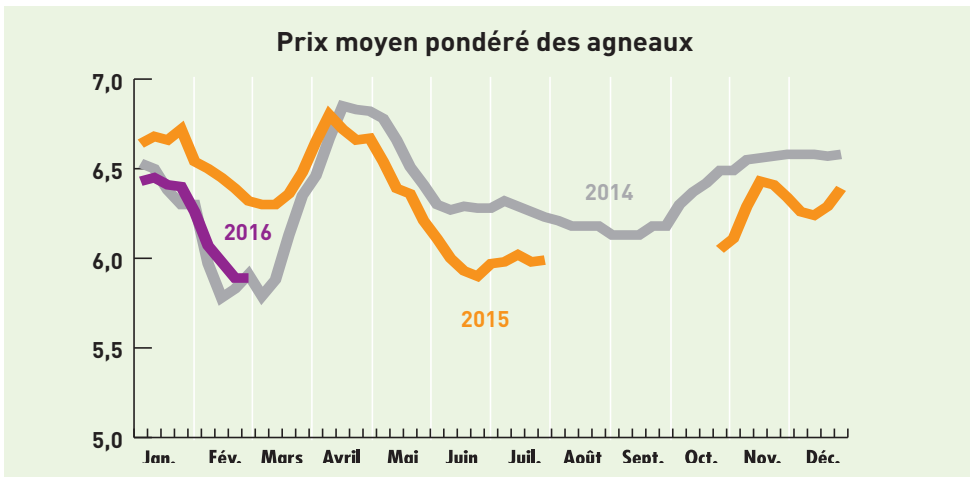
**Prochain marché le lundi 7 mars 2016 aux horaires habituels.**

*prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 22/02/16 au 28/02/16*

| Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|
| Couvert 13 -16 kg | - | 6,20 € | 5,51 € |
| Couvert 16-19 kg | - | 6,01 € | 5,43 € |
| Gras 13 -16 kg | - | - | 5,21 € |
| Gras 16-19 kg | - | 5,20 € | 4,96 € |

*prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer 15/02/16 au 21/02/16*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| **5,89 €** | **6,43 €** | **2,44 €** |




A partir du 23 fevrier 2016, les modalites de cotation des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion animaux avec asda rouge, exclusion animaux 39 x 39). il convient d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre.

**Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie** du 22/02/2016 au 28/02/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U Var. | - | 6,96 -0,23 | 6,98 -0,19 | - | - | - | - | - |
| | R Var. | 6,57 -0,03 | 6,36 -0,14 | 5,91 -0,35 | - | 6,22 -0,06 | 6,34 0,02 | 6,39 -0,19 | - |
| | O Var. | 5,78 0,15 | 5,64 0,13 | 5,42 0,05 | - | 5,54 0,05 | 5,54 -0,06 | - | - |
| 3 (couverts) | U Var. | - | 6,77 -0,18 | 6,76 -0,12 | 5,93 -0,18 | - | | 6,39 0,06 | - |
| | R Var. | 6,36 -0,10 | 6,31 -0,08 | 6,15 -0,08 | 5,60 = | 6,20 0,20 | 6,01 0,07 | 5,77 0,13 | 5,33 0,07 |
| | O Var. | 5,50 -0,34 | 5,54 -0,17 | 5,49 -0,04 | 4,95 | 5,51 0,05 | 5,43 -0,01 | 5,24 -0,04 | 4,90 |
| 4 (gras) | U Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | R Var. | - | - | - | - | - | 5,20 -0,05 | 4,98 -0,10 | - |
| | O Var. | - | - | - | - | 5,21 | 4,96 0,01 | - | - |

**Zone nord :** Agneaux : Les sorties massives d'agneaux Lacaunes entraîne une baisse dans les agneaux ordinaires. Pour les bons agneaux laitons de pays marché plus stable. Baisse normale dans les bons agneaux U. Brebis : Marché stable mais peu dynamique pour la saison . **Zone sud :** Application du réseau.

# Volailles

## Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

| | Petites balles | Grosses balles |
|---|---|---|
| 1ère coupe | 240 à 250 € | 180 à 200 € |
| 2e coupe | 240 à 250 € | 180 à 200 € |
| 3e coupe | 210 à 230 € | 180 à 200 € |



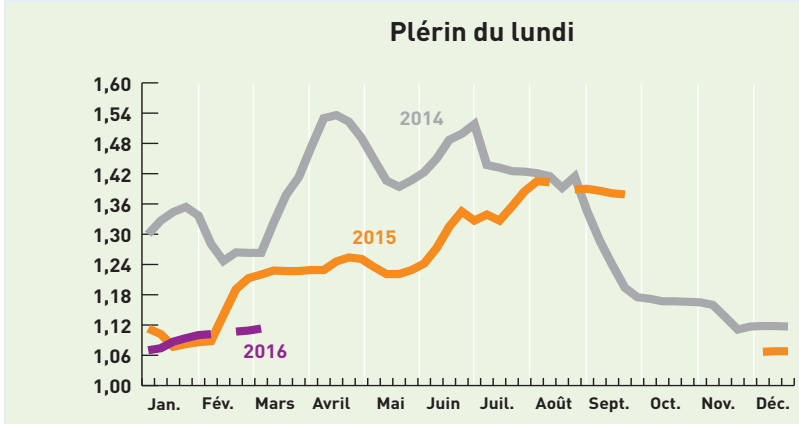
# Porcins

**Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 256 porcs présentés)** *Cotations du lundi 29 février 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,113 €**

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** *Cotations FranceAgriMer du 19/02/16 au 25/02/16*

**1,35 € /carcasse euros**




# Veaux

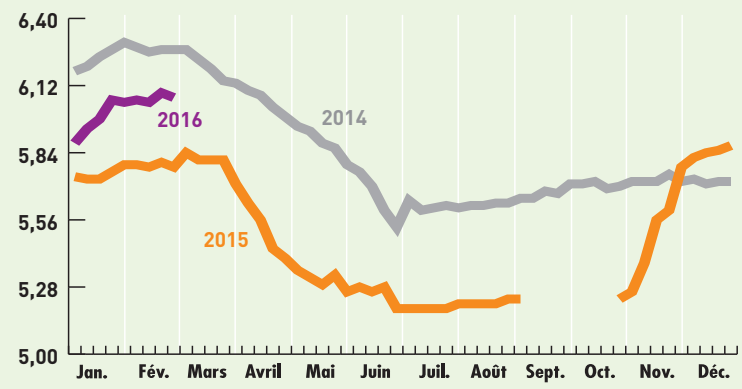
**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 22/02/16 au 28/02/16*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | 8,64 € | - | - |
| U | - | 7,73 € | 6,22 € | 5,32 € |
| O | - | 6,07 € | 4,83 € | 3,87 € |

**Jeunes veaux** *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 29/02/16 au 06/03/16*

| | Apport | Mâles Croisement | Femelles Croisement | Mâles Montbéliards | Laitiers |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)* | 102 | 530 - 580 € | 345 - 420 € | 225 - 295 € | - |
| St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 180 - 260 € | 120 - 150 € | - | 55 - 80 € |
| St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 310 - 420 € | 200 - 260 € | - | 90 - 120 € |
| St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)* | | 460 - 540 € | 310 - 390 € | 230 - 270 € | - |
| Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* | 573 | 170 - 270 € | 130 - 190 € | 90 - 150 € | 55 - 80 € |

**Veaux rose clair O -** *Cotations FranceAgriMer*




# Equins

*(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir)* — *Cotations FranceAgriMer du 22/02/16 au 28/02/16*

| | Poulains | Chevaux légers | Chevaux lourds | Export kg vif |
|---|---|---|---|---|
| Extra | **2,55 €** | **2,28 €** | **1,55 €** | – |
| Bons | **2,23 €** | **1,93 €** | | |

# Céréales

**Marché du 25 février 2016**

**N**: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE | RÉCOLTE 2015 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Sud Côte-d'Or | 220/11 meunier | févr.-juin | 134 | V | C |
| Nord Côte-d'Or | 220/11 | févr.-juin | 134 | V | C |
| Aube/Yonne | meunier | févr.-juin | 128 | N | C |
| | fourrager | févr.-juin | 121 | N | C |

| ORGE FOURRAGÈRE | RÉCOLTE 2015 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube/Yonne | sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl | févr.-mars | 119 | N | C |
| Sud Côte-d'Or | selon qualité | févr.-juin | 122 | T | C |
| Nord Côte-d'Or | selon qualité | févr.-juin | 122 | T | C |

| AVOINE NOIRE | RÉCOLTE 2015 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte d'Or/Haute Saône | selon PS | mars-avr. | 190 | T | C |

| TRITICALE | RÉCOLTE 2015 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Côte d'Or/Haute Saône | | mars-avr. | 127 | T | C |

| MAÏS | RÉCOLTE 2015 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube/Yonne | | févr.-juin | 139 | N | C |
| Sud Côte d'Or | | févr.-juin | 143 | N | C |
| Saone et Loire | | févr.-juin | 140 | T | C |

| POIS | RÉCOLTE 2015 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** | |
| Aube/Yonne/Cote d'Or | fourrager | févr.-mars | 195 | N | C |

# Matériel

## Tracteur

**38 -** Vds ID 6506 bon état 7500 H, 4-R-M, 6 cyl, clim, ordi de bord, power quad HMS.
✆ 06 30 96 70 29

**38 -** Recherche tracteur récent de préférence Fendt entre 100 et 125 ch
✆ 04 74 57 85 93

**69 -** Vend 2 roues arrières étroites de tracteur complètes 12.4 R 36. Allant sur Lamborghini - Sam et Deutz - 600 € les 2.
✆ 06 13 52 27 12

**71 -** Vends tracteur Deutz 4 RM av. chargeur et accessoire, 90 CV, T.B. état, cessation.
✆ 06 30 86 32 78 ; 03 85 88 30 64

## Travail sol

**26 -** Vds charrue Huard bisoc retournement hydraulique 14» attelage automatique 400 euros.
✆ 06 74 26 67 08

**26 -** Av machine à planter super prefer 1 rang disque à pince + disque tubercule à débattre
✆ 06 80 07 38 98

**38 -** Vds charrue Kuhn 4 socs cover crop 32 disques benne Gilibert 4 roue avec échelette.
✆ 04 78 40 01 78
ou 06 85 37 43 21 HR

**58 -** VENDS herse de prairie Fillon 4.50 m., parfait état, cot. relevage hydraulique, 1 450 euros. 58250 Ternant (réf. 08VB4)
✆ 06 81 67 26 54

## Récolte

**03 -** vds round baller Krone VP1500 liage filet ficelle 5000 bottes roue large boitier confort TBE.
✆ 06 77 67 77 66

**21 -** RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 080B)
✆ 06 29 81 80 05

**26 -** Cherche petite faucheuse conditionneuse bas prix + vds semoir engrais Sulky prima 1200 L
✆ 04 75 31 53 88

**54 -** Vends Moiss-Batt Massey-FG coupe 2m40. Année 1982. BE. 2.000 €.
✆ 06 09 43 37 99

**84 -** Vds MAV 5060 égreneur an.2009 cabine, révisée, TBE : 65 000 euros.
✆ 06 25 61 27 38

## Traitement

**67 -** Vends pulvé porte Tecnoma 2000, 800 l, 12 m, rampe manu. 3 tronçons contrôle OK 03.2018, 3.000 euros HT
✆ 06 83 43 49 54

## Epandage

**26 -** Vds épandeur fumier TBE Héwang 7 tonnes - matériels divers - clôture - cause retraite
✆ 06 70 41 79 95 hr

## Irrigation

**26 -** Vds presse John Deere 570 botte ronde 120 - enrouleur Irrifrance 90 250m.
✆ 04 75 47 05 57

## Cave

**84 -** Vends pressoir pneu. Bucher 30 HL an. 2005.
✆ 06 25 61 27 38

## Manutention

**89 -** VENDS chariot démonté roue, bon état. (réf. 0902)
✆ 03 86 42 24 66 HR

## Taille

**19 -** AV plateforme automotrice de cueillette et de taille - ROSATELLO - Année 2008 - ttes options - TBE - 2530 heures.
✆ 06 26 46 24 15

## Agri. divers

**07 -** Vds bol mélangeur marque Jeulin 13 m3 avec bascule, béquille hydrau, tapis distribution 2 sens, 2 vitesses mélange. Année 2002. 9000 euros.
✆ 04 75 04 09 41
ou 06 18 64 09 25

**26 -** vds rem fourragère Poncet long 5 m larg 2 m échelles ridelles état neuf petit prix livré.
✆ 06 89 88 16 95

**26 -** vends tank refroidisseur 300 L 400 L 300 euros bouc 2 ans 150 euros
✆ 07 84 20 59 64
04 75 90 70 40 - 06 32 44 13 99

**30 -** Vds cultivigne et décompacteur Gardell, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 22- 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 8- 10- 12- 15 T. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

**38 -** Vends hangar agri tole fibro et ipn, 20mx10m, ht min 5m max 7m, bardage 2 faces, 3000€, à démonter.
✆ 06 83 87 26 71

**38 -** Vds roues de tracteur arrière et avant - fourche m24 2 veyrins + 1 4 veyrins agrame - Séchoir à noix démontable avec bruleur à gaz et gros ventilateur - pièce tracteur IH353 + carte grise.
✆ 06 71 58 83 88

**38 -** vds semoir à engrais Vicon, semoir céréale Sulky, pulvérisateur Technoma, semoir à maïs Monosem, tonneau 1000L galvanisé.
✆ 04 74 59 05 85

**38 -** Vends benne Cema 5 tonnes en bon état 3 000 € et semoir à poudre Mahier TBE 600 €
✆ 06 75 07 07 21

**38 -** Recherche laveuse noix 2 m
✆ 06 86 06 82 18 HR

**38 -** Hangar à démonter région Lyon complètement fermé (ancien garage) hauteur min 4m max 6m 800m2
✆ 04 78 31 26 00

**39 -** Vds t.b.é. brabant Fenet 5 fers SB grand dégagement, roues, terrage et transport, vis à grain portative long. 10 m diam. 160, mélangeuse bol Zago 13m3, désileuse pailleuse 3m3, séparateur à grain 50 et 100 q/h, vis sur chariot 9 m diam. 125, conteneur céréales palettisable, benne 5 et 6 t Legrand, bétaillère Mazeron 5 m, remorque 4 roues Duthion, faucheuse à disques Kuhn 2 m, distributeur anti-limaces Delimbe 24 m, préparateur sol ABK 5,40 m, tracteur Fordson Major pour travail ou collection, surélévateur autonome avant ou arrière, pince-bottes Altec.
✆ 03 84 70 02 77 le soir ou 03 84 70 19 44 le midi

Offre promotionnelle
CLAAS MACON - 5 campagnes à taux 0% *

| TRACTEURS CLAAS | | | TELESCOPIQUES | | |
|---|---|---|---|---|---|
| XERION | 3800 | 2009 | SCORPION | 7030 | 2011 |
| AXION | 850 CIS | 2008 | MERLO | 34.7 TOP | 2010 |
| AXION | 820 CIS | 2011 | PRESSES CLAAS | | |
| ARION | 640 T4I | 2013 | QUADRANT | 3300 RF T | 2011 |
| ARION | 640 CEBIS | 2008 | QUADRANT | 3200 RF T | 2014 |
| ARION | 630 CIS | 2011 | QUADRANT | 2200 T | 2005 |
| ARION | 610 CIS | 2010 | ROLANT | 260 | 2008 |
| ARION | 520 CIS | 2009 | ROLANT | 250 | 2002 |
| ARION | 410 | 2011 | FENAISONS | | |
| AXOS | 340 CX | 2009 | LINER | 1250 | 2013 |
| AXOS | 310 CX | 2015 | LINER | 650 | 2008 |
| CELTIS | 456 RX | 2008 | VOLTO | 770 | 2002 |
| ARES | 556 RZ | 2005 | VOLTO | 870 | 2009 |
| TRACTEURS RENAULT | | | KHUN | 6002 | 2007 |
| ARES 640 RZ | | 2003 | KHUN | 6522 | 2005 |
| ARES 630 RZ | | 2001 | MOISSONNEUSES CLAAS | | |
| 154.54 TZ | | 1992 | LEXION | 670 TT | 2013 |
| AUTRES MARQUES | | | LEXION | 620 4X4 | 2013 |
| FENDT 824 PROFI | | 2015 | LEXION | 570 | 2006 |
| CASE JXU 95 | | 2010 | LEXION | 530 4X4 | 2007 |
| MF 5445 | | 2007 | TUCANO | 430 | 2013 |
| VALTRA T130 | | 2005 | DOMINATOR | 98 SL | 1992 |

71850 Charnay-Lès-Mâcon -Tél : 03 85 34 66 16 / Fax : 03 85 34 49 26.
Contacts : Fabrice POINT - Marc MICHEL : 06 30 25 98 26
www.tractomarket.com/macon -
*1ère à 1 mois sous réserve d'accord, sans condition de reprise.
CLAAS

**42 -** Vds tracteur MF 5445 90 cv 5300 h + vibro 2.80 m pince balles rondes godet AR 3 pts
✆ 04 77 28 65 23 hr

**55 -** Vds TX 36 2.956 H 5,10 m, pulvé 28 m Gps toutes options état exceptionnel, tracteur New Holland 8560 7.500 H et TS 110A 2.300 H, combiné packer semoir 4 m, benne 10 T - 12 T, regroupement.
✆ 06 20 70 13 52

**68 -** Vends remorque 3.5 T année 2002 auto-freinée très bon état s'ouvre sur les 4 côtés 8.48 m de long 25000 € disponible de suite
✆ 06 87 12 42 28

**69 -** Vends moulin à farine type broyeur de céréales à marteaux sur coffre (réserve de farine) entraîné par moteur électrique 380 volts Leroy Somer 5,5 kw. Vente cause non utilisation avec 2 grilles. Vends 2 jantes 28 pouces avec voiles qui étaient montées sur tracteur MF 825. Le tout en bon état. Téléphoner pour plus de renseignements.
✆ 06 70 89 94 27

**69 -** Vends 1 tracteur Renault Cérès 340X (4350 heures) avec chargeur mailleux MX80 - Fourche à fumier crocodile Mach System - 1 faucheuse conditionneise portée Kuhn FC 243 Lift Control.
✆ 06 89 85 36 39

**70 -** Achète Tracteurs MF 690-698-168-165-188, Ford 4 cil. Presse BR 120x120 Claas, Krone, Welger, Carraro, Deutz. Charrue Kverneland réversible 3, 4 et 5 socs. Presse MD Claas, JD. Semoir maïs monosem 4 rgs ferti + micro, PNU, NG, NG+.
✆ 06 83 59 05 70

**71 -** Cause cessation vends dessileuse pailleuse Lucas 60 GC, année 2008, 6 m3, commande électrique, TBE.
✆ 06 26 28 92 10 ; 03 85 84 39 71

**84 -** Vds trac. Golden 75 4RM 2004, 5500 h, Same Vigneron 75, 1995, 6500 h, Same Frutteto 60, 1997, 4600 h, Case2130, 1989, MF 152 10000 h, ent. suivi, Atom. Cedma 200l, 1991, pompe ato. Cornet nve, atom. Brondet 1500l. E-mail lecabanas@lecabanas.fr
✆

## Elevage

**26 -** Epandeur compost 3t 1200euros chaîne fumier Miro + moteur 500euros + 40 mètres de câble avec Télécom.
✆ 06 80 73 20 45

# Véhicule

## Utilitaire

**01 -** Vds Renault Master DCI 120 de 2002 Pont + portes AR + cote volets bon état
✆ 03.85.74.60.45

**01 -** Vds 125 m3 ensilage maïs prix 30 euros/tonne - 500 piquets 1m90 appointés prix 2 euros l'unité - 01 Gorrevod
✆ 06.74.18.29.26

**01 -** Vds camion benne Mitsubishi VL 3T5 type Canter 1999, 125 000 km, bé et très robuste, CT OK, prix 7500 E
✆ 06.87.05.63.94

**07 -** Vds Partner année 2003 118 000 km, 3500 euros, avec ou sans sa chambre froide Isotech, 3000 euros.
✆ 04 75 04 09 41
ou 06 18 64 09 25

**26 -** Vds camion IVECO 35C13 2,8 L turbo tribenne rehaus. equip livr. bois chauf. 253 000 kms 6 pn neufs TBE 8500 euros à deb
✆ 06 87 92 92 18

**58 -** VENDS 4 x 4 Mitsubishi 3L2 Pajero Did, année 2003, 1ère main, bon état, 8 000 euros (réf. 0805)
✆ 03 86 26 42 87 - 06 07 62 12 96

## Tourisme

**38 -** Vends Safrane 1999 2,2L diesel 186 000 Km CT ok du 15/02/16 clim-chauffage automatique fermeture centralisée 1 500 €
✆ 06 80 95 13 68

**69 -** A vendre Peugeot 205 XAD dans l'état - Anné 1996 - 107000 km.
✆ 06 09 61 61 92

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

ESPACE Affaires


















# Achat-Vente

## Récolte

**07 -** Vends balle ronde de foin 30 euros TTC bonne qualité. Ne livre pas.
✆ 06 15 51 58 89
ou 04 75 37 27 94 HR

**38 -** Vds foin bottes rondes 120 première deuxième coupe très bonne qualité 100 euros tonnes, à prendre sur place.
✆ 04 74 28 90 34

**42 -** Producteur vds maïs ensilage enrubanné trés bonne qualité, blé, possibilité livraison
✆ 06 82 29 74 85

**42 -** Producteur vds maïs ensilage, épis, regain en bottes enrubannées tb qualité + blé orge - livré
✆ 04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00

**42 -** Vds foin bottes 12 kg
✆ 06 10 48 11 16

**69 -** Vds foin balles rondes récolte 2014 - Récolte Autochar Bonino AB60TR Ttop TBE.
✆ 06 81 67 64 70

## Fourrage

**Sarl TOURETTE vend**
**Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)**
**TÉL. 06 11 37 50 64**

**01 -** Vds foin luzerne fétuque 60T environ bottes rondes
✆ 04.74.25.33.10

**03 -** VENDS foin de pré - foin de luzerne, bottes rondes 120 X 130 (réf. 09VB2)
✆ 06 03 80 08 26

**21 -** Belle paille en Bourgogne 240-120-90 sans cailloux, 63 € la tonne plus transport (réf. 060E)
✆ 06 85 73 22 68

**67 -** Vends foin et paille de très bonne qualité, veuillez contacter le
✆ 03 88 95 56 24

**69 -** Vds très belle paille et foin conventionnel et bio, bottes carrées. Livraison par camion remorque - Très bonne qualité garantie.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép.

**71 -** Vends paille de blé, bottes rectangulaires, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

## Pépinière

**38 -** Prod de fruit vds plants de pommiers de variétés anciennes, pêches de vigne blanche, sanguine.
✆ 06 42 90 75 43

## Propriété

**26 -** St Christophe et Le Laris, vds maison de campagne à rénover 4ha terrain + 1ha bois 130000euros, chauf.central chaudière fioul.
✆ 06 67 65 36 73
ou 06 69 65 54 46

**58 -** VENDS exploitation caprine fromagère + pavillon, troupeau I.A., vente directe et marchés, exp. requise (réf. 080C)
✆ 03 86 39 47 79

## Terrain

**01 -** Recherche prés pour génisses en pension paiement mensuel
✆ 06.76.56.88.20

## Divers

**01 -** 01 - Vds scooter Trekker Peugeot 50 cm3, tbé, année 2015, 7000 km
✆ 06.73.53.09.35

**42 -** Vds moto Suzuki 600 Bandit - 24 000km - TBE - an 2000 - 2100 euros
✆ 06 38 87 19 48

**42 -** Vds piquets châtaignier en 2 m fendus au coin et appointés, prix selon quantité.
✆ 06 84 65 60 01

**69 -** Vends bétaillère 2 gros bovins - Charrue Nivon et cultivateur Nivon verger extensible - Cultivateur 2,50 m. - Le tout en bon état.
✆ 04 78 81 85 79

**69 -** Vends silo à farine ou à grains en bois. Capacité environ 4 tonnes. Dimension : 2,40 x 2,40 x 1,20 - Prix 100 euros à débattre + recherche herse plate de 5 à 6 mètres en bon état.
✆ 04 74 26 36 10 HR

**69 -** Vds désherbeuse thermique à gaz 2 rampes de bruleurs 4 roues de jauges 4 B. de gaz 13 kg commande électrique.
✆ 04 78 90 58 71

# Location

## Agricole

**21 -** RECHERCHE proche Semur en Auxois surface en herbe. Etudie toutes les propositions (réf. 0802)
✆ 06 88 96 09 82 - 06 48 54 62 33

# Animaux

## Divers

**38 -** Vds 2 taureaux Charolais 18 mois, id IBR + ânesses et petits 1 mois race de Provence + 2 poulains de selle 2 ans. Livraison possible.
✆ 06 76 81 77 66 ou 06 81 30 23 41

**71 -** Vends pigeons reproducteurs, race de chair.
✆ 03 85 53 86 80

## Bovin

**01 -** Vds taureaux Blonde d'AQ. de 10 à 24 M. inscrit type mixte Indem IBR, livraison possible
✆ 06 77 19 11 44

**03 -** Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 et 16 mois, type mixte, HBL, fils de Génial (RCV) Gagneur (Top Price Lanaud) + Cyclone RRE VS (réf. 030D)
✆ 06 28 02 04 05

**03 -** Elevage Dessert 03 Marigny vend taureaux HBC issus IA prêts à la monte (génisses).
✆ 06 88 96 23 63

**03 -** vds bons taureaux charolais 2 ans et 15 mois HBC vêlage facile élevage Corneloup Denis 03 Avrilly
✆ 06 79 78 91 95
ou 04 70 55 34 09

**10 -** Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

**21 -** El. Charolais HBC VENDS très bon taureau adulte 5 ans or. Aucuba, - taureaux 2 ans, vêlage facile, - veaux repro. de l'année, IBR A. EARL Gabory - Jeux les Bard (réf. 01VB2)
✆ 06 87 43 40 33

**21 -** Elevage charolais HBC BAUDOT à Pont et Massène propose à la vente 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix de veaux mâles reproducteurs. Elevage de 200 mères vaches avec 12 taureaux de service en monte naturelle. Le tout sélectionné depuis longtemps en vêlage facile. TGS. Accueil permanent. Livraison toutes distances. (réf. 020A)
✆ 06 07 75 59 74
ou 03 80 97 23 28

**21 -** VENDS gros choix de taureaux charolais HBC de 1 an et 2 ans. GAEC Ferroux - Savilly (réf. 05VB1)
✆ 06 84 86 22 72

**21 -** El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 060C)
✆ 06 76 65 35 98 (Laurent)
06 37 23 32 07 (Baptiste)

**21 -** VENDS mâles de 12 à 15 mois, vêlage facile, génisse ou type élevage et viande, le tout HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0605)
✆ 06 98 38 19 62

**21 -** Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 15 mois, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 0701)
✆ 06 21 88 22 77

**21 -** VENDS reproducteurs HBC, IBR A. EARL Jully - Lobreau - Magnien (réf. 0801)
✆ 03 80 90 08 79
06 70 11 90 57

**21 -** Elevage HBC Vends 1 taureau de 18 mois : Voltaire X Trézégoal, prime CG, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, - 1 taureau de 3 ans, Lorzini X Bombix, - 1 taureau de 5 ans, Trézégoal X Populaire, TGS, IVEMAT des mères, 106 – 114 – 123, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent (EARL du Mont Rond) – 21210 La Motte Ternant.(réf. 080F)
✆ 06 15 28 77 63

**21 -** VEND taureaux charolais, origine viande, TGS, 18 mois à 2 ans. GAEC LOISEAU (réf. 0901)
✆ 06 78 09 53 79

**25 -** RECHERCHE lot de vaches allaitantes (réf. 090B)
✆ 03 81 50 46 81
06 82 66 55 60

**25 -** Vds cheptel laitier Montbéliard cause retraite. 25500 Le Bélieu
✆ 06 70 00 73 20

**SAS Ferme du ROMPOUÉ**
Famille Deboux, 58110 CHOUGNY
**VOUS INVITE** à leurs **PORTES OUVERTES**
**SAMEDI 12 MARS**
au lieu-dit de Niault - 58110 CHOUGNY
**VENTE** de veaux reproducteurs de 14-15 mois ainsi que veaux à aptitudes vêlages faciles
Contact:
Hervé **06 26 01 58 72** • Olivier **06 26 01 58 71** • Jérôme **06 09 97 30 97**

**38 -** Vends reproducteurs Charolais 16 mois. GAEC DE NAVOUX
✆ 06 16 85 50 52

**39 -** Vds vaches charolaises avec veaux femelles, garanties sanitaires. Mme Jonnier Nicole.
✆ 03 84 81 23 59 H.R.

**42 -** Vds 2 génisses Salers vêlées 3 ans - veaux 10 jours - gar. sanit.
✆ 06 87 77 09 88

**42 -** Vds 7 vaches Charolaises prêtes vêlage mars
✆ 06 08 99 46 88
ou 04 77 76 12 58

Les
**04, 05 et 06 mars**
**Les Élevages CHAMPEAU Michel et SCEA Mélaye Sennepin**
**VOUS OUVRENT LEUR PORTES**
**Vente de veaux de 15 mois, taureaux de 18 mois et 2 taureaux adultes**
Le meilleur accueil vous sera réservé
Un pot de l'amitié vous sera servis




| | | | |
|---|---|---|---|
| **CHAMPEAU Michel** | La Belle Étoile | 58320 Parigny Les Veaux | **06 62 66 56 54** |
| **SCEA MELAYE-SENNEPIN** | Le Bourg | 58700 La Celle sur Nièvre | **06 60 48 07 08** |

**42 -** Vds 10 génisses Normande vêlage mars / avril - IBRA - livr. assur.
✆ 06 86 57 38 41

**42 -** Vds 2 génisses PH 3 mois ttes garanties sanitaires cse surnombre Marcenod
✆ 06 19 58 32 86
ou 04 77 20 70 51

**58 -** Elevage de reproducteurs LIMOUSINS Vend veaux de l'année avec toutes garanties sanitaires . Thoulé David (réf. 030F)
✆ 06 10 09 65 69

**58 -** VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et adultes. Guinot - Sermages (réf. 0405)
✆ 06 50 19 42 35

**58 -** VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans, maigres au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0402)
✆ 06 47 59 78 09
ou 06 37 56 84 66

**58 -** El. charolais HBC, VEND reproducteurs 1 an - 2 ans et 1 de 3 ans. TGS. Roger Batho - Saxi Bourdon (réf. 040B)
✆ 06 74 69 21 83

**58 -** VENDS TBG taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs 14 mois élevage HBC, - gros veaux reproducteurs Limousins, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0601)
✆ 06 72 26 48 56
06 78 97 54 52

**58 -** VENDS taureaux LIMOUSINS 1 an et 2 ans, bon conformation et laitonnes LIMOUSINES, IBR A (réf. 0704)
✆ 03 86 22 43 27

**58 -** VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans, IBR A, TBO, GAEC du Champ Morin - 58250 Saint Seine (réf. 0703)
✆ 06 78 59 03 92

**58 -** VENDS taureaux : - 1 charolais HBC, - 1 limousin HBL 3 et 4 ans, les 2 s. corne, - génisses + veaux reproducteurs limousins bien confo. sans corne. IBR A à Luzy (réf. 08VB2)
✆ 03 86 30 15 63 HR

**58 -** Elevage charolais issu d'IA Vend taureau 2 ans et veaux 15 mois, vêlage facile (réf. 08VB1)
✆ 06 50 52 70 84

**58 -** VENDS T.B. taureaux 15 mois, TBO, vêlage facile, GS. GAEC Roube Fayet - Magny Cours (réf. 080A)
✆ 06 72 77 44 76
06 27 74 79 50

**58 -** VENDS repro. 15 mois HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 0804)
✆ 06 03 59 84 26

**58 -** VENDS 3 taureaux 2 ans dont 1 VF, - 8 veaux vaccinés FCO dont 3 VF, TGS. Elevage HBC Colmont Guillaume - Langeron (réf. 080E)
✆ 06 83 06 61 92

**JOURNEES COMMERCIALES**
**Du 14 au 18 Mars 2016**
Dans les Elevages Charolais de Côte d'Or
Nombreux reproducteurs Charolais
Nés du 01er novembre 2014 au 01er Avril 2015
Inscrits au HBC - En vente dans les élevages
Garanties Sanitaires, de Race Pure & de Performances

| Elevages | Adresse | Téléphone | Nbre |
|---|---|---|---|
| COLLIETTE CHRISTIAN | 21210 VILLARGOIX | 06 70 74 97 70 | 7 |
| EARL GABORY | 21460 JEUX LES BARD | 06 87 43 40 33 | |
| EARL GUENOT NICOLAS | 21230 ALLEREY | 06 31 23 56 01 | 4 |
| EARL LECHENAULT YVES | 21230 FOISSY | 06 68 67 74 41 | 6 |
| EARL TURSIN BERNARD | 21210 VILLARGOIX | 06 73 95 62 82 | 8 |
| GAEC BAUDOT ELEVAGE | 21140 PONT ET MASSENE | 06 07 75 59 74 | 10 |
| GAEC BAULOT Y & S | 21140 SEMUR EN AUXOIS | 06 74 71 75 30 | 3 |
| GAEC CHOUBLEY LAURENT | 21210 LA MOTTE TERNANT | 06 76 65 35 98 | 14 |
| GAEC DE LA FONTAINE | 21320 SAINTE SABINE | 06 77 00 86 27 | 11 |
| GAEC DE PERGEOT | 21320 CHATELLENOT | 06 24 69 61 13 | 11 |
| GAEC HENRIOT | 21700 VILLEBICHOT | 06 21 88 22 77 | 10 |
| GAEC LECHENAULT FRERES | 21350 SAINT THIBAULT | 06 24 24 69 93 | 12 |
| GAEC ST ROCH | 21290 RECEY SUR OURCE | 06 85 33 82 34 | 5 |

Renseignements www.cote-dor.chambagri.fr
Tel 03 80 90 68 80 HB ou 06 24 24 69 93 HB

**42 -** Vds 20 génisses Limousines 1 an - Ibra - livraison .assur.
✆ 06 86 57 38 41

**58 -** Elevage Besson VEND taureaux charolais 2 ans et 1 de 6 ans utilisé sur génisses, ins. HBC, TGS, vacciné FCO (réf. 080G)
✆ 06 79 78 09 31

**58 -** VENDS gros veaux dont 3 V F + taureau adulte Ifnais 123, HBC, TGS. Martin - Montigny (réf. 08VB3)
✆ 03 86 50 05 60
06 83 85 43 95

**58 -** Elevage CHAROLAIS HBC, GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et gros veaux de 14 mois, IND IBR. Livraison toutes distances (réf. 0807)
✆ 06 70 34 71 84

**58 -** VENDS taureaux 2 ans, bon état pour repro., - veaux repro. 12 - 14 mois. GAEC Guillien - 58500 Epiry (réf. 0808)
✆ 03 86 22 43 36
06 82 51 97 32

**58 -** VENDS taureaux de 2 ans et veaux Blond d'Aquitaine. (réf. 09VB1)
✆ 06 15 78 68 83

**58 -** VENDS repro. 15 mois et 2 ans HBC ou non, - 2 taureaux 4 ans HBC, IBR A. Montcharmont R. - Millay (réf. 090A)
✆ 06 14 09 77 66
ou 06 16 36 19 68

**58 -** VENDS repro. 15 mois HBC Génotypage-Gembal, vêlage facile, TGS, vac. FCO. Livraison assurée. EARL Colmont (réf. 090C)
✆ 06 08 78 05 01

**58 -** VENDS cause cessation troupeau LIMOUSIN : vaches pleines ou suitées, génisses gestantes, génisses 18 mois, laitonnes, taureaux 2 ans. IBR A. Livraison (réf. 09VB3)
✆ 06 10 34 28 10

**69 -** Eleveur limousin HBL vend gros veaux reproducteurs-trices TGS prix très raisonnable.
✆ 06 82 22 56 77 HR

**69 -** Vds reproducteurs limousins 18 mois TGS IBR A - Livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ 06 08 10 22 44

**69 -** Vds taureau limousin5 ans HBL calme vêlages faciles IBR OK.
✆ 03 03 59 21 63

**69 -** Vends vaches Montbéliarde tout âge cause retraite. Garantie sanitaire.
✆ 06 69 95 53 11

**71 -** Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ 06 81 99 18 93

**71 -** VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ 03 85 79 40 98
ou 06 74 09 49 89

**71 -** Vds T. B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

**71 -** Elevage HBC vd taureaux 2 et 3 ans, hivernés au pré, très bonne origine, TGS. Dumont B.
✆ 06 48 20 82 79

**71 -** VENDS taureaux 2 ans et veaux 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, vêlage facile, livraison. GAEC Terreau Jean-Marc et Valérie 71400 Autun (réf. 080I)
✆ 06 82 37 12 95

**71 -** Vends veaux reproducteurs charolais type viande, IBR A. Bretigny Joëlle, L'Enclos, 71300 Saint-Bérain-sous-Sanvignes.
✆ 06 48 84 65 03 ou 06 88 16 00 69 ou 06 63 42 93 80

**71 -** Elevage HBC vend au choix bons taureaux 2 et 3 ans, IBR A, TGS, liv. poss. Ducert CL., Martigny.
✆ 06 07 75 81 61

**71 -** Vends 20 taureaux 22 mois, HBC, reproducteurs, T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr
✆ 06 81 89 18 52

**71 -** Vends veaux 15 mois, HBC ou non, B.O., IBR A, TGS, livrais. assur., prix très raison. Bernollin Eric, 71250 Cluny.
✆ 06 15 13 18 50

**71 -** Cause cessation retraite vends taureau 5 ans, origine Devillard Jacques, bonne production.
✆ 06 12 49 29 08

**71 -** Elevage charolais vd taureaux 2 ans repro., HBC, Ifnais 119, GS. EARL Dufraigne, La Tagnière.
✆ 06 83 49 18 19

**71 -** Elev. charolais HBC vd taureaux 2 ans et 2 de 3 ans ayant sailli. EARL Pacaut J.-M.
✆ 06 84 10 17 27

**88 -** Vends ou échange vaches laitières génisses pleines race montbéliarde, livraison assurée
✆ 03 81 50 46 81 ou 06 82 66 55 60

**89 -** Elevage HBC VEND taureau 5 ans + reproducteurs 16 - 17 mois pour génisses et vaches, ori. IA ou saillie naturelle, bon index, GS, - génisses prêtes à saillir, livraison assurée. Mandron Laurent - Montillot (réf. 0504)
✆ 06 87 16 54 66

**89 -** VENDS taureaux HBC 2 ans, TGS, BO. EARL Baudot à Fulvy. (réf. 0607)
✆ 06 19 96 60 17 03 86 75 15 33

**89 -** VENDS 1 taureau CHAROLAIS 2 ans et 8 de 15 mois, origine vêlage facile, TGS. EARL Montenat (réf. 0606)
✆ 06 13 13 39 48

**89 -** Elevage charolais HBC Vend taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils. (réf. 070B)
✆ 06 89 18 05 87

## Caprin

**39 -** Urgent ACHETE chèvres pleines, bonne lactation (réf. 0803)
✆ 03 84 72 57 27 HR

## Ovin

**26 -** Vends jeune bélier préalpes du sud 15 mois bonne conformité
✆ 06 21 15 59 91

## Porcin

**69 -** Vds porcs élevés aux produits de la ferme.
✆ 06 82 35 31 37

**69 -** Vds porc fermier élevé au pré.
✆ 06 81 97 54 18

## Equin

**26 -** Vds 3 ânes 1 an, gris Provence 150 euros très dociles.
✆ 04 75 03 05 02 ou 06 50 45 75 55 (HR)

**71 -** Tiger Groom, unique fils d'Arazi, fut un solide cheval de course de 2 à 9 ans, gagnant de groupe à Auteuil et père de Teejay Flying (prix Ferdinand Dufaure Gr. 1) ou d'Azura du Kalon (prix Bournosienne Gr. 3, 2014), mais aussi de Sympa des Flos (2e prix Finot) et d'Ar Mad (racing post Henry 8th Novice'chase). Monte au tarif de 1.800 euros HT par poulain mâle vivant et 1.400 euros par poulain femelle vivant. 94 % de juments pleines. Informations et réservations au :
✆ 06 19 30 34 27 ou 06 84 24 26 98

## Volaille-Lapin

**21 -** VENDS poules pondeuses plein air du 26 février au 12 mars, prix de 1 à 20 poules (3 euros), de 21 à 50 (2.50 euros), de 51 à 100 (2 euros) + de 100 (1.50 euros) sur commande. GAEC du Pontot à Gevrey Chambertin. (réf. 080D)
✆ 06 80 41 58 75

## Chien

**39 -** Vds très belle chienne de chasse de race bruneau saint hubert née le 26-04-2014 stérilisée tout gibier, cause santé
✆ 06 77 26 92 70

**63 -** A réserver 9 chiots type Beauceron non LOF nés 05/02/16 dispo début avril pucés, vaccinés, vermifugés. N°mère 250268500605442, SIREN 818 153 629.
✆ 04 73 71 52 44 ou 06 21 31 40 65

## Chasse-Gibier

**69 -** Cause départ retraite cède élevage gibier. Etudie toutes propositions. Envoyer e.mail :
✆ serraille.fdml@orange.fr

# Offre

## Emploi

**39 -** Secteur Champagnole recrute salarié polyvalent, traite, conduite. Travail un we sur 2. Exp. agricole souhaitée. Permis B. Salaire motivant selon compétences
✆ 06 81 41 82 45

**42 -** Rech. salarié plein temps motivé et responsable expl. va + vl - niv bac minim. - CDD 2 mois en vue CDI -envoyer cv à
✆ gaec.bernard@42.sideral.fr

**42 -** Exploitation laitière avec transformation en moy. montagne (Pilat) rech. salarié temps complet pour seconder sur l'élevage Cv + lettre motiv. à ferme.desaygueesl@42.sideral.fr
✆ 06 88 88 83 60

**58 -** RECHERCHE associé pour GAEC polyculture élevage, expérience souhaitée 2/3 élevage, maison dispo., pas sérieux s'abstenir (réf. 080H)
✆ 06 78 57 37 04 HR

**67 -** Cadre commercial milieu agricole retraité cherche activité à temps partiel, parle F+D+Suisse Allemand. Ecrire à J-P Bruchert, 21 rue de l'Eté, 68510 Sierentz
✆ 07 83 67 33 66

**69 -** Rhône - Cherche ouvrier agricole polyvalent pour réaliser les soins aux animaux et l'entretien des bâtiments. CDD Tps plein possibilité évolution en CDI.
✆ 06 86 56 17 75

**69 -** Recherche personne avec bonne connaissance taille Guyot pour un mois environ.
✆ 06 70 30 87 43

**84 -** Recherche tractoriste avec PL travaux plein champ + serre. Salaire à convenir.
✆ 06 07 25 33 31

## Service

**01 -** Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses... Vente pièce moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ 06.63.43.51.15

**26 -** Bonjour, je suis disponible tous les après-midis et jeudi toute la journée, j'ai permis C.
✆ 06 07 47 88 48

**AGRI RESSOURCES 21**
1 rue des Coulots, 21110 Bretenière
03.80.68.67.68 - geagricoles21@gmail.com

## SALARIÉ AGRICOLE EN POLYCULTURE ÉLEVAGE

**Contrat de travail :** CDI à temps partiel (12 heures /semaine)
**Lieu de travail :** secteur de Venarey les Laumes
**Date prévue d'embauche :** 7 mars 2016
**Salaire :** 502,84€ brut mensuels - **Formation :** CAPA souhaité
**Expérience :** expérience professionnelle en polyculture élevage, permis B et véhicule exigés
**Description du poste :**
Le groupement d'employeurs Agri Ressources 21 recrute un(e) salarié(e) agricole polyvalent(e) pour une mise à disposition sur une exploitation **en polyculture élevage bovin viande** sur le secteur de Venarey les Laumes. Vous aurez pour missions, dans le respect des consignes de l'exploitant, les soins aux animaux (alimentation, surveillance, paillage...), les travaux de cultures (travail du sol, semis, récoltes) ainsi que les travaux d'entretien.
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en polyculture élevage, vous aimez travailler au contact des animaux et maîtrisez la conduite d'engins agricoles. Poste à pourvoir à temps partiel, 12 heures par semaine réparties sur 3 matinées.
Si le poste vous intéresse, veuillez adresser votre candidature à :
Agri Ressources 21
Céline Flückiger - 1 rue des Coulots, 21110 Bretenière
ou geagricoles21@gmail.com

**LA SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**
Société spécialisée en Aménagement Rural
recrute pour sa délégation de Cote d'Or, poste basé à Saint Apollinaire

## UN CONSEILLER FONCIER (H/F)

Sous la responsabilité d'un chef de service, au sein d'une équipe de 7 personnes, dans un secteur géographique déterminé, sera chargé(e) de la conduite d'opérations foncières agricoles, viticoles et rurales (prospection, expertise, négociation, conduite de projets) et du développement de partenariat divers dans le Département de la Côte d'Or. Cette mission s'exerce au service des agriculteurs, collectivités et de tout utilisateur de foncier en milieu rural.
Vous possédez une expérience de 2 à 5 ans dans une activité de négociation en lien avec le milieu rural et disposez d'une bonne connaissance du monde agricole, rural et viticole (diplôme d'ingénieur agricole ou équivalent).
Vous avez du goût pour les contacts et la négociation commerciale. Vous disposez d'un bon relationnel et vous êtes autonome, déterminé, aimant le travail en équipe.

**POSTE EN CDI À POURVOIR DÈS LE 02.05.16**
Merci d'adresser lettre de motivation + CV avant le 18/03/16 à :
*SAFER Bourgogne Franche-Comté Service des Ressources Humaines*
*11 rue François Mitterrand - 21850 Saint Apollinaire*
*Mail : c.garcia@saferbfc.com*




# PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

**Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.**

**1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE** *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

**La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC**

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

**2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)**

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
*(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)*
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
*(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
*(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)*
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
*(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

**3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX**

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

**4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE**

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : .....
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque .....

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

**Votre justificatif comptable**

**A découper et à conserver**
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse : .....
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

**Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.**

# CÔTE D'OR

## DIVERS

### CONSEIL GESTION INTER AGENCES

**SAS au capital de 37000€**
**37 bd de la Trémouille**
**21000 Dijon**
**RCS Dijon B 342571924**

Par décision en date du 29 juin 2013 l'assemblée générale a décidé de ne pas renouveler la mission du commissaire aux comptes EXCO SOCODEC et celle de son suppléant Olivier PERROUD

Pour avis

*AL210916194*

## DÉMISSION

### IDO-IN

**SAS au capital de 1.500.000 euros**
**Siège Social : 31, rue Arthur Rimbaud**
**21000 Dijon**
**794 088 575 RCS Dijon**

**Modifications**

Aux termes des décisions des associés du 29 janvier 2016, il a été pris acte de la démission de M. Eric Garcia de ses fonctions de Président..

*AL210916192*

## NOMINATION

### GROUPE IDO IN

**SAS au capital de 4.966.810 euros**
**Siège Social: 31, rue Arthur Rimbaud-**
**21000 Dijon**
**794 380 378 RCS Dijon**

**Modifications**

Aux termes des décisions des associés du 29 janvier 2016 : (i) M. Christophe Boutin, demeurant 7, avenue des Domaniales, 33600 Pessac, a été nommé en qualité de Président, en remplacement de M. Omar Mrani ;(ii) il a été pris acte de la démission de M. Eric Garcia de ses fonctions de Directeur Général.

*AL210916189*

### SOCIETE DIJONNAISE D'ENERGIE NOUVELLE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 1 000 000€**
**RCS Dijon 792 364 440**

Par décision de l'Actionnaire Unique du 29 février 2016, Frédéric TURIN domicilié au 4, allée Mabille à Vincennes (94300), a été nommé en qualité de Président de la société à compter du 29 février 2016 en remplacement d'Yves LEDERER, démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

*AL210916207*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### TISSIER PRACHITTHAM

**Société civile immobilière**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social : 27 rue Edouard Estaunié**
**21160 Marsannay la Côte**
**Transféré : 4 Place Anne Laprévoté**
**21300 Chenôve**
**SIREN 802 302 026 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 30/12/2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 27 rue Edouard Estaunié 21160 Marsannay la Côte au 4 Place Anne Laprévoté 21300 Chenôve à compter du 01/01/2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis

La Gérance

*AL210916128*

### S.C.I. LA MARECHAUDE

**Société Civile Immobilière**
**au capital de 1 000 Euros**
**Siège social : 38-40, route nationale 74**
**21550 Ladoix-Serrigny**
**453 855 785 R.C.S. Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er février 2016 a décidé de transférer le siège social du 38-40, route nationale 74 à Ladoix-Serrigny (21550) au 10 rue Mercey à Chevigny en Valière (21200) à compter du 1er février 2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis.

*AL210916202*

### HJM

**Société civile de portefeuille**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social : 31 Cours du Général de Gaulle**
**21000 Dijon**
**788 747 186 RCS Dijon**

**Modification du siège social**

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2016,l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 31 Cours Général de Gaulle - 21000 Dijon au 19 rue des Cousis - 21800 Quetigny à compter du 1er février 2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Pour avis

*AL210916457*

## MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**74 rue Rambuteau**
**71000 Macon**

### BIOMASSE CHAUDIERES ENERGIE 21

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 5 000 euros**
**porté à 87 500 euros**
**Siège social : Grandmont - Rue du Château**
**21360 Montceau et Echarnant**
**812 614 915 RCS Dijon**

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique en date du 15/02/2016 que le capital social a été augmenté de 82 500 Euros par voie d'apport en nature.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

**Ancienne mention :** Le capital social est fixé à CINQ MILLE EUROS (5 000 euros)

**Nouvelle mention :** Le capital social est fixé à QUATRE-VINGT-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (87 500 euros).

Pour avis - Le Président.

*AL210916195*

### 21 BOULEVARD

**Société À Responsabilité Limitée**
**Au capital de 50.000 Euros**
**Siège social : 21 Boulevard Saint Jacques**
**21200 Beaune**
**792.954.653 RCS Dijon**

Le capital social a été augmenté de 40.000 € et porté à 50.000 €, par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 12.01.2016.

**Mention caduque :** Capital social :

10.000 €

**Nouvelle mention :** Capital social :

50.000 €

RCS Dijon.

*AL210916196*

### LARA

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 60 000 €**
**Siège social : Rue Antoine de St Exupéry**
**à 21300 Chenove**
**R.C.S. Dijon TI 753 302 306**

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 décembre 2015 a augmenté le capital social d'une somme de 50 000.- € pour le porter de 10 000.- € à 60 000.- €, par incorporation d'une partie du poste « Autres réserves », à hauteur de 50 000.- € et par l'élévation de la valeur nominale des parts sociales, qui passera de 10.- € à 60.- € par part sociale.

En conséquence, les articles 6, et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour Avis

La Gérance

*AL210916208*

## ADDITIF

### KEBAB FESTIN

**SAS au capital de 1.000 euros**
**9 rue Dominique Ancemot**
**21120 Is sur Tille**

Mention complémentaire à l'annonce parue le 12/02/16 :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Une action donne droit à une voix.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires

*AL210916204*

## RECTIFICATIF

### RECTIFICATIF

Par décision du 23/2/16, l'associé unique de la SAS S.G.R. a modifié l'article 4 des statuts, y ayant constaté une erreur matérielle. Il fallait lire : « siège social : 1 place Madeleine 21200 BEAUNE » au lieu de « siège social : 3 place Madeleine 21200 BEAUNE ». Pour avis, le Président

*AL210916460*

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures du 29/02/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**COUCHEY: Terre à vigne AOC Marsannay**

61 a 05 ca - Champs perdrix: ZD-17 - Le moulin a vent: A-21

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 21/03/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL210916464*

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**CABINET de la SELARL AGIN PREPOIGNOT**
**Anciennement François MILCENT**
**Société d'Avocats au Barreau de Nevers**
**6 square de la Résistance,**
**Nevers (Nièvre)**
**Tél. : 03.86.57.05.00.**

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Palais de Justice à Nevers,**
**Place du Palais,**
**LE MARDI 5 AVRIL 2016 à 10 HEURES 30**

En un lot unique

Une maison d'habitation à rénover sise à Marigny L'Église (Nièvre), lieu-dit l'Huis Bargeot, et comprenant : rez-de-chaussée avec séjour, deux chambres, cuisine, salle d'eau avec WC, cave au-dessous, grenier au-dessus - grange, grenier à foin, atelier, garage - jardin indépendant, le tout cadastré section F n° 854 et 537 pour une contenance totale de 6 ares et 79 centiares

Bien inoccupé.

Sur la mise à prix suivante : **NEUF MILLE EUROS (9 000 €)**

S'adresser pour les renseignements à :

- la SELARL AGIN - PREPOIGNOT, Société d'Avocats, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, demeurant 6 square de la Résistance, Nevers - Tél. 03 86 57 05 00

- au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.

Visite : Me Aude BONNET, Huissier de Justice, 7 rue Gambetta, 58000 Nevers - Tél. : 03 86 36 13 00.

*AL210916179*

## MODIFICATION DE STATUTS

### TONNELLERIE TREMEAUX

**SARL au capital de 166.000 €**
**Siège social : 8, rue du 11 Novembre**
**21190 Meursault**
**533 569 158 RCS Dijon**

Aux termes du PV de l'AGM du 29/02/2016, il a été décidé de :

- transformer ladite société en SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE sans création d'un être moral nouveau, à compter du 29/02/2016. Il n'a pas été apporté de modification à l'objet, à la dénomination sociale, ni à la durée. Le capital social reste fixé à 166.000 €.

**Président:** M. Ludovic TREMEAUX demeurant à Meursault (21190) – 8, rue du 11 Novembre a été désigné en qualité de Président, pour une durée indéterminée.

**Commissaires aux comptes** : Ont été nommés pour une durée de six exercices :

**Titulaire :** la société ERNST & YOUNG ET AUTRES, SAS à capital variable dont le siège social est à Courbevoie (92400) – 1-2, place des Saisons – Paris La Défense 1, immatriculée au RCS de Nanterre sous le N° 438 476 913,

**Suppléant** : la société AUDITEX, SAS à capital variable dont le siège social est à Courbevoie (92400) – 1-2, place des Saisons – Paris La Défense 1, immatriculée au RCS de Nanterre sous le N° 377 652 938.

- transférer le siège social à Beaune (21200) – Impasse Jean-Baptiste Gambut.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Dijon.

*AL210916458*

## VENTE

### SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend un appartement**
**à Chenôve (21300)**
**54 boulevard Branly**

- au 1er étage, **un appartement T1 de 35 m² habitables + cave – Classe Energie : D** - Cet appartement dispose d'une entrée, d'une pièce principale, d'une cuisine et d'une salle de bain. Quote-part de charges de copropriété (2015) : 1.452 € annuels (soit 121 € mensuels) CHAUFFAGE/EAU COMPRIS

**Prix : 28.875 €** (Hors frais de notaire et bancaires) - **Réf : 0103/0975/111** - Lot soumis au statut de la copropriété. Total de 101 lots.

« Le syndicat des copropriétaires fait l'objet d'une procédure concernant le recouvrement d'impayés de charges de copropriété »

**Renseignements et Ventes** : GROUPE SNI - GIE VENTES

**Julien NOEL** - Tél : 09 79 99 02 12 – **jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH

*AL210916136*

### SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend un appartement**
**à Auxonne (21130)**
**5 rue du Jeu de l'Arc**

Au 2ème étage, **un appartement T3 de 66 m² habitables + Cave + Balcon - Classe Energie : D** - Quote-part de charges de copropriété (2016) : 1.903 € annuels (soit 159 € mensuels). CHAUFFAGE COMPRIS.

**Prix : 47.190 €** (Hors frais de notaire et bancaires) - **Réf : 0373/3902/33** - Lot soumis au statut de la copropriété. Total de 47 lots. « Le syndicat des copropriétaires fait

l'objet d'une procédure concernant le recouvrement d'impayés de charges de copropriété »

**Renseignements et Ventes :** GROUPE SNI - GIE VENTES

**Julien NOEL** - Tél : 09 79 99 02 12 – **jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH

*AL210916137*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### SARL CONTACT HABILLAGES

**RCS Dijon 351 373 543**
**SARL au capital de**
**rue Gaston Chevrolet**
**21204 Beaune cedex**

L'assemblée générale ordinaire du 22/11/2011 a pris acte que Monsieur Brignoli a démissionné à compter du même jour de ses fonctions de cogérant au sein de la société.

*AL210916188*

### SCI PARC DES BEAUX LIEUX

**SCI au capital de 3000 euros,**
**94 rue Emile Zola 89100 Sens.**
**RCS Sens 490951530.**

A compter A.G.E du 12-02-2016: Démission gérant: Nalet Cécile. Nomination nouveau gérant: Société civile SEP SOLAIRE HOLDING 1 5 rue de messine 75008 Paris RCS 509298444 Paris.

Formalités au RCS de Sens.

*AL210916193*

### SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA RUE AMIRAL ROUSSIN N° 2 ET 4 A DIJON

**Société civile immobilière**
**au capital de 152,45 €**
**Siège social :**
**4 rue Amiral Roussin**
**21000 Dijon**
**353 309 206 R.C.S. Dijon**

Suivant procès-verbal en date du 1er octobre 2015, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Florent Soulard et de Monsieur Thomas Soulard de leurs fonctions de gérants de la société.

Modification sera faite au RCS De Dijon.

Le Représentant légal.

*AL210916198*

### AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte SSP du 19.10.2015 la société TOTAL MARKETING FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 390 553 839 euros, dont le siège social est 562 Avenue du Parc de

l'Ile - 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°531 680 445, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans à compter du 01.12.2015 sans tacite reconduction, jusqu'au 30.11.2018 à la SARL CROTTET au capital de 8 000 euros dont le siège est à 17 Boulevard du Champ aux Métiers - 21800 Quetigny immatriculée au RCS de

Dijon sous le n° 535 007 298, un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS Quétigny sis à Boulevard du Champ aux Métiers - 21800 Quetigny.

*AL210916201*

### AVIS DE LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé du 30 Janvier 2016 à Genlis (21110), enregistré aux services des impôts de Dijon, la S.A.R.L. GENLIS AUTO, Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 Euros, dont le siège social se situe à Genlis (21110) 87, avenue Général de Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le n° 794 727 818, a donné en location-gérance à la S.A.R.L. S.O.G.E.D.A.T., Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 Euros, dont le siège social se situe à Chagny (71150) Route Nationale 6, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALON-SUR-SAONE sous le n° 421 682 147, la branche d'activité station-service, poste d'essence et huile située à Genlis (21110) 87, avenue Général de Gaulle, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le n° 794 727 818, pour une durée d'une année à compter du 1er Février 2016, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation. En vertu de ce contrat, la S.A.R.L. S.O.G.E.D.A.T. exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des

engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

*AL210916461*

### SARL BEAUNE COLLECTOR

**SARL au capital de 10.000 euros**
**Siège social : 9 rue du Golf**
**21200 Levernois**
**752 092 361 RCS Dijon**

Lors de l'AGE du 30.12.2015, les associés ont accepté la démission de M. Patrick Sidorski de ses fonctions de cogérant, à effet au même jour, et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

RCS Dijon

*AL210916462*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA RUE AMIRAL ROUSSIN N° 2 ET 4 A DIJON

**Société civile immobilière**
**au capital de 152,45 €**
**Siège social :**
**4 rue Amiral Roussin**
**21000 Dijon**
**353 309 206 R.C.S. Dijon**

Suivant déclaration en date du 17 février 2016, l'associé unique, la société HS ROUSSIN, société civile, 2 rue Amiral Roussin 21000 DIJON, 539 185 819 R.C.S. a décidé de dissoudre la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA RUE AMIRAL ROUSSIN N° 2 ET 4 A DIJON en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA RUE AMIRAL ROUSSIN N° 2 ET 4 A DIJON à la société HS ROUSSIN.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Dijon.

*AL210916197*

### JLJ FUTURA

**EURL au capital de 1 000€**
**Siège social : 3 rue de la fabrique**
**21560 Couternon**
**RCS Dijon 812 955 110**

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 24/02/2016 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. Mme RollandJade demeurant 3 rue de la Fabrique 21560 Couternon est nommée en qualité de liquidateur avec tous pouvoirs pour agir.Toute correspondance et notification seront à effectuer au : 3 rue de la Fabrique 21560 Couternon.Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du TC de Dijon

Pour avis et mention

*AL210916206*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution ssp en date du 17/02/2016 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : FERRAROLI CONCEPT RENOVATION

**Forme** : Société à responsabilité limitée

**Siège social** : 1677 cours de Gray, 21850 Saint Apollinaire

**Objet :**

- les études et dépôt de permis de construire,

- la construction de bâtiment (maison individuelle, maison en bande, immeuble d'habitation, bâtiment

commercial et industriel), pour le compte d'autrui, et notamment :

o réalisation des documents de consultations des entreprises,

o consultation et passation de contrats de sous-traitance,

o ordonnancement, coordination, pilotage et gestion administrative des dossiers,

o direction des travaux,

o réception et suivi de la levée des réserves éventuelles,

o suivi de la période de parfait achèvement.

**Durée** : 99 années

**Capital :** 5 000 euros

**Gérance** : Mr Renato Ferraroli, demeurant 6 rue de l'Ersotte, 21850 Saint Apollinaire

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis,

La gérance

*AL210916172*

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 18 février 2016 constitution de la SARL :

**Dénomination sociale** : SAVEURS D ASIE

**Capital social** : 20 000 Euros

**Siège social** : 7 rue Jean Moulin 21300 Chenove

**Objet :** La société a pour objet l'exploitation de restaurants.

**Gérant :** Melle Julie HU, 68 rue Victor Hugo 92270 Bois Colombes

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

*AL210916184*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 février 2016 à Châtillon sur Seine, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

**Dénomination sociale :** SARL CHAOPTIC

**Forme** : Société à responsabilité limitée.

**Objet :** l'optique, la lunetterie, les lentilles de contact et tous accessoires correspondant à ces activités et l'audioprothèse

**Capital social :** 9 000 euros.

**Siège social :** Centre commercial Intermarché - Chaussée de l'Europe - 21400 Châtillon sur Seine

**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Gérant** : Monsieur Romain Cubille demeurant 6 bis place du Coche d'eau - 89000 Auxerre

Monsieur Xavier Fauconnet demeurant 12 rue de Belfort - 89000 Auxerre

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Dijon (Côte d'or).

Pour avis et mention, les gérants.

*AL210916456*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**15 A Avenue du Château**
**Saint-Georges-sur-Baulche**
**B.P.173**
**89003 Auxerre Cedex**

### PHENOMENE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 10 000 euros**
**Siège social : 19, boulevard du Professeur Ramon,**
**89210 Brienon Sur Armancon**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Brienon Sur Armançon du 20 février 2016, il a été constitué une société présen-

tant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Dénomination :** PHENOMENE

**Siège :** 19, boulevard du Professeur Ramon, 89210 Brienon Sur Armançon

**Durée** : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 10 000 euros

**Objet** : L'achat, la vente et l'échange de tous objets notamment meuble, bijoux, vaisselle, d'antiquité, de brocante, d'art, d'artisanat, de décoration ou d'occasion ; la location de tous objets notamment meuble, bijoux, vaisselle, d'antiquité, de brocante, d'art, d'artisanat, de décoration ou d'occasion ; l'organisation d'évènements ou expositions en vue, ou non, de la vente de tous objets notamment meuble, bijoux, vaisselle, d'antiquité, de brocante, d'art, d'artisanat, de décoration ou d'occasion ; le conseil en vue de l'agencement, de l'achat ou la vente de tous objets notamment meuble, bijoux, vaisselle, d'antiquité, de brocante, d'art, d'artisanat, de décoration ou d'occasion,

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président :** Monsieur Bernard Calvet, demeurant 11 rue Stanislas, 75006 Paris

**Directeur général :** Madame Francine Calvet, demeurant 11 rue

Stanislas 75006 Paris

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour Avis

Le Président

*AL210916187*

## AVIS DE CONSTITUTION

**Dénomination:** Grass grand est

**Forme:** SARL

**Sigle:** 2GE

**Capital:** 1000 euros

**Siège:** 35 rue des Fassoles 21240 Talant

**Objet:** Commerce de gros, commerce interentreprises de biens domestiques.

**Durée:** 99 ans

**Gérant:** M. Elasery Karim, 35 rue des Fassoles 21240 Talant

**RCS:** Dijon.

*AL210916203*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** SARL

**Dénomination sociale** : GWENN & M

**Siège social :** 6 allée Maurice Quignard, 21490 Ruffey les Echirey

**Objet social :** Achat et vente au détail de tous articles de mode, vêtements, accessoires, bijoux, maroquinerie, et tous services pouvant s'y rattacher.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social** : 10 000 euros

**Gérance** : Mme Gwennoline Wachowiak, demeurant 6 allée Maurice Quignard, 21490 Ruffey les Echirey,

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

Pour avis

La Gérance

*AL210916205*

**Me Isabelle CANOVA,**
**Notaire Associé,**
**SCP CANOVA JEANNIN CREUZET**
**à CHALON-SUR-SAONE (Saône et Loire)**
**1 rue de Thiard,**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Isabelle CANOVA, notaire à Chalon sur Saône, le 26/02/2016, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

**Dénomination :** LILOUARTHUR

**Siège :** Mavilly Mandelot 21190- 1 rue Pagand

**Durée :** 99 ans

**Objet** : l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et

l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis,

éventuellement mise à disposition à titre gratuit des biens sociaux au profit des associé.

**Capital social** : 60.000€

**Apports en numéraire** : 60000€,

**COgérants :** 1°) Mr Charles-Henri NAPPEY, demeurant à Rouvres en Plaine (21110), 11 Grande Rue. et 2°)Mr Franck PAGUET, demeurant à Mavilly Mandelot (21190), 1 rue Pagand.

**Clause d'agrément** : pour toutes mutations de parts, entre vifs ou à cause de mort

Immatriculation au RCS de Dijon 21

Pour avis et mention

Me Isabelle CANOVA, Notaire

*AL210916466*

**ANNONCES LEGALES**
03 80 78 90 42

# NIÈVRE

## ➜ NOMINATION

## SCEA DE CHERIGNY

**Au capital social de 80000 euros**
**Cherigny - 58110 Biches**
**RCS Nevers - 452 499 882**

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 décembre 2015, les associés ont agréé la nomination de Monsieur ROUCOU Jean-Noël - La Cour - 58110 Biches et Monsieur ROUCOU Hilaire - Les Chaumes - 58110 Biches en qualité de cogérant, en remplacement de Madame Catherine MICHOT, née VERIN, gérante démissionnaire.

Pour avis et mention, la gérance.

*AL580916461*

## ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

## SECURIMO

**Société par Actions Simplifiée**
**à associée unique au capital de 79 800 €**
**Siège Social : Rue de Madrid**
**Monéteau (Yonne)**
**349 733 774 RCS Auxerre**

Suivant décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 31 décembre 2015, il résulte que le siège social est transféré à CHAMPLEMY (58210) – 21, Rue de la Poste, à compter du 1er janvier 2016.

Président : Monsieur Bocquet Philippe : 21, Rue de la Poste – 58210 Champlemy.

L'article 4 des Statuts – Siège social est modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le représentant légal.

*AL580916449*

## SCI DESBOIS IMMOBILIER

**Capital social : 1000 Euros**
**Siège social : 15B avenue du 85ème de Ligne**
**58200 Cosne Cours Sur Loire**
**SIREN 533 466 959 R.C.S. Nevers**

Le 1er février 2016, par acte SSP, l'assemblée générale de cette société ayant pour gérant, M. Desbois Olivier demeurant 56 rue de Plantenoix 58200 Cosne Cours Sur Loire a décidé de transférer le siège social au 56 rue de Plantenoix 58200 Cosne Cours Sur Loire.

Pour avis.

*AL580916456*

**CABINET D'AVOCATS**
**SCP ADIDA & ASSOCIES**
**15 Place Du Châtelet**
**71100 Chalon Sur Saône**

## S.R.H.M. SOCIETE DE RESTAURATION ET D'HOTELLERIE DU MORVAN

**SARL au capital de 7.500 euros**
**Siège social :**
**73 rue du Docteur Dollet**
**58170 Luzy**
**RCS Nevers n° 449 434 265**

Par décisions du 21 janvier 2016, il a été décidé de transférer le siège social de 73 rue du Docteur Dollet – 58170 Luzy à 26 rue de la République – 58170 Luzy, et ce à compter du 1er juillet 2015 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Dépôt légal en sera fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis.

*AL580916459*

## CALLIORG

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 5 000 €**
**Ancien siège social : La Rocherie**
**58640 Varennes Vauzelles**
**Nouveau siège social : 4, chemin du Magny**
**58600 Fourchambault**
**792 303 091 – RCS Nevers**

Par décision du 4/2/2016 l'associé unique a décidé de transférer à compter du même jour le siège social de Varennes Vauzelles (58) – La Rocherie à Fourchambault (58) – 4 chemin du Magny et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

*AL580916476*

## ➜ MODIFICATION DE CAPITAL

## SCI ANGELI

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean Chinchole, notaire à Luzy (58), le 11/02/2016, enregistré à Nevers (58) le 17/025/2016 bordereau n° 2016/172 case n° 1 ext388, les associés de la SCI ANGELI, au capital de 1000 E immatriculée au RCS de Nevers sous le SIREN 538 086 323 ont décidé

de nommer Mme Antonia Van de Westelaken comme gérant, pour une durée illimitée, à la place de Monsieur Gerrit Mekkering.

De transférer le siège social à Fours (58) Le Magny en remplacement de Champ Epinat 58360 Semelay

Mention sera faite au R.C.S de Nevers

Pour avis et mention

Le gérant

*AL580916471*

## ➜ AVIS DE LA SAFER

## SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**Cmne de LAROCHEMILLAY (AA 15/092)**

**BOIS :**

8 ha 06 a 32 ca

- Beaumes de la perriere: G-19-27-50-52 - Champs de regie: F-250-251 - En montcenis: G-291-292 - En mouillant: G-357-359-364 - Goutte ronde: F-324-325 - Les chenaux: F-290 - Les coupes: G-317-319

- Mouillats du saule: G-94-99 - Sous regie: F-272-283(*)

**Cmne de MILLAY (AA 16/008)**

**BOIS:**

7 ha 06 a 35 ca

- Les travers: B-154

**Cmne de SAINT-ELOI (AA 16/011)**

**CORPS DE FERME AVEC MAISON D'HABITATION ET DEUX BATIMENTS D' EXPLOITATION :**

31 a 31 ca

- Domaine du pavillon: AD-14

**Cmne de VITRY-LACHE (AA 16/009)**

**Biens loués en totalité:**

7 ha 27 a 65 ca

- Chalbot: ZE-37(*) - Le pre des mares: B-396 - Les craies: B-351 - Les preles: B-359 - Pre de la quiome: B-356

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 21/03/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL580916474*

## ➜ RECTIFICATIF

## RECTIFICATIF

**Rectificatif** à l'annonce de constitution SARL unipersonnelle DEPANNAGE MICHEL, parue en ce journal le 12-02-2016.Il fallait lire: Constitution SSP en date du 25-02-2016 (et non du 09-02-2016 indiqué par erreur) et objet : Dépannage et remorquage tous véhicules. Le reste est sans changement. RCS: Nevers.

*AL580916460*

## ➜ MODIFICATION DE STATUTS

## EURL PLANÇON

**Société à responsabilité limitée**
**à associé unique**
**au capital de 7 622,45 euros**
**Siège social : Le Feuillot - 58220 Ciez**
**Siret : 40249446200011**
**Rcs : 402 494 462 Nevers**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2016, l'associée unique de la SARL à associé unique EURL PLANÇON a décidé :

- de supprimer de l'objet social de la société l'activité transport, à compter du 1er janvier 2016 et d'ajouter à compter de cette même date l'activité de Station de lavage.

- de nommer en qualité de gérant, en remplacement de Mme Bernadette Plançon, démissionnaire au 31 décembre 2015, Monsieur Bernard Plançon, demeurant le Feuillot, 58220 Ciez sans limitation de durée.

Mention sera faite au RCS de Nevers

Pour avis, la gérance.

*AL580916443*

## SCEA DE CESSEIGNE

**Cesseigne - 58310 Bouhy**
**Au capital de 134 109 euros**
**RCS Nevers - 404 070 260**

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 19 février 2016, a été transformée la SCEA en GAEC comme suit

**Forme :** Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

**Objet :** activités de production agricole

**Dénomination sociale :** GAEC de CESSEIGNE

**Siège social :** Cesseigne - 58310 Bouhy

**Gérant :** PASCAULT Julien et CANNET Valérie, demeurant Cesseigne - 58310 Bouhy

**Capital social :** 171 047,79 euros divisé en 11 220 parts

**Durée :** 99 ans

**Immatriculation :** Il sera procédé à une inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 15 février 2016.

Pour avis, la gérance.

*AL580916462*

## ➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

## LOCATION GERANCE

La location-gérance, consentie par Monsieur Bernard Plançon, demeurant Le Feuillot, 58220 Ciez, à la Société EURL PLANÇON, dont le siège social se situe Le Feuillot, 58220 Ciez, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 402 494 462, représentée par Madame Bernadette Nault, épouse Plançon en sa qualité de gérante, du fonds de commerce de travaux publics, bâtiment, transport, exploité Le Feuillot, 58220 Ciez, a pris fin le 31 décembre 2015.

Pour unique avis.

*AL580916443*

## EARL GILBERT

**Chez Mignot - 58300 Cossaye**
**Au capital de 345 500 euros**
**RCS Nevers - N° 488.228.743**

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 février 2016 à effet du 1er février 2016, il a été procédé au retrait de M. Bernard GILBERT, à l'entrée et à la nomination à la co-gérance de M. Xavier GILBERT, demeurant

1, Chez Mignot - 58300 Cossaye, à l'augmentation du capital social à 415 500 euros et à la mise à jour du siège social à 1, Chez Mignot - 58300 Cossaye.

Pour avis. La gérance.

*AL580916464*

## FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de réparation mécanique automobiles, tôlerie, peinture, vente, véhicules neufs et occasions, sis et exploité 15 rue Paul Vaillant-Couturier 58000 Nevers, consentie par acte sous seing-privé à Nevers en date du 6 juin 1983 par Régis Roland LABOUR, propriétaire dudit fonds, demeurant 15 rue Paul Vaillant-Couturier 58000 NEVERS, au profit de la Société GARAGE LABOUR SARL, Société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 euros (20 000 francs) dont le siège est situé 17 rue Paul Vaillant-Couturier 58000 Nevers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 328?061?882, a pris fin à la date du 1er Janvier 1990.

Pour avis.

*AL580916469*

Les avocats
**Legalys Conseils**
**Route d'Orléans - BP 89 - 18230**
**St Doulchard**

## OCTANE

**Société à responsabilité limitée**
**Au capital de 40.000 euros**
**Siège social : 25 rue du Gros Ormes**
**58200 Cosne Cours Sur Loire**
**RCS Nevers 343 368 239**

Suivant décision de l'associée unique en date du 31 octobre 2015, il a été décidé la nomination de Monsieur Francisco Negreira Salgado, demeurant à Subligny (18260) La Boulaye, aux fonctions de gérant, à compter du 1er novembre 2015, en remplacement de Madame Nathalie Mange, démissionnaire, à compter du 31 octobre 2015.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au Greffe du TC de Nevers.

Pour avis,

La gérance.

*AL580916472*

## LOCATION GERANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 9 février 2016

Il a été mis fin au contrat de location gérance consenti par la société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 38.703.344 euros, ayant son siège à Mondeville (14120), ZI Route de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de Caen sous le numéro 345.130.488

à

la société EARLY B, Société A Responsabilité Limitée au capital de 6.000 euros, ayant son siège à Fourchambault (58600) 12 rue Gambetta, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de Nevers sous le numéro 534.194.287

Pour un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché, exploité à Fourchambault (58600) 12 rue Gambetta sous l'enseigne « CARREFOUR CONTACT», et cela à compter du 14 février 2016 à minuit.

*AL580916477*

## ➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

## S.C.I. D.O.M.

**Capital social : 3 048,98 Euros**
**Siège social :15B avenue du 85 E de Ligne**
**58200 Cosne Cours Sur Loire**
**SIREN 401 749 726 R.C.S. Nevers**

Le 15 février 2016, par acte SSP, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 15 février 2016.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

*AL580916455*

**ANNONCES LEGALES**
legles@terres-de-bourgogne.net

## COMPAGNIE NIVERNAISE DE BOIS ET D'ENERGIE

**Société à Responsabilité Limitée**
**au capital de 68 000 €**
**Siège social : Le Bourg**
**58800 Héry**
**479 299 687 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 22 février 2016, l'Associée Unique a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nevers.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

*AL580916457*

## BENTARTEA PARTICIPATIONS

**Société Civile à capital variable**
**minimum de 23 000 €**
**Siège social : 9, rue du Sort**
**58000 Nevers**
**498 002 500 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 22 février 2016, l'Associée Unique a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nevers.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

*AL580916458*

## CUMA D'UXELOUP

**Société En Liquidation**
**Siège social : La Vesvre Luthenay Uxeloup**
**58240 St Pierre Le Moutier**
**N° d'agrément : 58-256**
**N° d'immatriculation au RCS De Nevers :**
**322 803 354**
**Liquidateur : M.Evers Antoine**

**Avis de clôture de liquidation**

L'Assemblée générale de clôture de liquidation de la Société s'est réunie le 31 Décembre 2010 à Luthenay Uxeloup sur convocation du liquidateur :M. Evers Antoine

Cette Assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constate la clôture de la liquidation.

Le liquidateur

*AL580916470*

## ➜ AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 31/01/2016, il a été constitué la SCI dénommée EDETJM Siège social: 4bis rue du 14 juillet 58000 Nevers

**Capital:** 50€

**Objet:** acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers

**Gérance:** M. Jean-Marie Prillot, 4 bis rue du 14 juillet 58000 Nevers Cessions soumises à agrément.Durée: 99 ans.Immatriculation au RCS de Nevers

*AL580916448*

## AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé, en date du 22 Février 2016, il a été constitué une Société à responsabilité limité dont la dénomination est: Station Technique Et Service sous la forme d'une Société à responsabilité limitée dont le siège social est fixé 31 rue Saint Martin à Nevers

L'objet est : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement:

La mise en fonctionnement, le dépannage, l'entretien de chaudière gaz fioul, de pompe à chaleur, de climatisation réversible, de poêle à pellet et de poêle à bois.

La fourniture de pièces détachées liées aux prestations précédemment exposées.

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

La durée est de 99 années à compter de l'immatriculation. Le capital social est de 10000.00 euros, divisé en 100 parts de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Le gérant est : Monsieur VINOY Patrice demeurant 9 rue du Commandant Achet à Imphy 58160, pour une durée illimitée. L'immatriculation sera faite : au RCS de la ville de Nevers.

*AL580916451*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** Comte Henri d'Assay

**Forme sociale :** SAS

**Capital social :** 5 000 €

**Siège social :** Château de Tracy – Tour de l'Est – 58150 Tracy Sur Loire

**Objet social** : Négoce de vins et alcools - conseil et gestion en viticulture, vignobles et transactions viticoles – prise de participation dans tous types de sociétés - exploitation de vignobles - conception de produits et brevets

**Durée :** 99 ans ;

**Admission aux assemblées et participation aux décisions :** Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

**Président :** Mr Henri d'ESTUTT d'ASSAY dt à Tracy Sur Loire (58) – Château de Tracy – Tour de l'Est

**Directrice Générale :** Mme Corinne d'ESTUTT d'ASSAY dt à Tracy Sur Loire (58) – Château de Tracy – Tour de l'Est

**Immatriculation** : RCS de Nevers

*AL580916454*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/02/2016, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** LA SALAISON,

**Siège social :** 5 rue Jacques Monod, Varennes-Vauzelles (Nièvre)

**Objet :** vente ambulante de charcuterie et articles en tout genre

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital :** 10 000 euros

Président : Madame Jocelyne MONTAGU, demeurant 10 rue Jean Zay, Varennes-Vauzelles (Nièvre),

**Agrément :** En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

**Immatriculation :** au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis, le Président.

*AL580916463*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25 février 2016, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : JJAG

**Objet social :** La propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières.

**Siège social** : 24 bis rue Paul Vaillant Couturier 58000 Nevers.

**Capital :** 1 000 euros

**Gérance** : Madame Muriel Marty et Monsieur Benoit Marty demeurant 24 bis rue Paul Vaillant Couturier 58000 Nevers.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

*AL580916465*

## SOLUTIONS AUTOMATISMES MECANIQUES

Suivant acte SSP du 25 février 2016 constitution de la SASU : SOLUTIONS AUTOMATISMES MECANIQUES, par abréviation «SAM»

**Capital social :** 2 000 euros.

**Siège social :** 14 rue Roger Melnick 58130 Guérigny

**Objet :**

- L'étude, la conception, la réalisation, la vente et/ou l'installation de tous procédés, systèmes, machines notamment dans les domaines industriels, mécaniques et automatismes ;

- La maintenance, l'assistance et la formation dans les mêmes domaines ;

- La gestion de toute société ayant une activité similaire.

**Président :** Monsieur Samuel PEIGNOT demeurant à Guérigny, Nièvre, 14 rue Roger Melnick.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

*AL580916466*

**Société d'Avocat Gilbert MARTIN**
**14, rue Georges Dufaud**
**58000 Nevers**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de NEVERS, dénommée CABINET DE COURTAGE D'ASSURANCES BRUNELLE-PELLETIER, au capital de 144.000 €, ayant pour objet le courtage en assurances. Le siège social est situé 7, rue de Rémigny – 58000 NEVERS. Les gérant sont M. Alexandre BRUNELLE dt 32, Grande Rue – 18140 SANCERGUES, et M. Marc PELLETIER dt 46, route de la Vallée du Cher – 18340 LAPAN.

Pour avis,

*AL580916468*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** CONSTRUCTIONS JEAN DE CASTRO ;

**Forme sociale :** SARL ;

**Siège Social** : 81, Rue Roland Brouard – 58600 Garchizy ;

**Objet social :** Maîtrise d'œuvre en matière de rénovation et construction ;

**Durée de la Société** : 99 ans ;

**Capital social** : 2 000 € ;

**Co-Gérance :** Mr Grégory Duval dt à Garchizy (58) – 1189, Avenue de la Paix et Mr Frédéric Gelliot dt à Garchizy (58) – Lotissement Pré de la Croix – 44, rue Pierre Guyollot ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

*AL580916473*

## SCI A.M.J.G

**Société civile au capital de 100 €
Siège social : 19, rue Charlie Chaplin
58640 Varennes-Vauzelles**

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI A.M.J.G. ; Siège social : 19, rue Charlie Chaplin – 58640 Varennes-Vauzelles ; Objet social : Acquisition administration exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 100 € ; Cogérance : Mr Anthony Martins et Mlle Julie Guyard dt ensemble à Varennes-Vauzelles (58) – 19 rue Charlie Chaplin ; Immatriculation : RCS de Nevers ; Agrément des cessionnaires : Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés

*AL580916475*

# YONNE

## ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

## SECURIMO

**Société par Actions Simplifiée à associée unique au capital de 79 800 €
Siège Social : Rue de Madrid
Monéteau (Yonne)
349 733 774 RCS Auxerre**

Suivant décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 31 décembre 2015, il résulte que le siège social est transféré à CHAMPLEMY (58210) – 21, Rue de la Poste, à compter du 1er janvier 2016.

L'article 4 des Statuts – Siège social est modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le représentant légal.

*AL890916459*

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 1février 2016 de la société GROUPE D'ASSURANCE ET DE PREVOYANCE, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1500 euros, siège social : 10 rue Saint-Michel, 89340 Villeblevin , RCS Sens n°750 402 356.Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1 février 2016 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.Ancienne mention : 5 rue Romain Rolland, 89340 Villeblevin. Nouvelle mention : 10 rue Saint-Michel, 89340 Villeblevin.

Pour avis.

*AL890916470*

## ASSURALYS

**Société par actions simplifiée
Au Capital de 20 000 euros
Siège Social : 7 Rue Messidor 75012 Paris
503.784.456. R.C.S.Paris.**

Aux termes d'une délibération en date du 22 février 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SAS ASSURALYS. a décidé de transférer le siège social du 7 rue Messidor – 75012 Paris au 9 avenue Jean Jaurès – 89000 Auxerre, à compter du 1er février 2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 503.784.456 R.C.S. Paris fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés deAuxerre.

Président :La société FINANCIERE 3V, représentée par Monsieur Loïc Vignet, Demeurant 23 rue Paul Armanolot –89000 Auxerre

Le Président.

*AL890916501*

## S.A.R.L AL2M

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7800 Euros
Siège social : 6, rue Léon Serpollet
89006 Auxerre (Yonne)
RCS Auxerre B 432 043 461**

Au terme de la décision de l'associé unique du 29 décembre 2015, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 6 rue Léon Serpollet 89000 Auxerre, à compter du 1er Janvier 2016.

L'article ''Siège Social'' des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

*AL890916503*

## ➜ MODIFICATION DE CAPITAL

## SC CUBILLE

**Société civile
au capital de 303 191 euros
Siège social : 6 bis Place du coche d'Eau,
89000 Auxerre
RCS Auxerre 814 823 878**

L'assemblée générale extraordinaire du novembre 2015 constate que le montant du capital social s'élève à 22 114 € et non à 303 191, et depuis sa constitution.

La gérance.

*AL890916371*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
15 A Avenue du Château**

**89000 Saint-Georges-sur-Baulche**

## LE CHAPEAU ROUGE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 16 place Vauban,
89200 Avallon
RCS Auxerre 482 635 687**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 février 2016 a décidé d'augmenter le capital social de 92 500 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

**Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à sept mille cinq cents euros (7 500 euros)

**Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à cent mille euros (100 000 euros)

Pour avis

La Gérance

*AL890916467*

## ➜ CONVOCATION

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'YONNE
20 avenue de la Paix
89000 St Georges sur Baulches**

## ASSEMBLEE GENERALE 2016

**CONVOCATION**

L'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne se déroulera : **le samedi 16 avril 2016, à 8 h 45, à AUXERREXPO**

**Rue des Plaines de l'Yonne à AUXERRE**

ORDRE DU JOUR

- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration : 8 postes à pourvoir
- Secteur n° 1 : 2 postes
- Secteur n° 2 : 2 postes
- Secteur n° 3 : 2 postes
- Secteur n° 4 : 1 poste
- Secteur n° 5 : 1 poste

(Les listes et situations géographiques des secteurs peuvent être adressées sur simple demande et sont consultables sur le site internet de la Fédération www.chasseurdelyonne.fr)

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 avril 2015
- Rapport du Président sur la gestion du Conseil d'Administration, la situation morale et les activités de la Fédération
- Rapport des Commissions Fédérales
- Bilan des projets associatifs
- Etude Petit Gibier
- Marais de la Vallée de la Druyes
- Rapports du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015 (documents comptables consultables au Siège de la Fédération)
- Affectation du résultat
- Vote du montant des cotisations fédérales et des diverses participations 2016-2017 (Service Général et Service d'Indemnisation des Dégâts de Grand Gibier)
- Approbation du budget 2016/2017 (documents consultables au Siège de la Fédération)
- Vote des diverses résolutions
- Demande d'autorisation pour toutes opérations d'acquisition, d'échange ou de vente d'immeubles fédéraux
- Examen des vœux
- Propositions des dates d'ouvertures et de clôtures de la chasse 2016/2017, heures journalières de chasse, chasse en temps de neige…
- Questions diverses

Conformément à l'article 11 des Statuts et à l'article 7 du Règlement Intérieur :

- Chaque titulaire du permis de chasser, adhérent de la Fédération dispose d'une voix. Il peut donner procuration par écrit à un autre adhérent. Selon les dispositions du Règlement Intérieur approuvé à l'Assemblée Générale du 19 décembre 2003 et modifié le 19 avril 2008, le titulaire du permis de chasser, membre de la Fédération qui veut voter individuellement à l'Assemblée Générale doit, vingt jours avant celle-ci, adresser à la Fédération la copie du document de validation annuelle de son permis de chasser sur laquelle il aura collé son timbre-vote (code barre), pour être inscrit sur la liste électorale.
- Un titulaire du permis de chasser, adhérent à ce titre à la Fédération, qui n'est ni titulaire d'un droit de chasse, ni représentant d'une société, d'un groupement ou d'une association de chasse dans le département ne peut détenir plus de 50 pouvoirs.
- Chaque titulaire de droits de chasse dans le département, adhérent de la Fédération, dispose d'une voix par 50 hectares ou tranche de 50 hectares jusqu'à un maximum de 2 500 hectares. Il peut déléguer ses voix par écrit à un autre adhérent.

La superficie retenue pour l'établissement des droits de vote est celle qui a été déclarée lors de l'adhésion annuelle. A défaut ou en cas de contestation, la superficie retenue sera celle validée dans le cadre des plans de chasse pour l'année en cours. Il pourra être demandé un justificatif de territoire.

- Les adhérents de la Fédération qui disposent de pouvoirs (50 maximum) en vue de l'assemblée générale doivent, vingt jours avant la date de celle-ci , adresser la liste nominative des droits de vote dont ils disposent et les timbres-vote des personnes qu'ils représentent.

La Fédération arrête ces listes avant l'assemblée. Tous les adhérents de la fédération peuvent en prendre connaissance au siège de la Fédération pendant les huit jours précédant l'assemblée. Ils peuvent consulter la liste de l'ensemble des adhérents.

- Aucun mandataire ne peut détenir plus de voix, pouvoirs inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente.
- En outre, pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour d'une séance de l'Assemblée Générale, elle doit être présentée, soit par le Conseil d'Administration, soit par au moins cinquante adhérents à la Fédération Départementale des Chasseurs pour la saison cynégétique en cours, adressée par écrit et reçue au secrétariat de la Fédération vingt jours avant la date prévue pour cette séance.
- Election des membres du Conseil d'Administration : (article 5 des Statuts et article 5 du Règlement Intérieur)

Ne peut être candidat au conseil d'administration :

1° Toute personne qui n'est pas membre de la fédération ;

2° Toute personne détentrice d'un permis de chasser validé depuis moins de cinq années consécutives ;

3° Toute personne étant ou ayant été depuis moins de trois ans soit appointée par la fédération, soit chargée sur le plan départemental de son contrôle financier ;

4° Toute personne exerçant de façon habituelle, directement ou indirectement, une activité commerciale à caractère cynégétique avec la fédération ;

5° Toute personne ayant été condamnée depuis moins de cinq ans pour une contravention de la cinquième classe ou pour un délit à raison d'infraction aux dispositions réglementaires ou législatives relatives à la chasse ou à la protection de la nature ;

6° Toute personne étant déjà administrateur d'une autre fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs.

Pour être recevables, les candidatures au conseil d'administration, y compris celles des membres sortants, doivent être déposées, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, au secrétariat de la fédération départementale des chasseurs au moins vingt jours avant l'assemblée générale.

Tout candidat doit, à cette occasion, formuler une déclaration sur l'honneur indiquant qu'il satisfait aux conditions d'éligibilité. Il indique le secteur géographique, ainsi que la ou les forme(s) d'organisation des territoires de chasse qu'il entend représenter (association de chasse dite communale et/ou privée). Il doit justifier qu'il est soit domicilié ou résident sur le secteur, soit qu'il est titulaire d'un droit de chasser sur le secteur considéré.

Le Président

O. LECAS

*AL890916495*

## ➜ RECTIFICATIF

## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans terre de bourgogne du 19/02/2016 concernant la société B.B.I. Il fallait lire : Monsieur Rached BOUKHCHIM demeurant 73 Rue de Frevent, 62470 Calonne Ricouart et non 8 Avenue Lénine, 92230 Gennevilliers.

*AL890916492*

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 19/02/2016, concernant la société BOUTS DE BANCHES, lire durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de sens en lieu et place de durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre

*AL890916506*

## ➜ MODIFICATION DE STATUTS

## JCBS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 15 245 euros
Siège social :
8 route du Morvan
Le Meix - 89630 Saint Germain des Champs
419 504 246 RCS Auxerre**

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 novembre 2015 il a été pris acte d'étendre et modifier l'objet social de la société qui devient « la fabrication, la distribution et prospection commerciales ainsi que le commerce de détail pour particuliers et professionnel, en France et à l'étranger, de salaisons, charcuterie, conserves, alimentaires, plats cuisinés, pâtisserie et tous produits alimentaires», à compter du 02 janvier 2016. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre

Pour avis et mention.

*AL890916418*

## GAEC MARGNAC

**Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé le par le Comité départemental d'agrément de l'Yonne
le 12 mai 1985
Société civile
au capital de 391 824,46 euros
Siège social : 89160 Pacy sur Armançon
332 950 914 RCS Auxerre**

L'assemblée générale extraordinaire du 18 février 2016 a pris la décision suivante :

Prorogation, avec effet rétroactif au 3 juillet 2010, de la durée du Groupement de 50 années, ce qui a pour effet de reporter le terme de celui-ci au

3 juillet 2060.

Pour avis, la gérance.

*AL890916475*

## SARL D.P.C.F.

**Société à responsabilité limitée
unipersonnelle D.P.C.F.
au capital de 3 000 euros**

**R.C.S. Auxerre 534 101 043**

Aux termes d'une assemblée extraordinaire en date du 23/02/2016,

Il a été décidé de transformer la société D.P.C.F. dont le siège est 24 Allée de Corse à Auxerre (89000) de SARL en SAS. La nouvelle dénomination est SAS D.P.C.F.

Les statuts ont été entièrement modifiés, seuls l'objet social et le capital ont été conservés.

Le gérant, Dumont Patrick, domicilié au 24 allée de Corse à Auxerre, a démissionné de son mandat et a accepté celui de président de la société par actions simplifiée.

Pour avis et mention.

Le Gérant.

*AL890916500*

## ➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

## GYM FYZZ SENS

**SARL au capital de 1 500 €
Siège Social : 29 rue Chaudron
89340 Saint Agnan
532 748 035 RCS de Sens**

**AGO du 17/02/2016**

**Révocation d'un co-gérant**

Le 17 février 2016, l'AGO a approuvé la révocation de M. Guillaume Joly, en qualité de co-gérant de la SARL GYM FYZZ SENS à compter de ce jour.

M. Anthony Julien est maintenu comme unique gérant pour une durée illimitée

Dépôt légal RCS Sens

Le gérant

*AL890916429*

## L'ETOILE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 51- 53 Grande Rue
89120 Charny
528 793 292 R.C.S. Sens**

L'AGE en date du 2 janvier 2016 a décidé de nommer Monsieur Amar Makhout, demeurant 2 rue Armand Meffre 89120 Perreux, aux fonctions de gérant associé pour une durée illimitée, à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Sébastien Rafararano, gérant démissionnaire.

*AL890916469*

## TOUK-TOUK COMPAGNIE PRODUCTION

**SARL a associé unique
au capital de 5 000 euros
Siège social: 18 rue Aristide Briand
89220 Bleneau
519 804 066 RCS Auxerre**

Le 23/02/2016, l'associé unique a nommé gérant Sophie Bernert demeurant 18 rue Aristide Briand 89220 Bléneau à compter du 23/02/2016. Mention au RCS de Auxerre.

*AL890916471*

# TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

## Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl BOURGOGNE SERVICE PALETTES** 5 rue du Bas de Jonches Z.I. de la Plaine des Isles 89000 Auxerre (reconditionnement de tout modèle d'emballages). RCS Auxerre 519604334. CIP 3797. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL890916479*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl SARL VRAIN VB** promenade du Grillon 89170 Saint Fargeau (Bar hôtel restaurant). RCS Auxerre 532648466. CIP 3800. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joingy, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL890916480*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **ARBOR'CONCEPT SERVICES** 2 rue de la Coutaule 89270 Mailly-la-Ville (entretien de jardins). RCS Auxerre 519626774. CIP 3798. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL890916481*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl MINTH** 33 avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre (Restauration rapide). RCS Auxerre 811542505. CIP 3799. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL890916482*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Olivier Francois FERTE** 13 grande rue Aristide Briand 89200 Avallon. RCS Auxerre 533983763. CIP 3725.

*AL890916483*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Patrice MOREL** 81 rue André Henriat 89220 Rogny Les sept Ecluses. RCS Auxerre 306989435. CIP 2808.

*AL890916484*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl EVENEMENT'S** 7 rue de la Maladière 89000 Auxerre. RCS Auxerre 504033176. CIP 3651

*AL890916485*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la SAS LOGICART** ZA Les Hâtes du Vernoy 89130 Toucy. RCS Auxerre 410875678. CIP 3388.

*AL890916486*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl TRANSPORTS OSTER ERIC** Le Filouer ZA La Folluée 89560 Courson-les-Carrières. RCS Auxerre 534329636. CIP 3414.

*AL890916487*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl GOMEZ SECURITE** 8 rue Paul Bert 89400 Cheny. RCS Auxerre 480379122. CIP 3722.

*AL890916488*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/02/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl S.A.R.L. SIDONET** La Maisonnière 80 route d'Auxerre 89380 Appoigny. RCS Auxerre 793334269. CIP 3605.

*AL890916489*

## STOCKAGE DE L'YONNE - S.Y. 89

**Société à Responsabilité Limitée –
EURL au capital de 300.100 €uros
Siège social : 34-36, avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
489 315 309 RCS Auxerre**

**Avis.**

Aux termes d'un procès-verbal des décisions en date du 1er Février 2016, Monsieur Brault Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1,place Nungesser et Coli et Monsieur Lewintre Tony, demeurant à Charbuy (89113) 14, route d'Aillant, ont été nommés cogérants de la société, à compter du 1er Février 2016, pour une durée non limitée. Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus, sont les suivantes : Ancienne mention : Gérance : Monsieur Bruneau Joël demeurant à Charentilly (37390) Les Vignes de la Carrière Nouvelle mention :Gérance : Monsieur Bruneau Joël demeurant à Charentilly (37390) 12, Allée du Gate-Soie, Monsieur Brault Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1, place Nungesser et Coli, Monsieur Lewintre Tony, demeurant à Charbuy (89113) 14, route d'Aillant.

Pour avis,.

*AL890916472*

## MERMOZ PRODUCTION

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social : 34-36, avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
481 988 699 R.C.S. Auxerre**

**Avis**

Aux termes d'une Assemblée Générale ordinaire en date du 1er Février2016, Madame N'Diaye Stéphanie, demeurant à LAVAL (53000) 5, rue Berthier et Monsieur THIBAULT David, demeurant à Chambellay (49220) Route de Montreuil – Parc Résidentiel Loisirs, ont été nommés cogérants de la société, à compter du1er Février 2016, pour une durée non limitée, en remplacement de Monsieur Bruneau Joël, gérant démissionnaire à la date du 1er Février2016. Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus, sont les suivantes :Ancienne mention : Gérant :Monsieur Bruneau Joël, demeurant à Charentilly (37390)Les Vignes de la Carrière. Nouvelle mention : Gérance :Madame N'Diaye Stéphanie, demeurant à LAVAL (53000) 5, rueBerthier Monsieur Thibault David, demeurant à Chambellay (49220)Route de Montreuil – Parc Résidentiel Loisirs.

Pour avis,

*AL890916473*

## AUXERRE DISTRIBUTION - A.D. 89

**Société à Responsabilité Limitée
EURL au capital de 100 €uros
Siège social : 34-36, avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
489 315 317 R.C.S. Auxerre**

**Avis.**

Aux termes d'une décision en date du 1er Février 2016, il a été pris acte de la démission de Monsieur Thibault David de ses fonctions de cogérant, à compter au 1er Février 2016.Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus, sont les suivantes :Ancienne mention : Gérance : Monsieur Brault Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1,place Nungesser et Coli Monsieur Thibault David, demeurant à Chambellay (49220)Route de Montreuil – Parc Résidentiel Loisirs. Nouvelle mention : Gérance :Monsieur Brault Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1,place Nungesser et Coli

Pour avis,.

*AL890916474*

## AUXERROIS MOBILITES

**SARL au capital de 263.423,60€
Siège social
3 rue de Fontenottes 89000 Auxerre
340 353 655 RCS Auxerre**

Aux termes des décisions du 8 février 2016, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Mr Jean-François CHIRON demeurant 24 rue des Beaunes 78400 Chatou en remplacement de Mr Jean-Luc JACOB

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Auxerre

*AL890916496*

## MISTER GOURMAND

**SARL
au capital de 4.500 €
Siège social :
3 impasse Saint Vincent
89100 Saint-Denis-Les-Sens
809 881 048 R.C.S. Sens**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/02/16, il a été pris acte de la démission de Mr Kamel Balti de ses fonctions de co-gérant.

Mme Sylvie Ahang demeure seule gérante.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens

*AL890916507*

## ➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

## EARL BRUN BELLE

**Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation au capital
de 155 730 euros
Siège social : 3 rue de la Crémine
89310 Poilly sur Serein
349 133 918 RCS Auxerre
Liquidateur : M. Christophe MALAQUIN
3 rue de la Crémine – 89310 Poilly sur Serein**

**Avis de clôture de liquidation**

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2015, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

*AL890916320*

## SARL BK PEINTURE

**2 Rue Marie Marvingt Logt 3
89400 Migennes
Capital: 8000 E -
Siret: 81040251100010**

Selon PVAGE du 31/12/2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société au 31/12/2015 et sa mise en liquidation. M. Bouzegou Yahya, 2 Rue Marie Marvingt Logt n°3, Chez Mme Bouzegou Aïcha, 89400 Migennes, est nommé liquidateur avec tous les pouvoirs pour mener à bien liquidation et formalités. Le siège de liquidation est au

siège social, et servira d'adresse pour toute correspondance. Greffe du Tribunal de Commerce de Sens pour avis.

*AL890916490*

## SARL BK PEINTURE

**2 Rue Marie Marvingt, Logt 3,
89400 Migennes
Capital: 8000 E-
Siret: 81040251100010**

Selon PVAGE du 31/12/2015, les comptes définitifs de liquidation sont approuvés, quitus est donné au liquidateur.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens pour avis.

*AL890916491*

## D.G PROMOTION

**Au capital de 2 000 euros
20 Bis Rue Carnot, 89100 Sens
507 570 869 RCS Sens**

L'AGE du 15/12/15 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations. Elle a nommé comme liquidateur Madame Vanessa Guebey, demeurant 2 Rue de l'Eglise 89100 Maillot, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 20 Bis Rue Carnot 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal

de commerce de Sens, et au RCS.

*AL890916504*

## D.G. PROMOTION

**Au capital de 2 000 euros**
**société en liquidation**
**20 Bis Rue Carnot, 89100 Sens**
**507 570 869 RCS Sens**

L'AGO du 31/12/2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Vanessa Guebey de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

*AL890916508*

# ➜ AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2016, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

**Dénomination sociale :** EARL DES GRANDS CHAMPS.

**Forme** : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

**Objet** : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural.

**Capital social** : 391 000 euros.

**Siège social** : 10 rue des Bordes - 89160 Villiers les Hauts.

**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Apports**: Apports en nature de biens meubles pour un montant net de 390 448,54 euros et apports en numéraire pour un montant de 551,46 euros.

**Gérant** : M. Benoit Blandin, demeurant 10 rue des Bordes,

89160 Villiers les Hauts.

**Cessions de parts :** Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.

*AL890916464*

## AVIS DE CONSTITUTION

**Dénomination:** JME services
**Forme:** SASU
**Capital:** 800 euros
**Siège:** 18 lieu dit les Rivets 89520 Moutiers-en-puisaye
**Objet:** Services, transport de personnes (VTC) et capacitaire, activités de mandataire immobilier (vente et achat) et activités diverses dans l'entretien, dépannage et travaux dans le bâtiment.
**Durée:** 99 ans
**Président:** M. Eckert Jean-Michel, 18 lieu dit les Rivets 89520 Moutiers-en-puisaye. La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix.
**RCS:** Auxerre

*AL890916476*

## CHEZ LUCIE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 7 500 euros**
**Siège social : 10 Route de Joigny**
**Dicy**
**89120 Charny Orée de Puisaye**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Avon du 25 février 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée
**Dénomination** : CHEZ LUCIE
**Siège** : 10 route de Joigny
Dicy - 89120 Charny Orée de Puisaye
**Durée** : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 7 500 euros
Bar - Restaurant - Vente à emporter,
**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément :** Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
**Président** : Monsieur Philippe LEBEGUE demeurant Pincevin-45220 Triguères
**Directeur Général** : Madame Catherine Lebègue demeurant Pincevin-45220 Triguères
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Président

*AL890916493*

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 février 2016, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination sociale** : SCI JOYE INVESTMENT PARTNERS
**Forme** : SCI
**Capital social :** 100 €
**Siège social :** Les Hattins, 7 chemin de la mare, 89330 Verlin
**Objet social** : L'acquisition, la gestion, l'aliénation et plus généralement l'administration des biens immobiliers de la société.
**Gérance :** Monsieur Yves Fernez Bertaud demeurant 44, rue Emile Lepeu, 75011 Paris, Madame EdwigeLerolle demeurant 44, rue Emile Lepeu, 75011 Paris
**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

*AL890916502*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/02/16, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : BARCIMMO
SARL à associé unique au capital de2 000 €uros
**Siège** social : 3 rue des Merisiers
89260 Perceneige
**Objet social** : Acquisition et gestion de titres de sociétés, biens mobiliers et immobiliers, par tous moyens, holding opérationnelle.
**Durée** : 99 ans
**Gérance** : Madame Taillandier Angélique demeurant 3 rue des Merisiers – 89260 Perceneige
Immatriculation au R.C.S. de Sens

*AL890916505*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emilie BERARDO, notaire à Maligny, le 25 février 2016, a été constitué un Groupement Foncier Agricole dénommé «GFA VAUVILIEN», siège social : Perrigny (89000), 25 grande rue,

ayant pour objet social la propriètè et l'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole, constitué pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S d'Auxerre.

Capital social : deux cent quatre-vingt-huit mille euros (288.000,00 €), divisé en 288 parts sociales de mille euros (1.000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 288,

Apports en numéraire à concurrence de 288.000 €

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Gérance de parts soumises à l'agrément des associés.

Gérance assurée par :

- Monsieur Christophe Philipon, demeurant à Perrigny (89000), 25 grande rue né à Auxerre(89000), le 27 février 1974.

- Monsieur Didier Raymond Philipon, demeurant à Perrigny (89000), 45 grande rue le Pré des plantes, né à Bonneville (74130), le 12 juin 1951.

Pour insertion- Me Emilie Berardo

*AL890916509*


# BULLETIN d'ABONNEMENT

**À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :**
**TERRES DE BOURGOGNE**
**1 rue des Coulots - CS 80075**
**21110 Bretenière - 03 80 78 90 40**
**abonnement@terres-de-bourgogne.net**

Terres de Bourgogne

# NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE




SARTHE (72)

# Paroles de jeunes



**CHEF D'ENTREPRISE**

A Auvers-le-Hamon, Nicolas Poussier est serein un an après son installation sur l'exploitation laitière de son oncle et sa tante.

# Nicolas Poussier : un jeune éleveur laitier motivé

**J'aime**
- être responsable de mes décisions
- profiter de la vie avec mes proches

**Je n'aime pas**
- les exploitations qui partent à l'agrandissement
- la diminution du nombre d'exploitants

Motivé, Nicolas Poussier l'est. Par le métier d'agriculteur qu'il a choisi assez tôt et pour lequel il s'est formé -il a obtenu un Bac STAV, un BTS Acse, complété par un CS lait. Et par la production laitière dont il a une connaissance diversifiée grâce à ses stages dans le Jura –auprès d'un troupeau de Montbéliardes, pour la fabrication de Comté–, et dans la Sarthe, où il a découvert la race normande.

Sa passion –transmise sans doute par son oncle et sa tante, agriculteurs à Auvers-le-Hamon– ne s'est pas atténuée en 2015, année de son installation. *« Et pourtant, ce n'était pas l'année la plus simple »*, considère le jeune agriculteur avec le recul. Installé avant la fin des quotas, Nicolas Poussier n'a pas pu prétendre à un volume supplémentaire à ses 356 000 L. Avec une exploitation située dans le secteur du chantier de la LGV, les échanges de terre ont été bloqués jusqu'en mai, date à laquelle il a finalement pu acheter les 5 ha du siège. Et l'attribution des DPU a été compliquée.

Mais alors qu'il clôture son premier exercice comptable, Nicolas Poussier a le sourire. Son outil de production fonctionne et il en maîtrise les moindres détails. *« Je me suis formé pour avoir les connaissances techniques nécessaires*, explique-t-il. *Aujourd'hui, je suis responsable de mes décisions et j'en assume les conséquences ».*



*Nicolas Poussier, originaire de Ballée (53), a pris la suite de son oncle et sa tante le 1er janvier 2015 sur une exploitation laitière à Auvers-le-Hamon.*

## Marge de sécurité

En reprenant le troupeau de 43 Prim'Holstein de son oncle et sa tante, le jeune éleveur savait *« qu'il était bon et sain ». « C'est important de partir sur de bonnes bases*, reconnaît-il, *tout comme il est important de prendre une certaine marge de sécurité financière. Dans mon projet, j'avais prévu un prix du lait à 295 euros/1000 L. On me prenait pour un pessimiste mais l'année m'a malheureusement donné raison. Je n'avais heureusement pas prévu d'investir rapidement dans une nouvelle stabulation.»*

> *« Je suis responsable de mon système de A à Z. Ce sont mes décisions et j'en assume les conséquences.»*

Nicolas Poussier a plutôt opté pour l'optimisation du système transmis par son oncle et sa tante. Sur ses sols sableux, les prairies, poussantes au printemps et portantes à l'automne, assurent une bonne part de la ration alimentaire de ses vaches. *« J'arrive ainsi, en période de pâturage, à réduire considérablement le coût alimentaire,* constate-t-il, *et l'incorporation d'ensilage d'herbe a un effet sur la santé des animaux ».* Dans sa rotation blé/maïs, l'agriculteur intercale en effet du ray-grass pendant 18 mois. La part qu'il conserve en ensilage est stockée sous le maïs ce qui simplifie la tâche quotidienne de désilage.

*« Je conduis seul l'exploitation, alors je recherche l'efficacité »*, argumente Nicolas Poussier qui veut avoir aussi le temps d'échanger avec les autres. Comme ses cédants, il adhère à la Cuma des Rivières d'Auvers-le-Hamon. A 24 ans, il aime naturellement sortir avec ses amis le week-end et garde le mardi soir pour faire du sport.

**DELPHINE GROSBOIS**

## Son exploitation

- **1 UTH**
- **SAU : 66 ha dont 20 ha de cultures de vente**
- **Troupeau : 43 VL**
- **Quota : 356 000 L**

L'information vous accompagne partout
Terres de Bourgogne
agribourgogne.fr

VOLAILLE 100% FRANÇAISE
NÉE
ÉLEVÉE
PRÉPARÉE

le Gaulois

## Français et populaire



# 100% FRANÇAISE POUR VOUS ET GRÂCE À VOUS.

Depuis 1968, le groupe LDC, à travers sa marque Le Gaulois, s'est toujours engagé à une totale transparence sur l'origine de ses volailles. Ce n'est donc pas un hasard si **6 Français sur 10*** consomment régulièrement des produits Le Gaulois.

Cette réussite n'aurait pas été possible sans le travail et l'engagement de ses **salariés,** le savoir-faire et l'expérience des **éleveurs et producteurs** français ainsi que la précieuse confiance des **distributeurs.**

**C'est pourquoi Le Gaulois est depuis toujours, et pour longtemps, français et populaire.**







L.D.C.

BETC Édité par SASU LDC Sablé – Siège Social : ZI St-Laurent – Capital social : 235 738 512 € - 444 502 025 RCS Le Mans. Crédit photo : Getty Images. *Source : Kantar Worldpanel 2015.